

Surveillante poignardée : l'Etat démunis

► Mélanie G., assistante d'éducation au collège Françoise-Dolto de Nogent (Haute-Marne), a été poignardée, mardi, par un élève de 3^e, âgé de 14 ans

► La mort de cette surveillante est intervenue lors d'un contrôle inopiné des sacs par les gendarmes à l'entrée de l'établissement scolaire

► A Nogent, les habitants sont sidérés. Le collégien, qui avait fait l'objet de deux exclusions temporaires, était « ambassadeur harcèlement »

► La ministre Elisabeth Borne a déclaré vouloir limiter l'usage des écrans et des réseaux sociaux, et mener des actions autour de la santé mentale

► Une minute de silence devait être observée, jeudi 12 juin, à midi, dans tous les établissements scolaires du pays

PAGES 9-10

FACE À L'INÉGALITÉ FISCALE « UN IMPÔT PLANCHER SUR LES GRANDES FORTUNES EST LE PLUS EFFICACE »

► Adoptée par l'Assemblée nationale en première lecture le 20 février, la proposition de taxe sur les ultrariches devait être soumise au Sénat le 12 juin

► Dans une tribune, trois grands économistes, Olivier Blanchard, Jean Pisani-Ferry et Gabriel Zucman, défendent cette réforme

► Selon les soutiens du projet, la « taxe Zucman » pourrait rapporter de 15 à 25 milliards d'euros par an à l'Etat

PAGE 13 ET IDÉES PAGE 28

Proche-Orient
Reconnaissance de la Palestine : l'Elysée en quête d'une dynamique

Quelques jours avant la conférence internationale sur la Palestine, qu'elle organise à New York avec l'Arabie saoudite, la France cherche à éviter un échec

P. 3 ET 4 ET CHRONIQUE P. 30

Los Angeles
Karen Bass,
la maire de
la ville, décrète
un couvre-feu

Se posant en chef de la résistance à Trump, Gavin Newsom, le gouverneur de Californie, a déclaré mardi : « La démocratie est attaquée sous nos yeux »

PAGE 2 ET IDÉES PAGE 27

Macron, l'océan et la dérive de la planification écologique

DEPUIS SON ARRIVÉE à la Conférence des Nations unies sur l'océan, qui se tient à Nice, le chef de l'Etat multiplie les déclarations sur l'écologie et les piques contre les pays les moins vertueux. Ainsi, la volonté des Etats-Unis de forcer les fonds marins, « une folie furieuse », selon Emmanuel Macron.

Jeudi soir, sur France 2, le président de la République a adopté une nouvelle posture, préférant avant tout défendre son bilan et :

apparaître comme le bon élève de la classe des dirigeants internationaux. Des compliments souvent en contradiction avec la réalité des faits.

PAGES 8 ET 10

M ÉDITORIAL
UN AIR DE COHABITATION INÉDIT

PAGE 30

Budget 2026
Retour de la piste de la réduction du nombre de fonctionnaires

PAGE 13

Groupe public
Suspense autour de la nomination du nouveau PDG de La Poste

PAGE 15

Autriche
Etat de choc après la tuerie qui a eu lieu dans un lycée de Graz

PAGE 6

Islam
L'impasse de la formation des imams en France

Emmanuel Macron l'avait réclamé en 2020 aux Mureaux (Yvelines), mais force est de constater que l'encadrement des religieux est au point mort

PAGE 11

VU PAR DILEM (ALGERIE)

CARTOONING FOR PEACE



Séries
Après « Sex and the City », « And Just Like That »

Sur un scénario de Michael Patrick King, Carrie Bradshaw (interprétée par Sarah Jessica Parker) et ses copines sont de retour

PAGE 24

À L'UNOC 2025, un Pavillon européen de l'océan digital sous le signe de la collaboration et de l'innovation

RETRouver MERCATOR OCEAN INTERNATIONAL EN PAGE 3



Opennicu

Eu MISSIONS

Mercator Ocean International

A Los Angeles, la peur des rafles

La Californie, «Etat sanctuaire» pour les migrants, est sous le choc après les raids policiers de ces derniers jours

LOS ANGELES - envoyée spéciale

Elle est prostrée, sur un banc de Grand Park, à l'écart de la manifestation. Noemi Ciau est sans nouvelles de son mari depuis déjà plus de vingt-quatre heures. Jesus Cruz a été arrêté, dimanche 8 juin, à la station de lavage auto de Westchester, près de l'aéroport de Los Angeles, où il travaillait depuis dix ans. Elle n'a pas encore prévenu le dernier de leurs quatre enfants. Sur la pancarte que quelqu'un a donné à la mère de famille, il est écrit que la police de l'immigration (ICE) n'est pas la bienvenue à Los Angeles, ville de près de 4 millions d'habitants, dont une moitié de Latino-Américains, et que «*nul être humain n'est illégal*». Elle porte le panneau, à l'envers, mécaniquement, tête baissée. «*Je voudrais juste savoir où ils l'ont emmené*», murmure-t-elle.

Jesus Cruz, 51 ans, vivait à Los Angeles depuis trente ans. Il était 15 heures, dimanche, quand un véhicule banalisé a déposé les agents de l'immigration à la station de lavage. Sept employés ont été emmenés. Noemi Ciau n'ignorait pas que le gouvernement de Donald Trump avait décidé de s'en prendre aux sans-papiers. Elle n'avait jamais vraiment eu de craintes pour son mari, malgré son absence de papiers en règle. Elle pensait que la police «cherchait les criminels». Ce même jour, Arturo Vasquez, 48 ans, faisait laver sa voiture, à Culver City. Il n'y travaillait pas, il n'était qu'un client. Il a été arrêté devant ses enfants. Avant d'être menotté, il a demandé à l'un de ses fils, Brian, 16 ans, de lui permettre de s'occuper de son frère et de leur mère. Deux jours plus tard, la famille ne savait toujours pas où il était détenu.

Une ville fière de sa diversité

Au cinquième jour des raids de la police de l'immigration dans l'agglomération de Los Angeles, le scénario est devenu familier. Des habitants, établis de longue date dans une ville qui se fait une fierté de sa diversité, sont brusquement séparés de leur famille, victimes d'un système qui a toléré leur présence pendant des décennies sans parvenir à une régularisation de leur situation, faute de consensus des responsables politiques.

Sans prévenir, l'ICE débarque à l'endroit ciblé, parfois dans des véhicules banalisés, pour éviter que sa présence soit relayée sur les réseaux sociaux. Ces derniers jours, elle s'est attaquée aux stations de lavage de voitures, confirme Flor



Une enfant de 8 ans, dont les parents sont sans papiers, lors d'une manifestation, à Los Angeles, le 10 juin. PATRICK T. FALLON/AFP

Rodriguez, du Clean Car Wash Worker Center, une association qui lutte contre l'exploitation des quelque 10 000 «carwasheros» de Los Angeles. La police de l'immigration est aussi intervenue dans une bibliothèque à Whittier, au sud-est de la ville, et dans des entreprises. La chaîne de magasins de bricolage Home Depot est l'une de ses cibles. Les journaliers s'y regroupent pour trouver du travail. Selon *The Wall Street Journal*, c'est

Le contraste est saisissant entre les migrants en tee-shirt, robe, sandales, et les agents de l'ICE en tenue de combat

Stephen Miller, architecte de la politique d'expulsion de Donald Trump, qui leur a conseillé de viser cet établissement populaire parmi les ouvriers de la construction.

La Coalition for Humane Immigrant Rights a recensé des opérations dans une maison de retraite, une boutique de donuts ou la fabrique de vêtements Ambiance. A l'école élémentaire Gratts Learning Academy, dans le quartier de Westlake du centre de L.A., la rumeur a couru d'une rafle imminente, des véhicules de police ayant été aperçus sur un parking voisin. Les parents se sont dispersés, les enfants sont restés déséparés. La population est terrifiée, s'est désolée Karen Bass, la maire démocrate de Los Angeles : «*Les gens ne savent pas s'ils doivent aller travailler, aller à l'école.*» Le gouverneur démocrate de Californie, Gavin Newsom, a dénoncé lui aussi la cruauté des rafles. «*Ils ont arrêté*

des cuisiniers, des couturières, des laveurs de vaisselle. Ils traumatisent nos communautés, s'est-il indigné. *Cela semble être [leur] but.*»

La police a indiqué que 45 personnes avaient été arrêtées dans la journée de dimanche. Lundi, cinq raids ont eu lieu. Les ONG de défense des migrants estiment à une centaine le nombre d'interpellations depuis le 6 juin. Un bilan plutôt maigre, compte tenu des moyens déployés. Lundi, le Pentagone a chiffré à 134 millions de dollars (117 millions d'euros) le coût du déploiement des 700 marines déployés de la base de Twentynine Palms, dans le désert californien.

La Californie a été le premier Etat à se déclarer en totalité «sanctuaire» pour les migrants, un terme correspondant à une politique de protection codifiée par la loi sur les valeurs californiennes de 2017. Elle limite la coopération entre forces locales et agences fédérales pour les expulsions, sauf pour crimes graves. Les migrants en situation irrégulière se sont habitués à une réelle impunité. Ils paient des impôts, leurs enfants sont pour la plupart américains.

Des images choquantes

Les descentes de police ont créé un choc, comme en témoigne l'ampleur de la mobilisation pour faire reculer la police. Lundi, la municipalité de Glendale, au nord de Los Angeles, a préféré résilier un contrat qui la liait depuis dix-huit ans avec l'ICE pour héberger des migrants en attente d'expulsion. Les responsables scolaires ont, eux, annoncé qu'ils allaient protéger les écoles à l'approche des cérémonies de fin d'année. Grâce aux réseaux sociaux, les images circulent ; choquantes, comme celle d'une future mère bousculée par un policier ; déchirantes, comme celles montrant des mères refu-

sant de toutes leurs forces de monter dans les véhicules policiers. A chaque fois, le contraste est saisissant entre les migrants, désarmés, en tee-shirt, robe, sandales, et les agents de l'ICE en tenue de combat. La mission a changé, a dénoncé Karen Bass : «*Au début, il était question de criminels violents, de trafiquants de drogue. Je ne sais pas comment ça peut coller avec ces images que l'on voit maintenant de gens courant sur les parkings de Home Depot.*»

Au début de sa campagne d'expulsion, la Maison Blanche estimait avoir marqué des points dans l'opinion en montrant des «criminels» menottés par-delà leurs tatouages, accusés d'être membres de gangs vénézuéliens. Aujourd'hui, elle risque d'en perdre avec ses rafles organisées devant les établissements scolaires et les magasins de bricolage. ■

CORINE LESNES

Gavin Newsom : «La démocratie est attaquée sous nos yeux»

Dans une allocution solennelle, mardi 10 juin, le gouverneur démocrate de Californie a livré un réquisitoire implacable contre Trump

LOS ANGELES - envoyée spéciale

Si l'Amérique démocrate cherche un chef pour la résistance, Gavin Newsom est candidat. Mardi 10 juin, alors que la maire de Los Angeles, Karen Bass, décrétait un couvre-feu pour essayer de régler le problème de maintien de l'ordre qui continue à agiter le cœur de la deuxième ville du pays, le gouverneur de Californie s'est adressé à ses administrés sur un ton d'homme d'Etat. «*Ce moment que nous redoutions est arrivé*, a-t-il avancé. *La démocratie est attaquée sous nos yeux.*»

Le discours avait été annoncé comme une «allocution solennelle du gouverneur à la Californie, depuis Los Angeles», sur le thème : «*La démocratie à la croisée des chemins*». Depuis le début de la crise, Gavin Newsom sonne le toc-

sin. Il répond du tac au tac au président Donald Trump sur les réseaux sociaux, et les insultes volent avec tous ceux qui cherchent à priver l'Etat le plus riche et le plus peuplé du pays de ses prérogatives constitutionnelles.

Le conflit avec l'administration Trump sur la militarisation de la réponse aux manifestations à Los Angeles a permis au gouverneur démocrate, âgé de 57 ans, d'asseoir sa stature de potentiel candidat à l'élection présidentielle. Dans son allocution de mardi, il s'est présenté non pas comme l'homme qui défend son Etat mais comme celui qui se bat pour la démocratie elle-même. «*Ce que nous voyons n'a pas trait à l'application de la loi – il s'agit d'autoritarisme*, a-t-il déclaré. *La Californie est peut-être la première. Mais ce ne sera pas la dernière. D'autres Etats suivront. La démocratie est la prochaine cible.*»

Le gouverneur est revenu aux origines du contentieux avec l'administration Trump. Il a rappelé les rafles perpétrés par la police de l'immigration (ICE) dans les quartiers latinos, dont la brutalité a entraîné les protestations qui ne faiblissent pas dans le quartier de Downtown LA, et qui ont commencé à se propager dans le reste du pays, de Houston à New York. Des opérations qui, au lieu de se concentrer sur les migrants ayant un casier judiciaire ou faisant l'objet d'une décision d'expulsion, participent d'une politique d'*«expulsions de masse»* visant des familles de manière indiscriminée voire de simples passants arrêtés à la sortie d'un grand magasin.

Gavin Newsom a dénoncé la réquisition «illégale» de 4 000 membres de la garde nationale de Californie, et le déploiement de plus de 700 marines, en dépit de

garde-fous légaux et sans consultation des autorités locales ou de l'Etat. «*Trump étend un filet militaire sur Los Angeles*, a-t-il mis en garde. *Ses agents arrêtent des plongeurs, des jardiniers, des journaliers, des couturières. C'est cela, sa force? Non. C'est de la faiblesse déguisée en force.*»

Trump a «choisi l'escalade»

Le gouverneur a accusé le président d'avoir «*redoublé dans sa logique dangereuse*», en attisant les tensions. «*Et il l'a fait scientifiquement*», a-t-il ajouté. En parallèle, il a mis en garde les auteurs de troubles qui ont pillé des magasins et couvert de graffitis les bâtiments publics. «*Ce type de comportement criminel ne sera pas toléré*», a-t-il prévenu, précisant que plus de 370 personnes ont été arrêtées. En déployant des soldats formés pour le combat à l'étranger, Donald

Trump a «*choisi l'escalade*», a-t-il ajouté. «*Nous honorons leur courage et leur engagement. Mais nous ne voulons pas que nos rues soient militarisées par nos propres forces armées. Ni à Los Angeles, ni en Californie, ni ailleurs.*»

Le gouverneur a dressé un réquisitoire implacable contre Donald Trump, comme peu de démocrates l'ont fait depuis le 20 janvier. Dénonçant un président qui «*mène une attaque coordonnée contre les fondements mêmes de la démocratie américaine*», Gavin Newsom a rappelé qu'en moins de six mois, ce dernier a «*déclaré la guerre à la culture, à l'histoire, à la science et à la connaissance elle-même*», en s'en prenant avec véhémence aux médias, aux universités, aux avocats et aux juges, «*les pilars d'une société civile ordonnée*». Et samedi 14 juin, «*il va mobiliser nos héros militaires pour*

une démonstration de force vulgaire, à l'occasion de son anniversaire, à l'image des dictateurs déchus du passé», a déploré Gavin Newsom, en référence à la parade organisée par Donald Trump à Washington.

Mardi, le gouverneur de Californie a, enfin, tranché la question, que continuaient de soulever les juristes, sur l'existence d'une crise constitutionnelle aux Etats-Unis. «*Trump est en train de démolir l'œuvre des pères fondateurs. Il n'y a plus de contre-pouvoirs. Le principe fondamental des trois pouvoirs indépendants, à égalité les uns des autres, est piétiné*», a-t-il prévenu, avant d'appeler ses concitoyens à se mobiliser. «*Ce que Donald Trump cherche avant tout, c'est votre allégeance. Votre silence. Votre complicité en cet instant. Ne lui cédez rien.*» ■

C.L.

Etat palestinien : Paris veut croire à une dynamique

L'Élysée acte les engagements «inédits» du président de l'Autorité palestinienne pour une solution à deux Etats

La lettre a été déposée, lundi 9 juin, sur le bureau du président de la République. Au même moment, elle était transmise à Mohammed Ben Salman («MBS»), le prince héritier d'Arabie saoudite. Signée Mahmoud Abbas, président de l'Autorité palestinienne (AP), la missive s'apparente à une bénédiction pour l'Élysée, à quelques jours de la Conférence internationale sur le règlement pacifique de la question de Palestine, organisée par Paris et Riyad, dans l'enceinte de l'Organisation des Nations unies, à New York, du 17 au 21 juin.

Le vieux dirigeant de 89 ans égrène les gestes espérés par le président français, lançant un appel véhément au Hamas pour qu'il libère immédiatement tous les otages et s'engageant en faveur d'un Hamas démilitarisé qui ne jouera plus aucun rôle dans la gouvernance de l'Etat palestinien. «L'Etat palestinien doit être le seul garant de la sécurité sur son territoire, mais n'a aucune intention de devenir un Etat militarisé», écrit le chef de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).

Promesse de réforme de l'AP

Mahmoud Abbas promet aussi une réforme en profondeur de l'Autorité palestinienne avec la tenue d'élections présidentielles et législatives d'ici un an. «Nous sommes prêts à jouer pleinement notre rôle en avançant sur une voie crédible et irréversible pour mettre fin à l'occupation et conduire à la mise en place d'un Etat de Palestine indépendant et souverain et à la mise en œuvre de la solution des deux Etats, selon un calendrier précis et avec des solides garanties internationales», assure l'octogénaire, se disant «prêt à inviter des forces arabes et internationales à se déployer dans le cadre d'une mission de stabilisation-protection avec un mandat du Conseil de sécurité [des Nations unies]».

L'Élysée voit dans ces mots une «volonté réelle d'avancer vers la mise en œuvre de la solution à deux Etats», évoquant des engagements «concrets» et «inédits» de la part du président de l'AP.

Vaste opération militaire israélienne à Naplouse

AU MOINS DEUX PALESTINIENS ont été tués dans une opération militaire israélienne qui a débuté mardi 10 juin, autour de la vieille ville de Naplouse, dans le nord de la Cisjordanie occupée. Des dizaines de véhicules militaires se sont déployés peu après minuit dans ce quartier, où un couvre-feu a été décreté. L'armée a dit avoir fouillé «plus de 250 structures», arrêté six personnes et confisqué des armes dans le cadre d'une opération «antiterroriste», selon un communiqué. Le Croissant-Rouge palestinien a déclaré avoir pris en charge au moins 64 blessés, la plupart pour inhalation de gaz lacrymogène. Les bâtiments publics de Naplouse, notamment les écoles, ont été fermés sur ordre du gouvernorat.

Refuge pour les groupes armés

Le déploiement israélien à Naplouse marque une nouvelle étape dans l'opération, baptisée «Mur de fer», que l'Etat hébreu mène depuis le 21 janvier dans le nord de la Cisjordanie. Cette offensive a conduit l'armée israélienne à prendre le contrôle des trois camps de réfugiés dans cette région, celui de Jénine, de Nour Shams et de Tulkarem, qui ont été vidés de leur population et en grande partie détruits. Dédale de ruelles et de passages

«C'est la première fois que [Mahmoud Abbas] condamne le Hamas aussi fortement», juge un diplomate français, présentant cette lettre comme «un beau jalón sur le chemin de New York».

La réalité est sans doute plus contrastée. Une partie des promesses formulées par Mahmoud Abbas, président de l'Autorité palestinienne depuis 2005, sont des redites, en particulier celle concernant la tenue d'élections législatives. Ces mots ont-ils encore un sens alors qu'aucun scrutin n'a eu lieu depuis 2006 et qu'aucune avancée en ce sens n'est perceptible? «Il promet des choses, mais je ne pense pas que ce soit quelqu'un en qui on peut avoir confiance», commentait, mardi, Nasser Al-Qidwa, ancien ministre des affaires étrangères de l'Autorité palestinienne, qui s'exprimait depuis la Fondation Jean Jaurès, à Paris. «Cette lettre est aussi une bouteille à la mer.

Mahmoud Abbas est marginalisé [notamment depuis que le Hamas a pris le contrôle de la bande de Gaza]. Il tente de revenir dans le jeu en se présentant comme faisant partie de la solution», analyse David Khalifa, coorganisateur du forum avec la chercheuse Yasmina Asrarguis.

A l'approche du sommet onusien, tandis que les crimes de guerre se poursuivent dans une bande de Gaza pilonnée par l'armée israélienne, l'incertitude plane sur l'issue de cette conférence. «Il n'y a aucun mouvement à attendre de la part des Israéliens, observe l'ancien ambassadeur Michel Duclos, conseiller spécial à l'Institut Montaigne. La normalisation entre les capitales arabes et l'Etat hébreu n'est pas possible à ce stade; l'accent est donc mis sur d'autres formes de conditionalités, notamment concernant la capacité des Palestiniens à faire Etat.»

Au retour de son déplacement en Egypte, le 8 avril, Emmanuel Macron s'était avancé: «On doit aller vers une reconnaissance [de l'Etat palestinien] (...), et dans les prochains mois on ira», avait-il lancé, misant sur une «dynamique collective». Le président espérait, en retour, un geste du monde arabe en faveur de la

reconnaissance d'Israël. Tant que l'armée israélienne poursuit les bombardements à Gaza, sous l'œil horrifié de la communauté internationale, un tel effort semble toutefois illusoire. Les Saoudiens ne sont pas prêts à s'engager sur la voie d'une normalisation de leurs relations avec Israël sans reconnaissance, de sa part, de l'Etat palestinien. Ils pourraient, au minimum, contribuer financièrement à la reconstruction de Gaza. La venue de «MBS» à New York est, elle, conditionnée à la reconnaissance de la Palestine par la France, qui reste, à ce stade, hypothétique.

Israël mène une intense campagne diplomatique pour dissuader Paris d'aller aussi loin. Mais les autorités françaises continuent à travailler «d'arrache-pied», dit-on à l'Élysée, pour préparer cette conférence et lui donner une dimension sinon historique, du moins utile. S'il s'agit de reconnaître, dès juin, l'Etat palestinien,

la France veut avoir à ses côtés le Royaume-Uni, le Canada, voire le Japon, au sein du G7, mais aussi l'Australie et la Nouvelle-Zélande ainsi que des membres de l'Union européenne, comme la Belgique, les Pays-Bas, le Danemark, le Portugal et le Luxembourg. Paris pourrait ainsi faire valoir cette «dynamique» tant recherchée qui donnerait du poids à l'initiative du président français.

Une formule «graduelle»

Faute d'engager ces soutiens, Emmanuel Macron pourrait opter pour une formule dite «graduelle»: un engagement de reconnaissance d'ici à un an, par exemple, lié à la réalisation de différents paramètres, comme le désarmement du Hamas ou la réforme de l'Autorité palestinienne. «Le président français a remanié son approche diplomatique, abandonnant les discours théâtraux pour se concentrer sur la mise en place d'un cadre concret

Mahmoud Abbas, 89 ans, a lancé un appel véhément au Hamas pour qu'il libère immédiatement tous les otages

permettant aux dirigeants arabes et à Donald Trump de parvenir à la paix», constate Rym Momtaz, spécialiste du Proche-Orient, dans une note publiée mardi sur le site de la Fondation Carnegie. «L'objectif de cette conférence internationale ne serait pas de «relancer» un autre processus sans fin, mais de mettre en œuvre, une fois pour toutes, la solution à deux Etats», préside-t-elle.

Avant de trancher, la France guette un signe des capitales arabes, lequel pourrait, espère-t-on à

Paris, survenir dès lundi 16 ou mardi 17 juin. Après le courrier de Mahmoud Abbas, les diplomates français travaillent, en lien avec leurs homologues de la région, à une déclaration susceptible de tracer un chemin vers la reconnaissance de l'Etat hébreu, d'ici un à deux ans. Le sujet devrait, entre-temps, s'inviter au sommet du G7, organisé les 15, 16 et 17 juin, dans l'Alberta (Canada). A cette occasion, Emmanuel Macron cherchera sans doute à convaincre Donald Trump de faire à son tour un geste afin de laisser prospérer, à défaut de la soutenir, la dynamique qu'il appelle de ses vœux, en rassurant les capitales arabes, en imposant un cessez-le-feu à Gaza, voire en acceptant de superviser le déploiement de troupes arabes dans l'enclave palestinienne. Une sorte de va-tout, dont le résultat n'est pas acquis, à la veille de la conférence de New York. ■

CLAIRE GATINOIS
ET PHILIPPE RICARD



À l'UNOC 2025, un Pavillon européen de l'océan digital sous le signe de la collaboration et de l'innovation

Lors de la troisième Conférence des Nations unies sur l'océan, à Nice, le Pavillon européen de l'océan digital s'affirme comme un lieu central de dialogue et d'innovation. Mis en œuvre par Mercator Ocean International, cet espace illustre la volonté de l'Union européenne de renforcer la coopération internationale autour de la connaissance, de la préservation et de la gouvernance des océans grâce aux outils numériques.

UNOC 3 à Nice : DES ENJEUX CLÉS POUR LES OCÉANS

Organisée conjointement par la France et le Costa Rica, la troisième Conférence des Nations unies sur l'océan (UNOC 3) bat son plein à Nice depuis le 9 juin 2025 et jusqu'au 13, réunissant chefs d'Etat, délégués, scientifiques, ONG et passionnés des milieux marins. Face à la hausse de la température des mers, à la surpêche ou à la pollution, la préservation des océans – qui couvrent 70 % de la planète – est une priorité. À l'occasion de ce sommet, la communauté internationale se retrouve autour du thème « Accélérer l'action et mobiliser tous les acteurs pour conserver et utiliser durablement l'océan ».

LE PAVILLON EUROPÉEN : UN CARREFOUR D'ÉCHANGES ET D'INNOVATIONS

Dans ce cadre, l'Union européenne présente son Pavillon de l'océan digital, conçu comme un espace d'échanges et d'expérimentations autour des outils numériques au service de l'océan. Coordonné par l'organisation Mercator Ocean International, il s'articule en trois espaces : ENGAGE, une exposition immersive destinée à sensibiliser le grand public aux défis marins; INSPIRE, une scène dédiée à des sessions thématiques sur le changement climatique, l'élévation du niveau de la mer ou la perte de biodiversité; et DECIDE, un espace où le public peut découvrir des outils de pointe tels que le Jumeau numérique européen de l'océan – une réplique digitale capable de simuler l'impact de politiques marines et de tester des scénarios prédictifs.

L'INNOVATION AU SERVICE D'UN GOUVERNANCE MONDIALE DE L'OCÉAN

Outre le Jumeau numérique, les visiteurs peuvent découvrir le portail Océan & Climat, des tableaux de bord interactifs et une batterie d'indicateurs environnementaux conçus pour suivre l'état de l'océan, autant de dispositifs développés par l'organisation Mercator Ocean International pour le service marin de Copernicus. En passe de devenir une organisation intergouvernementale, Mercator Ocean International fournit des données, des services et des outils de modélisation océanique qui soutiennent la prise de décision, la recherche et les politiques publiques, et constituent un levier stratégique pour répondre aux objectifs de la Décennie des Nations unies pour les sciences océaniques, à l'Objectif de développement durable 14, au Pacte européen pour l'Océan ainsi qu'à la stratégie Global Gateway. «À l'occasion de la Conférence des Nations unies sur l'océan, nous réaffirmons notre engagement en faveur d'une mobilisation mondiale pour l'océan», souligne Pierre Bahurel, directeur général de Mercator Ocean International. « Nous œuvrons tous les jours pour renforcer la coopération internationale afin de développer des capacités, des outils et des services partagés à l'échelle globale. Je suis fier de voir les États européens s'unir au plus haut niveau pour bâtir une organisation intergouvernementale dédiée à l'océanographie digitale. Ce tournant illustre la maturité d'une discipline née en France il y a 30 ans et la volonté européenne de construire une science forte pour relever les grands défis de l'océan. »

POUR PLUS D'INFORMATIONS : DIGITALOCEANPAVILION.EU



Le Royaume-Uni sanctionne deux ministres d'extrême droite israéliens

Avec le Canada, l'Australie, la Norvège et la Nouvelle-Zélande, Londres va geler les avoirs de Bezalel Smotrich et Itamar Ben Gvir

LONDRES - correspondante

Londres a haussé significativement le ton contre le gouvernement du premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou, mardi 10 juin, en annonçant des sanctions contre deux membres d'extrême droite de son cabinet, Bezalel Smotrich (finances), et Itamar Ben Gvir (sécurité nationale). Conjointement avec le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Norvège, le Royaume-Uni va geler, avec effet immédiat, les avoirs de ces deux ultranationalistes et les interdire d'entrée sur son territoire. Il s'agit d'une réponse «à leurs incitations répétées à la violence contre les communautés palestiniennes», a précisé le Foreign Office.

«Le Royaume-Uni a fait savoir au gouvernement Nétanyahou, en public et en privé, qu'Israël devait cesser l'expansion des colonies illégales qui sapent un futur Etat palestinien, réprimer la violence des colons et condamner les déclarations incendiaires et extrémistes des deux individus susnommés», a ajouté le Foreign Office. Dans une déclaration commune avec ses homologues canadien, néo-zélandais, australien et norvégien, le ministre britannique des affaires étrangères, David Lammy, a souligné être «attaché à la solution à deux Etats», et que Londres «continuer[ait] de travailler avec [ses] partenaires à sa mise en œuvre»: «C'est le seul moyen de garantir la sécurité et la dignité des Israéliens et des Palestiniens et d'assurer la stabilité à long terme dans la région, mais il est mis en péril par la violence extrémiste des colons et l'expansion des colonies.»

Cette coalition occidentale sanctionnant les ministres Bezalel Smotrich et Itamar Ben Gvir ressemble à s'y méprendre à la fameuse alliance entre services de renseignement des «Five Eyes», à la différence notable que la Norvège s'est substituée aux Etats-Unis. Et la réaffirmation d'une nécessaire solution à deux Etats intervient alors que Mike Huckabee, l'ambassadeur américain en Israël, suggère que les Etats-Unis ne soutiennent plus la solution d'un Etat palestinien. Cet ex-gouverneur de l'Arkansas, nommé par le président américain, Donald Trump, à Jérusalem en avril, a déclaré, mardi, sur Bloomberg News: «A moins que des événements importants ne se produisent et ne changent la culture, il n'y a pas de place pour [un Etat palestinien].»

Réagissant aux sanctions, le gouvernement Nétanyahou a jugé «scandaleux que des élus et des membres du gouvernement soient soumis à ce genre de mesures». «Nous avons survécu au Pharaon, nous résisterons [au premier ministre britannique Keir] Starmer», a déclaré le ministre israélien de la sécurité nationale, Itamar Ben Gvir. Lui-même dirige le parti Otzma Yehudit («puissance juive») tandis que son collègue

Le ministre des affaires étrangères britannique a souligné être «attaché à la solution à deux Etats»

lègue Bezalel Smotrich, chargé du portefeuille des finances, est à la tête du Parti sioniste religieux. Ces deux petites formations ultranationalistes sont indispensables à Benjamin Nétanyahou: leur départ de sa coalition entraînerait la chute de son cabinet.

Bezalel Smotrich est coutumier des propos scandaleux: en août 2024, il avait suscité des réprobations internationales pour avoir déclaré: «Personne au monde ne permettra que nous affamions 2 millions de personnes [à Gaza], même si cela peut être justifié et moral pour libérer les otages.» En mai, il a émis le souhait que la bande de Gaza «soit entièrement détruite» et que la population palestinienne la quitte «en grand nombre pour des pays tiers». Quant à Itamar Ben Gvir, il a notamment affirmé, en août 2023, que «[ses] droits» étaient plus importants que ceux des Palestiniens en Cisjordanie.

Limitation des ventes d'armes
Les sanctions contre ces ministres sont d'autant plus significatives qu'elles émanent d'alliés traditionnels d'Israël. Le gouvernement Starmer, jusqu'alors très en soutien du «droit à se défendre» de l'Etat hébreu, n'a durci le ton que le 19 mai quand, avec le gouvernement français, il a jugé «intolerables» les souffrances humaines des Palestiniens de Gaza, affamés par le gouvernement israélien. Le lendemain, le Royaume-Uni suspendait la négociation d'un accord commercial avec Israël et disait travailler à d'autres mesures de rétorsion. «Le gouvernement agit enfin. Depuis près d'un an, moi et d'autres réclamons ces sanctions contre ces deux ministres extrémistes», a réagi Emily Thornberry, la présidente de la commission des affaires étrangères de la Chambre des communes.

Cette députée travailliste, membre de l'aile gauche du parti de Keir Starmer, a souhaité que ces sanctions soient «le prélude à une reconnaissance d'un Etat de Palestine la semaine prochaine [la semaine du 16 juin], et pas un substitut à cette reconnaissance». Le Royaume-Uni travaille à la préparation de la conférence de l'ONU du 18 juin, consacrée à la promotion de la solution à deux Etats et présidée par la France et l'Arabie saoudite. Pour l'instant, il ne s'est pas engagé à passer à l'acte. La gauche du Parti travailliste et des ONG (Oxfam, Human Rights Watch, l'association pro-palestinienne Al-Haq) réclament aussi que les ventes d'armes britanniques à Israël soient davantage limitées.

A l'automne 2024, le gouvernement britannique avait annoncé une interdiction partielle des exportations d'armes, mais il continue à produire environ 15 % des composants des avions de combat américains F-35, utilisés par l'armée israélienne pour bombarder Gaza. ■

CÉCILE DUCOURTIEUX

Les sanctions décidées sont d'autant plus significatives qu'elles émanent d'alliés traditionnels d'Israël



Devant un bureau consacré aux demandes de visite en prison, au palais de justice de Damas, le 26 mai. LAURENT VAN DER STOCKT POUR «LE MONDE»

En Syrie, la difficile remise en place du système judiciaire

Six mois après la chute du régime Al-Assad, les Syriens saluent avec prudence la réouverture des tribunaux dans les principales villes

REPORTAGE

DAMAS - envoyé spécial

Le destin de Samy (son prénom a été modifié à sa demande) aurait pu basculer un soir pluvieux du mois de mars, quand le véhicule à bord duquel il a pris place en compagnie de deux jeunes hommes et deux jeunes femmes a été stoppé à un barrage des forces de sécurité sur une avenue de Damas. Lui et ses amis avaient «bu des bières», admet-il. Ce qui n'échappe pas aux hommes en armes qui les contrôlent mais qui concentrent leur attention sur les deux femmes, dont ils tentent d'obtenir le numéro de téléphone: un harcèlement quotidien dont sont victimes les jeunes Syriennes dans l'espace public. Le ton monte. Les femmes sont priées de dégager et les hommes sont embarqués puis incarcérés dans une ancienne caserne.

Samy est privé de tout contact avec l'extérieur trois jours durant, le «temps que le «cheikh» statue sur votre sort», lui rétorquent les gardiens en évoquant avec déférence un mystérieux supérieur. Il est finalement relâché au bout de trois jours par le «cheikh» qui notifie ses décisions aux geôliers par le biais de messagerie WhatsApp. L'un de ses compagnons, sur lequel a été retrouvé un sachet de drogue, n'aura pas cette chance. Il est condamné à un an d'emprisonnement. Sans procès, sans jugeant ni avocat.

«Un parcours du combattant»
Le nombre de Syriens jugés sommairement dans les semaines qui ont suivi la chute du régime de Bachar Al-Assad début décembre 2024 reste difficile à mesurer. Mais depuis avril, avocats et justiciables saluent avec prudence la réouverture des tribunaux dans les principales villes du pays.

Le palais de justice de Damas ne désemplit pas en cette fin du mois de mai. Ecrivains publics et vendeurs de bouteilles d'eau obscurcissent l'entrée de l'imposant édifice ottoman, pris d'assaut par des centaines de personnes. Le portique de sécurité et détecteur d'explosifs, détruit, accueille impu-

sant le flux des entrants. Il n'a pas résisté aux pillages qui ont accompagné la chute du régime. Des armoires défoncées et des amas de documents dispersés jonchent le sol et les escaliers de l'édifice. On se presse devant le bureau de l'administration pénitentiaire pour obtenir un droit de visite; à l'état civil en quête d'un certificat de décès, de naissance, une notification de divorce; devant les chambres d'instruction...

Officiellement, 87 anciens juges ont été placés sous enquête par le ministère de la justice. La plupart sont d'ex-membres des cours antiterroristes mises en place en 2012, devant lesquelles des dizaines de milliers de personnes ont été déférées; envoyées à la police ou dans les oublieuses du régime d'Al-Assad. «Pour suivre les juges coupables de crimes qui ont envoyé des gens à la mort est essentiel. Mais ce n'est pas suffisant. Il faut écarter tous les corrompus qui ont profité du système pour s'enrichir. Les citoyens considèrent que la justice est pourrie», assène Hossam Khatab, le nouvel avocat général de Damas, représentant du nouveau parquet mis en place par les autorités et dépeché depuis la ville d'Idlib; l'ancien bastion du groupe islamiste Hayat Tahrir Al-Cham (HTC) où il exercait les mêmes fonctions.

Démarrant les clients à l'entrée du palais dans cette fin mai, l'avocat Mohamad Ibrahim estime que la moitié des juges aujourd'hui en fonction ont été nommés par HTC. L'autre, qui officiait sous l'ancien régime, est restée en poste, mais a été placée sous surveillance par les nouvelles autorités. Beaucoup d'avocats font également l'objet d'enquêtes pour des faits de collusion avec l'ancien régime. «Ceux qui s'entendaient avec les juges et partageaient les pots-de-vin que versaient les familles pour libérer leurs proches ou pour, simplement, avoir des nouvelles des disparus. Ceux qui dénonçaient leurs propres collègues aux services de renseignement», détaille M. Ibrahim.

Au rez-de-chaussée, les procédures s'entassent sur le bureau de M. Khatab. «Quelque 250 affaires d'homicides pour ne citer que les crimes graves», précise-t-il. Dans le

couloir, un ballet incessant d'hommes et de femmes vient buter contre sa porte: les plaintes n'étant pas transmises par les services de police, les plaignants doivent eux-mêmes les déposer auprès de l'avocat général. «C'est un parcours du combattant», confirment Ahmad Qadi Amine et Ines Medhaoui, des avocats croisés entre deux audiences. Encore faut-il que les plaintes soient enregistrées dans les commissariats.»

Postes de police fermés

Après l'évitement de Bachar Al-Assad du pouvoir, la plupart des policiers ont fui ou ont été suspendus, les postes de police ont été fermés. Ceux qui ont rouvert sont débordés. «Les prisons sont pleines, il n'y a pas de places en garde à vue. La majorité des délits ne sont pas traités et leurs auteurs sont, la plupart du temps, rapidement relâchés», explique Ahmad Qadi Amine, ce qui exacerbé le sentiment d'insécurité des habitants.

La désorganisation de l'appareil judiciaire n'épargne pas les premières victimes de l'ancien régime.

Accablée de fatigue après un périple en transports en commun depuis la banlieue de la Ghouta, Meriem, venue avec son fils dans l'espérance de récupérer leur domicile squatté depuis qu'ils ont été contraints de se réfugier dans le nord du pays en 2018 après l'évacuation forcée des habitants, est économie: «Allez à la cour administrative de Mazzeh [un quartier à 10 kilomètres].» Dépités, mère et fils se voient condamnés à une énième expédition dans les embouteillages et la fournaise de la fin de printemps damascène. «J'ai à peine de quoi nous acheter à manger», explique Meriem, qui s'éponge le visage avec son foulard. Ces plaintes s'empilent devant les juridictions administratives tout juste rouvertes: l'ancien régime ayant spolié et confisqué les biens de ceux qu'il soupçonnait de dissidence.

Au premier étage, trois membres d'un gang présumé, menottés les uns aux autres, sont pressés vers l'entrée d'une chambre d'instruction sous le regard noir de leur victime, un quadragénaire cambriolé et délesté de plusieurs milliers de dollars. Son avocat s'estime chanceux: «L'enquête a été rapide, et je n'ai pas dû payer de pot-de-vin, comme il était coutume de le faire sous l'ancien régime.» Mais les tribunaux, à l'entendre, se débattent aujourd'hui dans une situation financière calamiteuse et un fonctionnement chaotique. L'avocat cite pèle-mêle «le déficit de compétences [les juges des anciens territoires rebelles sont formés en deux ans], une administration affaiblie; des jours d'attente pour récupérer les motivations des décisions judiciaires, un état civil défaillant dont de nombreuses bases de données ont été détruites...»

Dans l'attente de nouveaux textes, le code pénal en vigueur sous Bachar Al-Assad continue de s'appliquer dans l'enceinte du tribunal de Damas, expurgé des articles relatifs à la lutte contre la subversion ou le trafic de devises étrangères qui ont envoyé des détenus par milliers dans les geôles de l'ancien régime. «Les lois existent et elles sont fonctionnelles, ce sont les juges et l'Etat qui les ont subverties», avance même Hossam Khatab, pourtant issu des juridictions des anciens territoires contrôlés par HTC, où une jurisprudence issue de la charia et des coutumes tribales s'appliquait jusqu'ici.

La déclaration constitutionnelle pour la période transitoire, signée en mars par le président par intérim Ahmed Al-Charaa, reste, elle, floue quant au futur cadre pénal et juridique du pays. La jurisprudence islamique (*fiqh*) deviendra la principale source de la législation. Le texte reconnaît des libertés fondamentales aux Syriens et promet des droits spécifiques aux minorités religieuses inspirées par l'ancien droit ottoman. ■

«Il faut écarter tous les [juges] corrompus qui ont profité du système pour s'enrichir»

HOSSAM KHATAB
avocat général de Damas

MADJID ZERROUKY

Brésil : Bolsonaro avoue aux juges ne pas avoir voulu céder le pouvoir

L'ex-président d'extrême droite est jugé pour tentative de coup d'Etat en janvier 2023, après l'élection de Lula

BRASILIA - envoyé spécial

Adresse, état civil, et profession. L'ancien président brésilien Jair Bolsonaro (2018-2022) s'est présenté comme un accusé de droit commun, mardi 10 juin, aux côtés de sept autres accusés, face au ministre du Tribunal suprême fédéral (STF), Alexandre de Moraes. Sous les néons blancs de l'annexe II-B de la cour de Brasilia, réorganisée en jury pénal pour le premier procès d'un ex-président pour tentative de coup d'Etat, les juges auditionnaient le « noyau central » du complot qui visait à empêcher le retour au pouvoir de Luiz Inacio Lula da Silva pour y maintenir Jair Bolsonaro, défaît dans les urnes en octobre 2022.

C'est bien ce dernier, accusé par la police fédérale d'avoir eu une participation « directe et effective » au putsch, qui fut au cœur de l'attention durant ces deux jours d'auditions. En jeu : une peine pouvant aller jusqu'à quarante-trois années de réclusion.

Conscient des risques encourus, le capitaine de réserve et ancien chef d'Etat a adopté un ton aimable. Ces quatre dernières années,

Jair Bolsonaro ne s'était pourtant pas privé d'attaquer le juge Moraes, devenu sa bête noire. Mardi, le leader d'extrême droite est même allé jusqu'à lui présenter des excuses pour des propos tenus lors d'une réunion avec des proches, en juillet 2022, au cours de laquelle il avait accusé le juge et deux de ses collègues du STF d'avoir reçu entre 30 et 50 millions de dollars (entre 26 et 44 millions d'euros) de pots-de-vin pour manipuler les élections. « Ça m'a échappé (...), je n'avais pas l'intention de vous accuser d'un quelconque écart de conduite », a plaidé l'accusé, d'un ton pénaud.

Pour la première fois devant des juges, Jair Bolsonaro a avoué avoir, lors de « conversations informelles » avec des hauts responsables de l'armée, cherché « des alternatives, dans le cadre de la Constitution », pour ne pas céder le pouvoir, avant de rapidement abandonner. Une déclaration allant au-delà de la version préalablement transmise au Tribunal par ses avocats. Tout en niant sa responsabilité dans la rédaction d'un supposé « plan du coup d'Etat », document prévoyant la déclaration de l'état de siège, l'ar-

restation du juge Moraes et l'organisation d'un nouveau scrutin, qu'il aurait modifié et approuvé, selon la déposition d'un des coaccusés. « Ça m'a été présenté rapidement sur un écran », a balayé l'intéressé.

De hauts gradés en cause

L'exemplaire de la Constitution sciemment posé sur son pupitre, Jair Bolsonaro a néanmoins maintenu ses critiques sur le manque de fiabilité du vote électronique, au cœur de son argumentaire mettant en doute la sincérité du scrutin.

Ce sont justement ces attaques contre le système électoral, répétées avec intensité à l'approche du scrutin de 2022 par le clan Bolsonaro, que les enquêteurs considèrent comme le fondement d'une rhétorique ayant pu mener aux attaques du 8 janvier 2023. Ce jour-là, une semaine après l'investiture de Lula, des milliers de manifestants avaient pris d'assaut les lieux de pouvoir de la capitale brésilienne, réclamant une intervention de l'armée pour maintenir Jair Bolsonaro au pouvoir.

« Nous ne sommes pas face à une accusation de tentative de coup

d'Etat classique, avec des chars dans la rue et des soldats qui arrêtent le président élu. C'est plutôt un enchaînement de faits qui mène à une décrédibilisation des urnes électroniques et des institutions brésiliennes de la part d'une partie de la population, qui permet ensuite ces attaques, souligne Felipe Recondo, journaliste spécialisé dans la couverture du Tribunal suprême fédéral. La grande difficulté juridique de l'accusation est donc de trouver les éléments pouvant imputer à ces personnes la responsabilité de ces événements. »

Reste qu'avant même le verdict, pas attendu avant plusieurs semaines, le procès revêt un caractère historique en ce qu'il met en cause des accusés issus des plus hauts échelons de l'armée. Parmi les sept autres membres du « noyau central », on compte notamment le commandant Almir Garnier, ex-chef de la marine, ou le général Augusto Heleno, ancien chef du cabinet de sécurité institutionnelle (GSI), chargé notamment de la protection du président. Une première, dans un pays encore sous le coup de la loi d'amnistie de 1979, qui garantit l'impunité aux auteurs de crimes politiques pendant la dictature militaire (1964-1985).

« Ce jugement peut aussi avoir un effet pédagogique pour l'armée qui, depuis plus de cent ans, se voit comme une corporation avec un rôle politique », explique Rodrigo Patto Sa Motta, historien spéci-

Jair Bolsonaro a maintenu ses critiques sur le manque de fiabilité du vote électronique

liste de la dictature. De fait, les forces armées semblent vouloir prendre leurs distances avec toutes velléités putschistes. En témoigne l'expulsion, le 4 juin, du soldat Marco Antonio Braga Caldas, premier militaire condamné pour sa participation aux émeutes du 8 janvier 2023. Condamné à quatorze ans d'emprisonnement, ce dernier était issu de la marine, seul organe de l'armée ayant manifesté son soutien à la tentative de coup d'Etat.

La conclusion de ce procès reste cependant menacée par l'adoption possible d'un projet de loi d'amnistie. Présenté par le Parti libéral de Jair Bolsonaro, le texte prévoit d'effacer les peines prononcées contre les participants aux émeutes, sans inclure toutefois l'ex-président. S'il était voté, il pourrait diminuer l'impact des 898 condamnations déjà prononcées par le STF dans le cadre des émeutes de 2023. « Le STF [le Tribunal possède également des pouvoirs d'une cour constitutionnelle] pourrait retoquer [le projet de loi], mais si, en 2026, un candidat d'extrême droite gagne les élections avec un gros soutien populaire, les juges ne seraient pas dans de bonnes conditions pour le faire », détaille Felipe Recondo, faisant référence à de possibles pressions venant des milieux politiques.

Cette perspective permet donc à Jair Bolsonaro d'entretenir le mythe de sa candidature à l'élection présidentielle de 2026, malgré une peine d'inéligibilité de huit ans prononcée à son encontre en 2023. En pleine audience, l'accusé s'est même payé le luxe de fanfaronner devant son ennemi juré : « Je peux me permettre une blague ? Je voudrais vous proposer d'être mon vice-président pour 2026. » ■

RAPHAËL BERNARD

ARGENTINE Prison et inéligibilité confirmées pour l'ex-présidente Kirchner

La Cour suprême argentine a confirmé, mardi 10 juin, la condamnation de l'ex-présidente péroniste Cristina Kirchner à une peine de six années de prison et d'inéligibilité à vie pour fraude, pendant sa présidence (2007-2015). Dans son jugement, elle considère que les peines en première et deuxième instances étaient « fondées sur les nombreuses preuves produites ». Son âge, 72 ans, devrait toutefois éviter l'incarcération à Mme Kirchner, principale opposante du président d'extrême droite, Javier Milei, au bénéfice d'une assignation à résidence. Elle a cinq jours ouvrables pour se présenter en vue de l'exécution de sa peine. — (AFP)

COLOMBIE Sept morts dans des attaques coordonnées dans le sud-ouest du pays

Sept personnes ont été tuées et 28 blessées, mardi 10 juin, dans des attaques coordonnées dans le sud-ouest de la Colombie, théâtre d'affrontements récurrents entre forces de l'ordre et dissidents de l'ex-guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), qui ont signé un accord de paix en 2016. Au total, 24 attaques, sous forme de fusillades et d'explosions de drones ou de voitures et de motos piégées, ont visé des postes de police et des bâtiments municipaux à Cali, la troisième ville du pays, ainsi que plusieurs municipalités voisines. — (AFP)

PEUGEOT
24 JOURS CHRONO

OFFRES EXCEPTIONNELLES JUSQU'AU 24 JUIN

A 0g CO₂/km

B

C

D

E

F

G

JUSQU'À 5 000 € + 8 ANS DE GARANTIE OFFERTS⁽²⁾

PEUGEOT RECOMMANDÉ TotalEnergies consommation mixte WLTP (l/100 km) : 0

(1) Dans le réseau Peugeot participant. (2) Soit 5 000€ d'aides à la commande pour E-5008 GT 210 ch neuf. Offre réservée aux particuliers non cumulable jusqu'au 24/06/25 dans le réseau PEUGEOT participant. Modèle présenté : E-208 GT 136ch avec options : 4 300€ d'avantage client dont 800€ de remise et 3 500€ de primes à la commande. (3) Peugeot Care : 2 ans de garantie constructeur et jusqu'à 6 ans de garantie additionnelle activée à chaque entretien prévu au plan d'entretien effectué dans le réseau Peugeot participant valable jusqu'à l'entretien suivant dans la double limite de 8 ans et 160000km (au 1er des 2 termes atteints). Conditions sur Peugeot.fr. Automobile PEUGEOT 552 144 503 RCS Versailles.

Au quotidien, prenez les transports en commun. #SeDéplacerMoinsPolluer

L'Autriche en état de choc après la tuerie dans un lycée

L'attaque par un ancien élève, qui a fait dix morts, sidère le pays alpin, l'un des plus sûrs au monde. Les responsables politiques ont fait bloc

VIENNE - correspondant régional

L'Autriche, pays parmi les plus sûrs et les plus paisibles au monde, n'était pas préparée à un tel choc. Mardi 10 juin, un jeune homme de 21 ans est entré, vers 10 heures, dans son ancien lycée de Graz, deuxième ville du pays alpin, à 200 kilomètres au sud de Vienne, pour tirer sur des élèves et des professeurs. Après avoir laissé un lourd bilan derrière lui – sept femmes et trois hommes ont été tués, dont un élève français de 17 ans –, il s'est suicidé dans les toilettes de l'établissement scolaire, situé à quelques centaines de mètres de la gare principale.

Le bilan pourrait encore s'alourdir : les autorités ont signalé onze blessés, dont plusieurs en état critique. Les vidéos postées par des voisins sur les réseaux sociaux font entendre des tirs interrompus par des cris surveillant du gros cube gris de trois étages situé dans un quartier résidentiel de cette ville universitaire de 300 000 habitants. «*J'ai vu un blessé. Une mère n'a pas retrouvé son enfant. Un autre ne s'est pas relevé*», a raconté, au tabloid *Kronen Zeitung*, Sandra Roller, qui habite en face du lycée. «*Les parents des enfants ont couru jusqu'à l'école en passant devant mon restaurant et en pleurant, certains enfants se sont cachés derrière une clôture près de l'aire de jeux*», a aussi témoigné un patron de restaurant kebab installé à

100 mètres de l'établissement. Si les secours et la police se sont déplacés massivement, dès les premiers appels à l'aide, pour mettre en sécurité le plus rapidement possible les 400 élèves du lycée dans une salle de spectacle voisine, ils n'ont pas pu empêcher ce qui est l'événement le plus sanglant des dernières décennies en Autriche. «*Une tragédie nationale qui ébranle profondément notre pays tout entier*», a résumé Christian Stocker, le chancelier conservateur qui s'est immédiatement rendu sur place, en parlant d'un «*Amoklauf*», selon ce terme allemand qui désigne les «crises de folie meurtrière».

«Personne ne s'attendait à ça»
Agé de 21 ans, le tueur présumé était un citoyen autrichien habitant les environs de Graz et inconnu des services de police. Ces derniers ont seulement confirmé qu'il s'était procuré légalement les deux armes qui ont été retrouvées sur les lieux. Selon plusieurs médias autrichiens, il s'agirait d'un Glock et d'un fusil de chasse. Le tueur aurait visé précisément la salle de classe où il avait étudié, deux ans plus tôt, avant d'abandonner sa scolarité sans avoir décroché le bac. Plusieurs médias ont assuré qu'il aurait été victime de harcèlement. Mardi soir, la police a indiqué à la télévision publique ORF avoir retrouvé une lettre d'adieu adressée à ses parents lors d'une perquisition à son domicile, mais ajouté qu'elle

L'acquisition d'armes à feu est plutôt facile, et le nombre de permis de port d'armes n'a cessé de progresser

ne donnait aucun indice sur son mobile. Le pays alpin a beau chercher dans ses archives, impossible de trouver dans son histoire récente une tuerie de masse comparable. Désarçonnés, les commentateurs de plateaux télévisés en étaient réduits, mardi, à répéter que «*personne ne s'attendait à ça en Autriche*» et à chercher des points de comparaison aux Etats-Unis, un pays où les établissements scolaires surprotégés face à la répétition des fusillades n'ont rien à voir avec les écoles autrichiennes, des lieux souvent paisibles, encore ouverts vers l'extérieur et accessibles sans aucun contrôle de sécurité. «*Et on se réjouit toujours quand un ancien élève nous rend visite*», expliquait un directeur d'école sur l'ORF.

L'acquisition d'armes à feu est toutefois relativement facile en Autriche, pays où le nombre de permis de port d'armes n'a cessé de progresser ces dernières années, avec 1,5 million d'armes légalement en circulation et 370 000 titulaires de port d'armes

pour 9 millions d'habitants. Des débats sur le durcissement de la régulation des armes surgissent certes régulièrement dans l'espace politique mais jusqu'ici sans véritable conséquence, notamment en raison de la très faible criminalité générale.

Face à ce drame, les responsables politiques autrichiens ont repoussé ce débat à plus tard et ont fait bloc, durant toute la journée de mardi, tandis qu'affluaient de l'étranger de nombreux messages de soutien. «*Les nouvelles de Graz me touchent au cœur*», a notamment réagi, sur X, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen. Le président français, Emmanuel Macron, a lui aussi fait partie de sa «*vive émotion*» et adressé aux «*proches des victimes*» comme au «*peuple autrichien*» toute la «*solidarité de la France*». Sur place, une conférence de presse transpartisane a été organisée au pied levé, mardi, par le chancelier, son ministre de l'éducation du parti libéral NEOS, Christoph Wiederkehr, le président du Land de Styrie, Mario Kunasek, élus du parti d'extrême droite FPÖ, et la maire communiste de Graz, Elke Kahr. Côte à côté, ils ont annoncé trois jours de deuil national et une minute de silence, mercredi, à 10 heures, dans toute l'Autriche. «*Tout cela nous laisse sans voix, le plus important est qu'on reste ensemble*», a expliqué, les larmes aux yeux, Mme Kahr. ■

JEAN-BAPTISTE CHASTAND

Invité d'honneur à Moscou, le père d'Elon Musk encense Vladimir Poutine

Errol Musk a mis sur le compte du «stress» et de la «fatigue» la dispute entre son fils et Trump

AMOSCOU, le père d'Elon Musk est venu faire le «show» pour parler de l'avenir. Invité d'honneur d'un forum organisé par des figures russes du conservatisme orthodoxe et du patriottisme éducatif, Errol Musk, 79 ans, a dévisé sur le «futur», mardi 10 juin, devant un public trié sur le volet. Général, le thème a permis à l'homme d'affaires sud-africain de débiter quelques banalités sur divers sujets. Avec, au passage, un vrai-faux scoop sur l'inattendue origine de SpaceX et des affaires spatiales de son fils. «*Elon était en Russie pour essayer d'acheter une fusée ici. C'est là, comme chacun sait, qu'on fabrique les meilleures fusées. Ils ne lui ont pas donné. Ils pensaient qu'il plaisaitant*», a confié Errol Musk en riant.

Cette conférence inédite se voulait aussi démesurée que son intitulé : Forum du futur 2050. Elle était organisée et financée par le magnat conservateur Konstantin

Malofeev et l'idéologue ultranationaliste Alexandre Douguine. Le premier est le propriétaire de Tsargrad, chaîne de télévision orthodoxe défendant les valeurs traditionnelles russes face au «déclin» supposé de l'Occident. Le second est l'auteur de nombreux essais louant l'impérialisme russe et son expansionnisme militaire. Les deux hommes, réputés influents au Kremlin et sous sanctions occidentales, avaient aussi convié le conspirationniste américain Alex Jones et la vedette du populisme politique britannique George Galloway.

Lors de sa causerie, Errol Musk a évoqué la conquête spatiale chère à son fils Elon, mais aussi les différences culturelles et la morale. Son intervention d'une bonne demi-heure, dans un style détendu, s'est glissée entre une table ronde sur la «politique territoriale de la grande Russie du futur» et une intervention d'Alexandre Douguine intitulée : «L'avenir de la Russie,

une pensée, un pays, un peuple». Musk senior a dressé un étrange parallèle entre les «valeurs russes» et la «confusion morale» de l'Occident. Il s'est posé en admirateur d'une Russie traditionnelle, solide et fière, où les «enfants ne passent pas leur temps à danser [sur le réseau social] TikTok».

«Une erreur d'Elon»

Pendant deux jours, le père de l'homme le plus riche du monde a attisé les curiosités. Ses déclarations ont été reprises avec d'autant plus d'enthousiasme par les médias du Kremlin que ses propos s'inscrivent parfaitement dans le récit de Vladimir Poutine. Si aucune rencontre officielle n'a eu lieu avec le président, Errol Musk n'a cessé de l'encenser dans les divers entretiens qu'il a accordés, célébrant à la fois une «personnalité impressionnante» et un «homme d'ordre». Puis, s'exprimant au début du forum aux côtés de Sergueï Lavrov, le ministre des affaires étrangères russe, il a salué une nouvelle fois Vladimir Poutine, le qualifiant d'«homme très stable et agréable».

Errol Musk a, en revanche, condamné son propre fils pour sa récente dispute avec le président des Etats-Unis, Donald Trump. «*Une erreur d'Elon*», a-t-il regretté. Pour lui, il s'agit du résultat de leurs fatigues cumulées. «*Ils ont été tous deux très stressés pendant cinq mois. Donnez-leur un peu de répit. Ils ont dû se débarrasser de toute opposition, essayer de remettre le pays sur les rails, poursuivre leurs activités comme si de rien n'était*.» ■

sont très fatigués et stressés», a ainsi temporisé Errol Musk. A l'en croire, il s'agit d'une simple «brouille, qui prendra fin demain».

Pour sa première visite à Moscou, il a fait son «tour VIP». Les télévisions publiques russes ont fait leurs choux gras de ses déambulations dans la capitale, qu'il a trouvée «étonnamment moderne». Lui-même a constamment joué à l'invité idéal, vantant la propriété des rues et trouvant parfait le bortsch qui lui était servi. Lors d'une des scènes les plus pittoresques de son séjour, il a déclaré avoir failli «tomber de sa chaise» en découvrant... une assiette de purée accompagnée d'une simple boule de viande, autre plat traditionnel russe.

Cette scène tournée dans un café proche de la place Rouge apparaît comme une sorte de «soft power inversé» : le régime de Vladimir Poutine fait briller Moscou à travers le regard éberlué d'un Occidental au patronyme célèbre, mais à la parole peu engagée politiquement. Emerveillé par la modestie du menu et l'ambiance «authentique», Errol Musk a vanté le rapport qualité-prix et la chaleur de l'accueil, allant jusqu'à déclarer qu'*«en Occident, un tel repas coûterait une fortune»*. Ce passage à table a été mis en scène comme une épiphénomène : celle d'un homme riche découvrant la «vérité du peuple» dans les plats simples. Ce fut le point fort du «Errol Show» : la pause déjeuner, à la sauce du Kremlin, a eu le goût d'un acte de foi géopolitique. ■

BENJAMIN QUÉNELLE

Face au Pakistan, l'Inde tente de revenir sur la scène internationale

Le conflit en mai n'a pas fait de vainqueurs, mais a affaibli diplomatiquement New Delhi

NEW DELHI - correspondante

L'Inde a sorti sa carte maîtresse. Le ministre des affaires étrangères et diplomate de carrière, Subrahmanyam Jaishankar, se trouve actuellement en Europe pour plaider la cause de New Delhi dans les capitales occidentales, à la suite de la confrontation militaire qui a opposé son pays au Pakistan du 7 au 10 mai. L'opération «Sindoor», lancée par l'Inde contre le Pakistan après un attentat terroriste au Cachemire indien visant des civils, n'a pas fait de vainqueurs, mais, d'un point de vue diplomatique, l'Inde est apparue affaiblie. Les deux pays administrent chacun une partie de cette région himalayenne, mais ils en revendent tous deux la totalité. New Delhi accuse Islamabad de soutenir l'insurrection séparatiste qui ensanglante le Cachemire indien depuis les années 1990.

Le gouvernement du premier ministre indien, Narendra Modi, n'a, lors de cet affrontement, pas obtenu le soutien escompté sur la scène internationale. «*A court terme, l'Inde a fait marche arrière*», estima ainsi le politologue Pratap Bhanu Mehta dans l'une de ses chroniques publiées dans le quotidien *The Indian Express*. Cette escalade militaire a, à nouveau, placé l'Inde et le Pakistan sur un pied d'égalité sur la scène internationale, estime l'analyste. Pour l'Inde, c'est un échec. Ces dernières années, New Delhi n'a eu de cesse de se positionner comme un acteur géopolitique incontournable dans la quête des puissances occidentales à contrebalancer la domination de la Chine dans l'Indo-Pacifique. L'intervention de Donald Trump a totalement sapé le narratif de M. Modi. Le président américain s'est attribué les mérites du cessez-le-feu entre les deux pays, affirmant qu'il avait menacé l'Inde de sanctions commerciales. Ces déclarations ont déclenché la fureur à New Delhi, mais elles ont réjoui Islamabad, qui souhaite internationaliser la question du Cachemire.

Sur le plan militaire, si l'armée de l'air indienne a fait la démonstration qu'elle pouvait pénétrer profondément le territoire pakistanaise pour viser des cibles choisies, la perte d'avion au premier jour du conflit a eu un effet déterminant. Après bien des dénégociations, le chef de l'Etat-major de l'armée indienne a fini par concéder, le 31 mai, avoir perdu au moins un jet. «*Le Pakistan a été meilleur que l'Inde dans cette guerre de l'information*», concède Anit Mukherjee, chercheur associé au Centre for Social and Economic Progress, un groupe de réflexion installé à New Delhi. Le Pakistan a, en effet, annoncé, dès le premier jour de l'offensive, avoir abattu des avions indiens là où il aura fallu à l'Inde plusieurs jours pour reprendre le dessus sur le récit. «*Pourtant, d'un point de vue purement militaire, il est clair que l'Inde a dominé les combats*», juge cet expert.

«Symboliquement, les Indiens frappent plus fort avec leurs délations, mais, sur le fond, il est difficile d'en mesurer l'impact», estime Thibault Fournol, qui coordonne l'Observatoire du multilatéralisme en Indo-Pacifique, qui à la Fondation pour la recherche stratégique, un groupe de réflexion installé à Paris. «*Auprès de ses partenaires occidentaux, la capacité de résonance de l'Inde pourrait se trouver limitée par son absence durable de positionnement sur les conflits en cours, notamment sa réticence à condamner explicitement la Russie dans le cadre de la guerre en Ukraine*», estime le chercheur. Et de conclure : «*Dans cette situation, les contradictions en principe assumées de sa posture multilatérale apparaissent de manière concrète.*» ■

CAROLE DIETERICH

Bruxelles propose un 18^e paquet de sanctions contre la Russie

La Commission européenne a proposé, mardi 10 juin, un 18^e paquet de sanctions contre la Russie, visant notamment ses revenus énergétiques et son secteur bancaire. Concernant l'énergie, la Commission souhaite ainsi modifier le plafonnement du prix du baril de pétrole russe, de 60 à 45 dollars (de 53 à 39 euros). S'agissant des banques, elle propose d'ajouter 22 établissements aux 23 banques russes déjà exclues du service de messagerie sécurisée permettant les transactions internationales Swift et d'étendre cette interdiction à toutes les transactions internationales. «*La force est le seul langage que la Russie comprendra*», a déclaré la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, lors de la présentation de ce nouveau paquet de sanctions.

L'appel de 95 Etats contre la pollution plastique

A Nice, les pays signataires souhaitent un traité « ambitieux » pour réduire l'usage et la production de plastique

C'est une nouvelle étape diplomatique sur le long chemin vers l'adoption d'un premier traité international censé mettre fin au fléau de la pollution plastique. Au deuxième jour de la Conférence des Nations unies sur l'océan (UNOC), mardi 10 juin, les Etats qui poussent pour un texte contraignant ont lancé l'*«appel de Nice pour un traité ambitieux sur le plastique»*. La déclaration, à l'initiative de la France, qui accueille la troisième édition de l'UNOC, a déjà reçu le soutien de 95 pays de tous les continents, renforçant la pression sur les Etats-Unis et la Chine – non signataires – les deux plus gros consommateurs de plastiques, qui freinent depuis le début des négociations il y a un peu plus de deux ans.

L'*«appel de Nice»* intervient à un moment charnière du processus de négociation : deux mois avant une session décisive qui se tiendra à Genève du 5 au 14 août, après l'échec du dernier round diplomatique en décembre 2024 à Pusan. En Corée du Sud, la communauté internationale n'avait pas réussi à se mettre d'accord sur un texte, en raison de l'opposition d'une minorité de pays producteurs de pétrole emmenés par l'Arabie saoudite et soutenu par la Chine qui veulent limiter le traité à la seule question de la gestion des déchets et s'opposent à toute obligation de réduction de la production de plas-

La déclaration renforce la pression sur les Etats-Unis et la Chine, qui freinent depuis le début des négociations

tiques. «Nous ne renoncerons pas, il est temps d'agir à la source du problème face à cette crise qui menace nos océans, notre environnement et notre santé», a indiqué la ministre de la transition écologique, Agnès Pannier-Ruничар, lors d'une conférence organisée à Nice avec notamment ses alter ego du Mexique, du Cambodge, du Sénégal, des Tuvalu et la commissaire européenne à l'environnement. C'est un signal fort que nous envoyons collectivement au reste du monde à quelques semaines de la reprise des négociations à Genève.»

Dans leur déclaration, ces Etats estiment «essentiel» de s'attaquer à la production et à la consommation de plastiques pour espérer mettre fin à cette pollution. Ils demandent de manière très claire l'*«adoption d'un objectif mondial visant à réduire la production et la consommation de polymères plastiques primaires à des niveaux durables»*. Cet objectif sera «régulièrement révisé en

vue de rehausser le niveau d'ambition», précise le texte. La production mondiale de plastiques (on recense plus de 4 000 polymères différents) a doublé ces vingt dernières années et devrait dépasser 500 millions de tonnes en 2025. Selon les prévisions de l'Organisation de coopération et de développement économiques, cette production exponentielle devrait atteindre le milliard de tonnes avant 2050, si rien n'est fait.

Risque pour le climat

Elle s'accompagne d'une explosion comparable des déchets : ils devraient presque doubler entre 2020 et 2040, pour dépasser 600 millions de tonnes. Une très faible partie est recyclée (moins de 10 %), près de la moitié est enfouie dans des décharges et 19 % sont incinérés. Le reste (22 %) se retrouve dans l'environnement, notamment dans les océans. L'équivalent d'un camion-poubelle rempli de déchets plastiques est déversé chaque minute dans les mers.

Poison pour les écosystèmes et la santé humaine, le plastique est également un danger pour le climat. Selon les estimations du programme des Nations unies pour l'environnement, la part des émissions liées à la seule production de plastique, qui repose sur l'extraction et la transformation de combustible fossile, devrait quasiment quadrupler d'ici à 2050, pour représenter 15 % des émissions globales de gaz à effet de serre. Autrement dit, cette production pourrait enterrer à elle seule les derniers maigres espoirs de maintenir le réchauffement climatique à 1,5 °C, objectif le plus ambitieux de l'accord de Paris.

L'*«appel de Nice»* réclame «des obligations contraignantes» pour les Etats et pas seulement des «engagements volontaires» comme le souhaitent les Etats-Unis. Les pays signataires du traité seraient ainsi obligés de rendre compte de leur production, de leurs importations et de leurs exportations de polymères plastiques primaires.

Pour mieux protéger les populations des effets nocifs des plastiques, les signataires demandent également une obligation juridiquement contraignante pour «éliminer progressivement les produits plastiques les plus problématiques et les produits chimiques les plus préoccupants», estimés à plus de 16 000 dont certains cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction ou perturbateurs endocriniens. Ils proposent ainsi d'établir une liste mondiale de produits à interdire qui serait actualisée en fonction des études scientifiques.

Autre obligation contraignante inscrite dans la déclaration de Nice : améliorer la conception des produits plastiques et s'assurer d'un impact environnemental minimal et qui protège la santé humaine. Pour répondre aux inquiétudes des pays en développement et des petits Etats insulaires, les Etats signataires de l'*«appel de Nice»* proposent par ailleurs la mise en place d'un mécanisme financier fondé sur le principe pollueur-payeur afin d'aider à la mise en œuvre du traité.

«La France est à la pointe de la mobilisation, s'est félicité Emmanuel Macron, mardi soir, sur France 2. On doit emmener la communauté internationale pour réduire massivement l'utilisation du plastique. Le recyclage, c'est impor-

tant, mais c'est déjà un peu trop tard. Il faut sortir du tout plastique.» La veille, dans la presse quotidienne régionale, le président de la République appelait pourtant à «continuer le combat sur la consigne pour recyclage». Locomotive sur la scène internationale, la France est très en retard sur ses objectifs : en finir avec le plastique à usage unique à l'horizon 2040. Le taux de recyclage du plastique n'est que de 28 %. Très loin de l'objectif de 55 % d'ici à 2029.

«La déclaration de Nice est un signal fort sur la détermination à aboutir à un traité réellement ambitieux et à résister aux pays et aux lobbys qui veulent réduire ce traité au traitement des déchets et en limiter la portée», réagit Muriel Parpin, de l'association No Plastic in My Sea, membre d'une coalition de 235 organisations dont Greenpeace et le Fonds mondial pour la nature qui saluent l'*«appel de Nice»* comme «un seuil commun, pas un plafond».

Juriste au Centre pour le droit international de l'environnement, Andres Del Castillo estime que la déclaration de Nice, au-delà du signal politique, peut «mettre un terme à la tyrannie du consensus qui empêche tout progrès depuis des décennies dans les discussions multilatérales sur l'environnement». En d'autres termes, aboutir au cours de l'été à un traité juridiquement contraignant sans les Etats qui veulent l'affaiblir. ■

STÉPHANE MANDARD

Une trentaine de pays s'engagent en faveur d'un «océan silencieux»

Une coalition de 37 pays, menée par le Panama et le Canada, s'est engagée, lundi 9 juin, à Nice, à combattre la pollution sonore du transport maritime, qui nuit à de nombreuses espèces sous-marines. Les Etats signataires souhaitent faire progresser la conception et l'exploitation de navires plus silencieux au sein de l'Organisation maritime internationale. Ils promettent également d'intégrer les mesures de réduction du bruit dans la création et la gestion de leurs aires marines protégées, et de mettre en œuvre des solutions pour réduire le bruit des navires afin de protéger la vie marine.

ON EST ICI

1,2 TWh/AN⁽¹⁾

10 TWh/AN

DE CAPACITÉS DE PRODUCTION DE BIOMÉTHANE PAR ENGIE D'ICI 2030⁽²⁾

FAIRE AVANCER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, C'EST NOTRE RAISON D'ÊTRE.

ENGIE, 2^e producteur de biométhane en France⁽³⁾, développe des gaz renouvelables qui servent notamment au chauffage des bâtiments, à l'industrie et à la mobilité lourde. ENGIE, ce sont 98 000 femmes et hommes qui agissent chaque jour pour fournir une énergie décarbonée, abordable et fiable, et ainsi faire de la transition énergétique une réalité. #AgissonsEnsemble

L'énergie est notre avenir, économisons-la!

⁽¹⁾ 1 TWh de biométhane permet de chauffer environ 100 000 logements par an.
⁽²⁾ De capacités de production de biométhane par ENGIE en 2024 en Europe. ⁽³⁾ En Europe. ⁽⁴⁾ Étude interne et Databook 2024.
Plus d'informations sur engie.com/on-est-ici-dans-la-transition-energetique
ENGIE : SA AU CAPITAL DE 2435285011 € - RCS NANTERRE 542107651. © Nicolas Pollet-Villard.

engie

Transition écologique : les deux visages de Macron

Le chef de l'Etat, qui se présente à Nice comme le leader de la lutte écologique, a laissé dériver la planification

Emmanuel Macron a ressorti son costume le plus vert, celui qu'il endosse lors des sommets internationaux et des Conférences des parties pour le climat (COP). Depuis son arrivée à la Conférence des Nations unies sur l'océan (UNOC), à Nice, le président de la République multiplie les déclarations très allantes sur l'écologie et très offensives contre les pays les moins vertueux. Des sorties que ne renierait aucun des 2 300 scientifiques présents à Nice.

«Le climat, comme la biodiversité, ce n'est pas une question d'opinion, c'est une question de faits scientifiquement établis», a lancé le président de la République, lundi 9 juin, en accueillant les 63 autres chefs d'Etat et de gouvernement. Les ambitions prédatrices de Donald Trump et d'autres puissances? «Les abysses ne sont pas à vendre et, pas plus que le Groenland n'est à vendre, pas plus que l'Antarctique ou la haute mer ne sont à vendre», a répondu le chef de l'Etat le même jour. La volonté des Etats-Unis de forer les fonds marins? «Une folie furieuse...»

Un positionnement habituel pour Emmanuel Macron sur la scène internationale. Le 1^{er} juin 2017, il avait fait une entrée remarquée dans la diplomatie climatique en lançant «Make Our Planet Great Again», le soir où Donald Trump avait sorti les Etats-Unis de l'accord de Paris sur le climat.

Même si son image s'est ternie depuis quelques années, il tient tou-

Emmanuel Macron, dans l'émission «Urgence océan», sur France 2, à Nice, le 10 juin.
JEAN-Louis PARIS/
FRANCE TÉLÉVISIONS



jours des discours mobilisateurs lors des COP. «La priorité des priorités est que les pays les plus avancés sortent des fossiles», avait-il insisté, le 1^{er} décembre 2023, lors de la COP28 à Dubaï, aux Emirats arabes unis.

En cette année 2025, M. Macron ne s'est pas contenté de porter l'étendard de la lutte écologique et

de la défense du multilatéralisme, il a aussi critiqué son gouvernement et les parlementaires français qui commettent une «erreur historique» en céder «aux facilités du moment». «Nous sommes dans un moment extrêmement compliqué où certains voudraient faire oublier le combat pour le climat», a-t-il poursuivi dans une in-

terview à la presse régionale, vendredi, où il pointait aussi certains ministres qui «préfèrent, pendant ce temps-là, "brainwaver" sur l'invasion du pays et les derniers faits divers». Lors d'une émission sur France 2, mardi soir, il n'a pas réitéré ses propos, préférant défendre son bilan: «On a montré, en huit ans, qu'on pouvait créer des emplois, réindustrialiser le pays en baissant les émissions de CO₂. Aucun renoncement sur l'économie et l'attractivité, aucun renoncement sur l'écologie.»

Au nom de la «simplification»
Cette irritation présidentielle survient à un moment de grande difficulté pour les défenseurs de l'environnement en France. Depuis plusieurs semaines, des pans entiers de dispositifs de la transition écologique française sont pilonnés par les députés de droite, d'extrême droite, mais aussi par de nombreux macronistes. Des détricotages que le gouvernement et l'Elysée laissent passer sans batailler, parfois en les suscitant au nom de la «simplification». Les zones à faibles émissions (ZFE), qui devaient se déployer très progressivement dans des dizaines de villes en 2025, ont été supprimées dans le projet de loi de simplification de la vie économique.

L'objectif zéro artificialisation nette (ZAN) a, lui, été affaibli lors de l'examen de cette loi, puisque les projets industriels pourraient désormais en être exemptés. Dans le cadre de la proposition de loi «visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur», dite proposition de loi Duplomb, un texte renvoyé directement en commission mixte paritaire, l'Assemblée nationale n'a même pas pris le temps de débattre de la réintroduction de l'acétamipride, un insecticide de la famille des néonicotinoïdes. Matignon et le ministère de la transition écologique ont laissé faire.

Enfin, le gouvernement a mis sur pause, pendant trois mois, le dispositif MaPrimeRénov', qui aide les particuliers à rénover leur habitation. «Depuis dix-huit mois, on assiste à une déconstruction méthodique de nombreuses réalisations depuis dix ans», résume Léo Cohen, ancien conseiller au ministère de l'écologie (2016-2019) et auteur de *800 jours au ministère de l'impossible* (Les Petits Matins, 2022).

Selon certains députés macronistes, le président de la République redouterait de voir son bilan être balayé. Les ZFE et le ZAN étaient des acquis de la loi Climat et résilience votée en 2021 après la convention citoyenne pour le cli-

L'Elysée et le gouvernement laissent passer sans batailler des détricotages au nom de la «simplification»

des affaires économiques. «Nous gagnons toujours des arbitrages, par exemple sur l'acétamipride que nous voulions supprimer de la proposition de loi, mais le Parlement nous fait reculer», riposte l'entourage d'Agnès Pannier-Runacher, ministre de la transition écologique, très irritée de voir les députés écologistes s'abstenir sur l'amendement de repli qui réinstaurait les ZFE à Paris et à Lyon.

Depuis le début de l'année 2024, Emmanuel Macron a aussi laissé l'architecture de la planification s'écrouler morceau par morceau. Pensée pour faire infuser l'écologie à tous les échelons de l'exécutif et instaurée en 2022 après la réélection du chef de l'Etat, la planification s'appuyait sur deux ministères (transition écologique et énergétique) adossés à un Matignon érigé en responsable de cette politique grâce à l'action du Secrétariat général à la planification écologique (SGPE).

«Ecologie à la française»
Depuis la nomination de Gabriel Attal à Matignon en janvier 2024, le ministère de la transition écologique se retrouve à nouveau seul, à devoir gagner chaque arbitrage face à des premiers ministres fragiles et très peu concernés par cette question. Un brutal retour à la situation antérieure. «C'est un ministère qui, classiquement, n'a pas d'alliés sur un sujet qui est toujours très clivant et très clivé. La nouveauté, c'est que les députés sont de plus en plus fébriles face aux populismes et à des influences extérieures très opposées à l'écologie comme celle de Donald Trump», juge un haut fonctionnaire de l'Hôtel de Roquelaure.

L'entourage du chef du gouvernement, très discret sur ces questions, rappelle que ce sont des députés de La France insoumise (LFI) mais aussi macronistes qui ont voté avec la droite et le Rassemblement national (RN) pour supprimer les ZFE en commission des affaires économiques. «François Bayrou et l'ensemble du gouvernement restent très attachés à la planification écologique mais nous devons prendre en compte le contexte politique, souligne le cabinet du premier ministre. La planification ne peut pas être imposée contre les votes du Parlement, et Matignon doit convaincre les députés et les sénateurs, mesure par mesure.» Une façon polie et feutrée d'imputer la responsabilité à Emmanuel Macron dont certaines décisions politiques ont un peu plus compliquée la tâche des défenseurs de l'environnement. Depuis un an, la dissolution a disloqué l'Assemblée nationale, renforcé l'influence d'une extrême droite climatosceptique et donné un pouvoir très important au Sénat, d'où proviennent de nombreux textes moins-disants sur l'écologie comme la proposition de loi Duplomb ou la proposition de loi dite de «programmation nationale et simplification normative dans le secteur économique de l'énergie» qui sera examinée à l'Assemblée nationale à partir du lundi 16 juin.

«Macron a nommé un premier ministre qui est tétanisé par la situation et navigue à la petite semaine. Pour un ancien haut-commissaire au plan, il n'a aucune vision de la planification et n'a aucun pouvoir pour l'imposer s'il le voulait», déplore Aurélie Trouvé, députée (LFI) de Seine-Saint-Denis et présidente de la commission

«Si l'on veut mener à bien la transition écologique, il faut adapter la grammaire de la politique pour réintroduire la notion de long terme, constate M. Cohen, fervent défenseur de la planification. Il faut chercher de la transversalité entre les ministères pour ne pas avoir l'opposition d'un d'entre eux, il faut décider de choses techniques et donc former des fonctionnaires, il faut de l'argent pour certains investissements... Le tout alors qu'on n'a pas forcément les résultats sur le temps d'un mandat de cinquante ans.» Une équation insoluble pour un monde politique éclaté et très fébrile face aux attaques climatosceptiques des populistes. ■

MATTHIEU GOAR

Le Monde

**Abonnement
Week-end + numérique**

14 € 90
/mois
la première année



- > Chaque week-end : 2 quotidiens + tous les suppléments + M le magazine du *Monde*.
- > L'accès à tous les contenus numériques sur le site et l'application.



En cadeau

L'ensemble sac week-end et la bouteille isotherme *Le Monde*.

Abonnez-vous en ligne : abo.lemonde.fr/MWMPA

SURVEILLANTE TUÉE

>>>

« On ne pensait pas que ça arriverait ici »

A Nogent (Haute-Marne), les habitants sont sidérés par la mort d'une surveillante, poignardée par un élève

NOGENT (HAUTE-MARNE) - envoyée spéciale

Mardi 10 juin, en l'espace de quelques heures, Nogent, petite ville de Haute-Marne de 3 500 âmes, réputée sans histoire, s'est retrouvée prise dans un tourbillon médiatique. Le portail du collège Françoise-Dolto, inhabituellement fermé en cette fin d'après-midi, est sous le feu d'une dizaine de caméras. Sur le trottoir, hors-champ, une vingtaine de journalistes accostent les rares passants qui se risquent devant l'établissement.

Le matin même, Mélanie G., assistante d'éducation, a été poignardée par un élève de 3^e lors d'un contrôle inopiné des sacs mené par les gendarmes à l'entrée du collège. La surveillante de 31 ans, qui avait rejoint l'établissement en septembre 2024, après une première carrière de coiffeuse, est morte dans les heures qui ont suivi. L'adolescent, âgé de 14 ans, a immédiatement été placé en garde à vue. Les autres élèves, d'abord confinés et mis au contact de psychologues appelés en urgence, ont pu quitter le collège en début d'après-midi, accompagnés de leurs parents.

Avant de revenir, pour certains, glisser, dans le grillage de l'enceinte de l'établissement, une fleur. Mathéo (tous les noms des personnes interrogées ont été anonymisés), élève en 6^e, et son père, Kevin, sont de ceux qui ont tenu à faire ce geste. « Ici, normalement, c'est calme », explique Kevin. « D'habitude, on voit ça [ce type de fait divers] à la télé, on ne pensait pas que ça arriverait ici, à Nogent. »

A Nogent, c'est la même question qui revient : comment la violence a-t-elle pu toucher une « petite ville » où « tout le monde se con-

naît » ? Comme si un tel déchaînement ne pouvait être qu'exogène à cette communauté soude. La nouvelle s'est, d'ailleurs, propagée par l'intermédiaire de proches au cours de la matinée, avant de devenir le sujet principal des chaînes d'information en continu.

« Je l'ai appris ce matin par ma sœur, sa belle-fille est en classe avec celui qui a fait ça », explique Céline, 43 ans, voisine de Mélanie G., attablée dans sa cuisine. Derrière elle, la télévision est allumée sur BFM-TV, où s'affiche, en grand, le visage rieur de la surveillante encadré par une chevelure platine impeccable. « Je la connaissais depuis qu'elle avait 13 ou 14 ans. Elle était lumineuse, gentille, toujours prête à rendre service. Et quand elle riait, c'était avec de grands éclats », poursuit-elle, la voix parfois fendue par des sanglots.

QUESTIONS SANS RÉPONSE

En fin d'après-midi, à l'abri de l'agitation médiatique des abords du collège, de petits groupes d'habitants échangeaient entre eux, pour se souvenir de Mélanie G., se soutenir et tenter de donner du sens au drame. De l'artère principale au terrain de pétanque, le même portrait de Mélanie G. est dressé. « Elle était pétillante », raconte David, 48 ans, l'un de ses anciens clients du salon de coiffure. « On se pose tellement de questions. Pourquoi ? Comment ? »

Ces questions, toujours en partie sans réponse, sont autant de portes ouvertes pour la rumeur. Face à plusieurs caméras, un membre de la famille de Mélanie G. affirme que le collégien aurait été expulsé de l'établissement en début d'année à cause de saluts nazis – l'information n'a été confirmée par aucune des sources éducatives contactées. La motivation de son geste reste, pour l'heure, inconnue.

Devant le collège Françoise-Dolto, à Nogent (Haute-Marne), mardi 10 juin.

RAPHAËL HELLE / SIGNATURES POUR « LE MONDE »

« L'enquête nous dira s'il y avait un problème de santé mentale ou si c'est autre chose », a réagi le ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, depuis Laon.

« C'est un jeune d'une famille dont les deux parents travaillent [et] qui était "ambassadeur harcèlement", a précisé la ministre de l'éducation nationale, Elisabeth Borne, venue sur place en début d'après-midi. Ses professeurs sont totalement sidérés de ce qui a pu se produire. » Le collégien avait cependant fait l'objet de deux exclusions temporaires en début d'année scolaire pour des « perturbations » en classe, mais ne posait « plus de difficultés » depuis novembre 2024, a-t-elle précisé.

« IL FAUT QUE QUELQUE CHOSE BOUGE, FAIRE EN SORTE QUE MÉLANIE SOIT LA DERNIÈRE »

EVAN
beau-fils de la victime

Quant à l'établissement, il était « très calme, un peu sans histoire, dans un secteur qui n'est pas à risque », selon le recteur de Reims. Et de poursuivre : ce collège « n'avait pas été ciblé particulièrement [concernant l'opération de fouille de ce mardi matin]. Un contrôle aléatoire a eu lieu, il y a quelques semai-

nes, dans le cadre de la circulaire Borne-Retailleau et, dans l'académie, nous choisissons d'en faire un second, voire un troisième, pour montrer aux élèves que ces contrôles sont vraiment inopinés et peuvent se reproduire ».

OPÉRATIONS DE FOUILLE

Ces fouilles de sacs menées par les gendarmes à l'entrée des établissements avaient été mises en place fin mars, à la suite d'une rixe ayant provoqué la mort d'un jeune de 17 ans devant un lycée dans l'Essonne. Un mois plus tard, au lendemain de l'attaque mortelle dans un lycée à Nantes, le premier ministre, François Bayrou, avait demandé « une intensifi-

cation des contrôles mis en place aux abords et au sein des établissements scolaires ».

« Si je vous parle, c'est pour alpaguer le président, les ministres. Il faut que quelque chose bouge, faire en sorte que Mélanie soit la dernière », explique le beau-fils de la victime, Evan, 21 ans, très ému. [Faire quelque chose] contre ces histoires de mineurs pas responsables de ce qu'ils ont fait. » Et d'ajouter, concernant les précédentes expulsions du collégien : « Peut-être que si ces signalements avaient été suivis, on aurait pu éviter le drame d'aujourd'hui. » ■

VIOLAINE MORIN (À PARIS), LAURA MOTET ET ÉLÉA POMMIERS (À PARIS)

La délinquance des mineurs en baisse, les actes de violence en hausse

Le nombre d'adolescents poursuivis pour assassinat, meurtre, coups mortels ou violence aggravée a quasiment doublé depuis 2017

Bien que les circonstances du drame survenu mardi 10 juin au collège Françoise-Dolto à Nogent (Haute-Marne) restent encore largement méconnues, une grande partie des responsables politiques a d'ores et déjà dénoncé « une violence débridée », selon les mots de Gabriel Attal, le secrétaire général de Renaissance, « un fléau qui ravage notre jeunesse ». Alors que Marine Le Pen dénonçait, elle, « l'explosion du port d'armes blanches », le premier ministre, François Bayrou, écrivait sur X, avant de s'exprimer devant les députés de l'Assemblée nationale, « la menace des armes blanches chez nos enfants est devenue critique. (...) Il nous revient de faire de ce fléau répandu partout, un ennemi public ».

Pour crédibiliser ce qui semble s'apparenter à un nouveau phénomène de société, il suffit de lister les derniers retentissants faits divers, impliquant des mineurs ou des jeunes adultes, dans le cadre d'attaques au couteau. Le 31 mai à Dax (Landes), en marge du sacre européen du PSG, un mineur est touché mortellement de plusieurs coups de couteau portés au thorax. En avril, c'est une lycéenne de 15 ans qui a été mortellement poignardée en pleine journée dans un établissement privé de Nantes.

Quelques mois plus tôt, en janvier, cette fois à Paris, Elias, âgé de 14 ans, meurt après avoir été agressé, là aussi à coups de couteau, à la sortie d'un entraînement de football pour avoir résisté au vol de son portable. Le

5 mars, le préfet de police de Paris, Laurent Nuñez, assurait que le nombre d'armes blanches saisies dans la capitale avait augmenté, passant de 6 000 à 6 500 entre 2023 et 2024.

« PAS UN PROFIL » PARTICULIER

Missionnée par le premier ministre après la mort de la lycéenne nantaise, la députée (Horizons, Val-d'Oise) et vice-présidente de l'Assemblée nationale, Naïma Moutchou, a rendu, le 29 mai, un rapport sur le sujet. Elle y détaille que « depuis 2016, 20 % des mis en cause porteurs d'une arme sont des mineurs. Cela représente 3 000 jeunes par an qu'on interpellé avec une arme blanche ». Selon elle, la détention d'armes blanches par des mineurs est de-

venue « un phénomène » qui concerne « n'importe quel territoire ». Surtout, précise-t-elle, il n'y aurait « pas un profil » particulier : certains mineurs en portent pour « se défendre », lorsqu'ils sont harcelés, mais d'autres peuvent être « dans une logique de rixes, de bandes ».

Pour autant, et contrairement à ce que pourrait laisser penser cette succession d'affaires très médiatiques, on ne trouve pas dans les statistiques du ministère de la justice la trace d'un nouveau phénomène généralisé et en augmentation. Certes le nombre de mineurs condamnés pour port d'armes en 2023 est en hausse de 10 % si on le compare à 2012 (en passant de 1 135 à 1 264), mais il baisse de 20 % depuis 2021 (1 418).

On retrouve le même profil de courbe pour les mineurs poursuivis pour port d'armes, mais avec un sommet cette fois atteint en 2018. Depuis, le nombre d'adolescents mis en cause pour cette raison est en baisse continue de 12 %. Impossible, néanmoins, de savoir quelle est la part des couteaux dans ces armes. Si l'on se contente des chiffres communiqués par le ministère de l'éducation mardi, sur 6 002 fouilles inopinées opérées dans les établissements scolaires de toute la France entre le 27 mars et le 23 mai, 186 couteaux ont été trouvés ainsi que 225 autres objets. Ces interventions ont mené à 32 gardes à vue.

Reste la question, plus large, de « l'ensauvagement » généralisé de la jeunesse, très souvent dénon-

GRÉGOIRE BISEAU



SURVEILLANTE TUÉE

L'Etat dépassé par les agressions au couteau dans les écoles

L'exécutif cherche comment prévenir ces agressions. Les solutions s'étant révélées jusqu'ici inopérantes

Aucun couteau n'a été saisi par la gendarmerie lors des deux fouilles inopérantes réalisées ces dernières semaines aux abords du collège Françoise-Dolto de Nogent (Hauts-de-Marne). C'est pourtant en marge de l'une de ces opérations qu'un élève a mortellement poignardé une assistante d'éducation de 31 ans, mardi 10 juin. Face à cette situation tragique, l'amer-tume gagne enseignants, personnels de l'éducation et parents d'élèves, une nouvelle fois endeuillés par un meurtre à l'arme blanche. Le 24 avril, un élève d'un lycée catholique de Nantes avait tué un camarade et blessé trois autres avec un couteau et les agressions de ce type se sont succédé ces derniers mois. Mercredi, la ministre de l'éducation nationale a demandé une minute de silence à midi, jeudi 12 juin, dans les établissements scolaires.

Devant l'émotion suscitée et la surenchère sécuritaire dont fait preuve une partie de la droite et de l'extrême droite, l'exécutif cherche comment prévenir ces agressions. Mais les solutions se sont révélées jusqu'ici inopérantes tant il est difficile de sécuriser 12 millions d'élèves et 1,2 million de personnels. Le meurtre de mardi l'a encore prouvé : du lycée privé de centre-ville au collège rural, tous les établissements peuvent être concernés par ce type de violences.

Les ministres de l'éducation et de l'intérieur, Elisabeth Borne et Bruno Retailleau, avaient déjà proposé des actions face aux précédents drames. Par un décret du 27 mars, ils ont mis en place des fouilles de sac aux abords des établissements scolaires. Plus de 6 000 opérations de ce type ont été conduites en deux mois : 186 couteaux et 225 autres objets ont été trouvés, 32 gardes à vue déclenchées. Par ailleurs, 567 conseils de discipline se sont tenus dans les collèges et les lycées pour cause de détention de couteau ces derniers mois.

Le gouvernement est une nouvelle fois sommé de réagir. Interpellé par Marine Le Pen lors des questions au gouvernement à l'Assemblée nationale, le premier ministre, François Bayrou, a annoncé mardi au journal de 20 heures de TF1 interdire « tout de suite » la vente d'armes blanches aux mineurs, en contrôlant notamment l'identité de l'acquéreur lors de la livraison en cas d'achat sur Internet.

Santé mentale des jeunes

Le premier ministre propose également de lancer une « expérimentation » de portiques de sécurité à l'entrée des établissements scolaires. De tels équipements ont déjà été mis en place, notamment dans les lycées d'Auvergne-Rhône-Alpes, sous l'impulsion de l'ancien président de la région, Laurent Wauquiez, avec des résultats controversés. Mal dimensionnés, ces dispositifs peuvent devenir contre-productifs et générer des attroupements. Pourtant peu avare en solutions chocs, Bruno Retailleau critique cette idée, jugeant qu'« un portique ne peut pas détecter des couteaux en céramique ».

Au-delà de cette réponse sécuritaire, dont François Bayrou admet lui-même qu'elle « n'empêchera pas tous les drames », le pre-

LE PREMIER MINISTRE A PROPOSÉ DE LANCER UNE « EXPÉRIMENTATION » DE PORTIQUES DE SÉCURITÉ À L'ENTRÉE DES ÉTABLISSEMENTS

mier ministre veut travailler sur la santé mentale des jeunes. « Toute la communauté scolaire doit commencer à acquérir la connaissance des signes qui révèlent qu'un adolescent ne va pas bien », a affirmé François Bayrou sur TF1. Lors des assises de la santé scolaire en mai, Elisabeth Borne a déjà demandé qu'« un protocole de repérage et de prise en charge » des élèves à la santé mentale fragile soit mis en place dans chaque établissement. Pour les acteurs de terrain, ce sont surtout les infirmières et médecins scolaires qui manquent à l'appel.

Les personnels de l'éducation restent médisés après cette nouvelle agression à l'arme blanche. « Qu'est-ce qu'on va pouvoir faire de plus ? », s'alarme ainsi Olivier Beaufrère, secrétaire national du syndicat des chefs d'établissement SNPEN-UNSA, pour qui « l'école ne peut pas tout ».

Effets pervers

S'ils attendent naturellement d'être en sûreté sur leur lieu de travail, les personnels de l'éducation ne croient pas à une réponse entièrement sécuritaire et réclament notamment une mobilisation de l'ensemble de la société. « Ce drame montre à quel point les mesures sécuritaires populaires dans l'opinion publique sont des mesures le plus souvent inefficaces, avec des effets pervers qui peuvent être terribles quand l'adolescent finit par avoir la sensation que l'école est contre lui », souligne Eric Debarbieux, professeur d'université émérite spécialiste des violences scolaires.

Ce nouveau drame demande une « analyse réfléchie » sur « la place et les perspectives que l'on donne à la jeunesse », alerte Sophie Vénétiaty, secrétaire générale du SNES-FSU. « La question est de savoir comment le monde des adultes, et pas seulement les adultes des établissements, se préoccupent des raisons qui font que des jeunes s'équipent d'armes blanches et les utilisent pour blesser et tuer », abonde Catherine Nave-Bekhti, secrétaire générale de la CFDT Education, formation, recherches publiques.

Au sortir du collège Françoise-Dolto de Nogent, où elle s'est rendue en fin de matinée, mardi, Elisabeth Borne a esquisonné cette « réponse globale qu'il faut avoir ».

Outre les actions autour de la santé mentale, la ministre veut « prévenir l'usage excessif des écrans et des réseaux sociaux qui peuvent conduire à des comportements violents et déréalisés », alors que, dans le même temps, Emmanuel Macron réitère sa volonté d'interdire les réseaux sociaux aux moins de 15 ans. Mais Elisabeth Borne reconnaît un demi-mot ne pas avoir trouvé la martingale : « On va continuer naturellement à chercher toute mesure qui peut nous permettre d'éviter de tel drame. » ■

SYLVIE LECHERBONNIER

Fast-fashion : Macron vole au secours de Christophe Castaner

Le chef de l'Etat a refusé, mardi sur France 2, de rendre des comptes sur les activités de son ancien ministre au service du géant chinois Shein

Emmanuel Macron s'est retrouvé face à ses contradictions, mardi 10 juin, à l'occasion de la Conférence des Nations unies sur l'océan (UNOC), à Nice. S'efforçant, pendant plus de deux heures, sur France 2, de défendre son bilan écologique, le chef de l'Etat a été mis en difficulté lorsqu'il a été soumis le cas de l'un de ses proches, Christophe Castaner, recruté par l'entreprise Shein, pointée du doigt dans les débats sur la fast-fashion. « C'est un peu nul ce que vous faites », s'est-il emporté, reprochant au journaliste Hugo Clément de vouloir « cloquer au pilori » son ancien ministre de l'intérieur.

Alors que le chef de l'Etat soulignait l'augmentation « de 45 % en quinze ans » de la consommation de vêtements dans l'Hexagone et appelait les Français à adopter « des comportements responsables », car « on a tous notre rôle à jouer » dans la lutte contre le réchauffement climatique, Hugo Clément l'a interpellé sur « la responsabilité des politiques » et, plus précisément, sur celle de Christophe Castaner, 59 ans, ancien député des Alpes-de-Haute-Provence (sous l'étiquette socialiste en 2012-2017, puis macroniste en 2017-2018 puis 2020-2022), ancien ministre (2017-2020), recruté depuis 2024 par l'entreprise Shein comme conseiller stratégique en France.

Un homme libre

Le géant chinois du prêt-à-porter en ligne s'est offert les services de Christophe Castaner, entre autres personnalités de choix, afin d'assurer le lobbying en faveur de la marque en France, alors qu'est actuellement en discussion au Par-

lement une proposition de loi contre l'essor de la fast-fashion, qui menace les intérêts de Shein. « C'est un homme maintenant libre », l'a défendu Emmanuel Macron, ajoutant qu'il n'avait pas parlé de sa situation avec lui.

« C'est sa vie, c'est pas la mienne, a-t-il balayé. C'est pas parce qu'il est chez Shein que ça changera quelque chose au schmilblick. »

Emmanuel Macron est, dans la foulée, revenu sur le rôle de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP), dont le contrôle « fait que pour tous les ministres et parlementaires, c'est très compliqué de retrouver une vie normale pour eux dans leur secteur d'activité ». Or deux associations, Les Amis de la Terre et l'Observatoire des multinationales, ont précisément demandé, fin mai, à la HATVP d'*« exercer son droit de contrôle »* sur les activités de lobbying de Shein, dont les vêtements à bas coût sont expédiés par millions depuis la Chine.

« Christophe Castaner a pris publiquement position contre la loi fast-fashion et confié aux médias avoir été embauché par Shein au travers de sa société de conseil Villanelle Conseil, qui se présente publiquement comme spécialisé

dans la représentation d'intérêts », notent Les Amis de la Terre, dans leur communiqué. « Pourtant, aucun élément sur cette prestation de conseil n'est publié dans les déclarations faites à la HATVP par Shein et Villanelle Conseil », s'étonne l'association.

Christophe Castaner a assuré à l'Agence France-Presse que « le contrat entre Villanelle Conseil et la société représentant Shein n'est pas un contrat de lobbying, mais d'appui et de conseil ». L'ancien ministre de l'intérieur ajoute être convaincu que la HATVP « fait et fera bien son travail ». ■

Imposant carnet d'adresses

Président du conseil de surveillance du port de Marseille-Fos et président du conseil d'administration d'Autoroutes et tunnel du Mont-Blanc, Christophe Castaner, dont *Le Monde* a révélé qu'il avait effectué, en octobre 2023, un mystérieux « voyage privé » en Chine, a été recruté par Shein en décembre 2024. L'ancien président du groupe La République en marche à l'Assemblée nationale (2020-2022), qui, à cette époque, appelaient à faire du made in France « notre priorité » en matière textile, « est reconnu pour sa grande expérience de l'administration publique, de la gouvernance et de la planification stratégique, ainsi que pour sa connaissance du territoire », se félicitait Shein dans un communiqué, lors de ce recrutement.

Mardi soir sur France 2, le chef de l'Etat a refusé de « rentrer dans ce débat un peu stigmatisant et un peu personnel ». « Je ne suis pas là pour le juger », a-t-il asséné. Alors que le journaliste jugeait « légitime » de lui soumettre le « cas » Christophe Castaner, Emmanuel

La société de prêt-à-porter s'est offert les services de Christophe Castaner afin d'assurer le lobbying pour la marque en France

Macron n'a pas caché son agacement : « J'aime pas ces méthodes », a-t-il cinglé.

Christophe Castaner a démenti avoir été choisi pour son important carnet d'adresses et sa capacité à mener des actions de lobbying. « Certains pensent que je suis assez idiot pour n'avoir comme capacités que celle d'avoir un carnet d'adresses. C'est un mépris selon lequel, parce que l'on vient de la politique et que l'on passe dans le privé, on ne sera pas capable de faire autre chose », se défendait dans *La Tribune*, le 12 janvier, celui qui était surnommé « le kéké de la République » lorsqu'il était aux affaires.

L'activisme de ce macroniste de la première heure n'a pas empêché le Sénat d'adopter à l'unanimité, mardi 10 juin, la proposition de loi censée freiner l'essor de la fast-fashion. Elle doit désormais faire l'objet d'un accord entre députés et sénateurs lors d'une commission mixte paritaire attendue à l'automne. Le géant chinois, qui n'est pas seul visé par le texte, a dénoncé une « loi anti-Shein ». ■

NATHALIE SEGAUNES

Violences en marge de la victoire du PSG : « pas de graves dysfonctionnements » selon Nuñez

Le préfet de police de Paris a défendu, mardi, devant la commission des lois le dispositif de maintien de l'ordre mis en place le soir de la finale de la Ligue des champions

Le préfet de police de Paris, Laurent Nuñez, s'est présenté, dans la soirée du mardi 10 juin, devant les députés de la commission des lois, afin d'être auditionné sur les « graves dysfonctionnements survenus (...) en marge de la finale de la Ligue des champions » et pour « faire la lumière sur le dispositif de sécurité déployé à cette occasion ». Le 31 mai, alors que le PSG affrontait l'Inter Milan à Munich, certains quartiers de la capitale française ont été témoins de scènes de pillage, de dégradations et d'échauffourées.

Les images d'envhuisissement du périphérique et d'affrontements avec les forces de l'ordre ont suscité des interrogations sur le dispositif de sécurité. La France insoumise (LFI) estimant que le ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, devrait « rendre des comptes », et le Rassemblement national (RN) dénonçant un « fiasco sécuritaire ». Au fil du week-end, 491 interpellations ont été effectuées – un ordre de grandeur jamais connu depuis les premières mobilisations des « gilets jaunes » en décembre 2018.

Laurent Nuñez a cherché à réhabiliter l'action de ses services, dont il estimait, dès le 1^{er} juin, qu'elle n'avait constitué « ni une

Le préfet a aussi défendu le ministre de l'intérieur, critiqué par le RN pour s'être absenté de Paris pendant les faits

où ça a été le plus tendu, c'est le samedi et, là, en [unités de] force mobile, j'en ai deux de plus que ce que j'ai demandé. »

Le préfet a également défendu le ministre de l'intérieur, vivement critiqué par les députés du RN pour s'être absenté de Paris au moment des faits. « Le ministre de la parole, qui parle comme le RN mais ne prend aucune mesure efficace pour la sécurité des Français, enchaîne les absences », a taclé le député RN du Nord Michaël Taverne.

Invoquant son expérience passée comme secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, le préfet a tenu à répondre que « le job du ministre, ce n'est pas d'être en salle de commandement ». Les élus de la commission des lois ont annoncé leur

souhait d'auditionner Bruno Retailleau à son tour, à une date encore inconnue.

Plus globalement, Laurent Nuñez a tenté de peindre le tableau d'une soirée gérée avec fermeté et sous contrôle. « Les incidents ont été très sectorisés ; les images et l'effet chaîne d'information en continu donnent une impression d'absence de maîtrise de la situation, ça n'est pas le cas. Sur l'ensemble de la plaque parisienne, la situation était totalement maîtrisée. » Regrettant de faire l'objet d'accusations de laxisme, le préfet a martelé avoir transmis à ses effectifs des ordres offensifs : « Les instructions étaient vraiment claires : on va au contact. A la moindre dégradation, on va au contact, on disperse et on interpelle. »

S'il n'a pas été interrogé sur le sujet, le préfet a pris l'initiative de se féliciter d'une action certes « offensive », mais « efficace et proportionnée ». « Nous n'avons pas, à ma connaissance (...), de gestes policiers déplacés, de personnes blessées du fait de l'action de la police », s'est-il félicité. Selon nos informations, plusieurs plaintes viennent des personnes dépositaires de l'autorité publiques ont tout de même déjà été déposées. ■

ARTHUR CARPENTIER

L'impasse de la formation des imams en France

L'encadrement des religieux est au point mort, faute de solutions administratives et légales pour l'organiser

Fin 2020, lors des discussions préfigurant la loi contre le séparatisme, le sujet était incontournable. «*Il faut que nous ayons des imams qui soient formés en France, respectueux des lois de la République, et une structuration, ce qu'on appelle l'imamat*», disait Emmanuel Macron dans son discours aux Mureaux (Yvelines), en octobre 2020. Cinq ans et quelques timides initiatives plus tard, le bilan est maigre et la formation en France des ministres du culte musulman a quasiment disparu de l'agenda. «*Le sujet n'a rien perdu de son actualité, mais l'Etat n'a pas vraiment de leviers pour imposer quoi que ce soit en matière de formation théologique*», reconnaît-on au ministère de l'intérieur, qui a la charge des cultes.

«*C'est un débat récurrent depuis les années 1980*, note le haut fonctionnaire Didier Leschi, spécialiste des questions relatives aux cultes et à la laïcité. *On a toujours le même problème, celui d'un Etat qui cherche à impulser sans pouvoir tout organiser, en vertu de la laïcité. Depuis tout ce temps, la principale avancée touche aux formations profanes, proposées dans les universités.*»

Depuis 2017, ces formations (qui tournent souvent autour de la laïcité, mais dont certaines sont centrées sur l'islamologie) ont été rendues obligatoires pour les aumôniers, qui sont des contractuels de la fonction publique. Elles sont aussi ouvertes aux imams ou apprentis imams, mais sans obli-

La fin du système des «imams détachés» a constitué la principale évolution de ces cinq dernières années

gation. Seuls les «imams détachés» algériens et turcs désireux de rester en France doivent passer un diplôme universitaire sur la laïcité, en vertu d'accords conclus avec Alger et Ankara. La fin de ce système des «imams détachés», autre promesse d'Emmanuel Macron, à compter du 1^{er} janvier 2024, a constitué la principale évolution de ces cinq dernières années.

Depuis les années 1980, pour pallier le manque de ministres du culte français, Paris acceptait la présence de ces fonctionnaires d'Etats étrangers, venant majoritairement de Turquie (environ 150), d'Algérie (120) et du Maroc (30), et exerçant dans les mosquées les plus importantes. Entre simples fidèles qui se dévouent pour conduire la prière et cheikhs à l'autorité et à l'érudition reconnues, ils représentaient environ 10 % des imams exerçant en France – même si leur nombre précis n'est pas connu. Les mosquées, elles, seraient plus de 2 000.

Si les nouvelles arrivées sont stoppées (à l'exception des psal-

modieurs ou récitateurs, autorisés durant la période de ramadan), les imams détachés présents sur le sol français peuvent rester, sous réserve d'obtenir un titre de séjour et un contrat de travail auprès d'une structure française. Cela ne signifie pas que le lien avec le pays d'origine soit rompu. Leur salaire est souvent pris en charge par une association culturelle, qui peut recevoir des subventions d'Etats étrangers. La formation d'imams par les pays d'origine reste aussi possible. La Turquie et le Maroc, en particulier, continuent ainsi à financer les formations, sur leurs territoires, d'imams français originaires de leurs pays. Mais le tarissement des arrivées renforce le besoin de formation en France. «*A moyen terme, on aura de plus en plus d'imams nés et socialisés en France*», constate-t-on au ministère de l'intérieur. Or, c'est sur ce volet-là que les évolutions sont les plus limitées.

Deux grands acteurs

Le paysage de la formation d'imams dans l'Hexagone est dominé depuis des années par deux grands acteurs. Le premier est l'institut Al-Ghazali, lié à la Grande Mosquée de Paris – qui entretient elle-même des liens étroits avec l'Algérie. Fondé en 1993, cet institut dispose de cinq implantations – à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), pour son siège, aux Mureaux (Yvelines), à Lille, à Rive-de-Gier (Loire), et deux à Marseille. Entre 250 et 300 étudiants, ne souhaitant pas tous devenir imams, suivent

chaque année le cursus qui se déroule sur trois ans, avec des cours le week-end.

Autre acteur dominant, l'Institut européen des sciences humaines, installé depuis 1990 près de Château-Chinon, dans la Nièvre, et qui dispose d'une antenne à Saint-Denis, en Seine-Saint-Denis. Ses plus de 1000 étudiants y suivent des cursus de langue arabe, de mémorisation du Coran et de théologie. L'institut est aujourd'hui dans la tourmente : le rapport commandé par le ministère de l'intérieur sur l'islamisme politique, dévoilé le 21 mai, en fait une pointe avancée de l'*«entrisme»* des Frères musulmans en France. L'institut, qui a été fondé par l'Union des organisations islamiques de France, association liée aux Frères musulmans, qui s'est depuis rebaptisée «Musulmans de France», n'évoque qu'une filiation lointaine.

Des initiatives locales plus modestes existent, comme l'Institut français de civilisation musulmane, à Lyon, quand d'autres n'ont eu qu'une existence éphémère. «*En plus de ce problème d'offre, le contenu de toutes ces formations pose question*», note Haoues Seniguer, maître de conférences à Sciences Po Lyon. Il est sans doute trop conservateur. Il ne cherche pas suffisamment à ouvrir les étudiants à la culture de la pluralité et à la critique historique des textes.» Outre la question du «*rapport à l'altérité*», une source au ministère de l'intérieur souligne l'*«incapacité à adopter une lecture critique et historique du texte révélé»*.

Derrière les proclamations sur la liberté de conscience, la condamnation de l'apostasie ou de la conversion à un autre culte reste enseignée comme [un] dogme, à l'image de ce qui se fait dans tout le monde musulman, déplore aussi Didier Leschi.

Quand on a voulu introduire des associations chiites dans le Conseil français du culte musulman, on a eu droit à une levée de boucliers. Pour le directeur de l'Office français de l'immigration et de l'intégration, cette fermeture tient notamment au peu d'investissement des élites sociales et intellectuelles musulmanes dans les affaires du culte.

«Une offre très dérégulée»

Autre difficulté qui se pose dans la constitution d'une offre de formation solide : l'absence d'un statut clair de l'imam. Les efforts entrepris pour faire cesser le système des imams détachés ont permis d'esquisser un tel statut, mais seulement sur le plan civil. Il existe désormais un onglet «imam» dans la nomenclature de France Travail, qui les assimile auparavant à des «animateurs sociaux». Les ministres du

culte peuvent aussi être affiliés à la Caisse d'assurance vieillesse, invalidité et maladie des cultes.

Mais, sur le plan théologique, il n'existe aucune définition claire de ce que doit être un imam. Là aussi, l'Etat a poussé les différentes composantes de l'islam de France à se concerter et à s'organiser, notamment dans le cadre du Forum de l'islam de France, instance de discussion lancée en 2022. Un épiphénomène conseil national des imams avait vu le jour, en 2021, sous l'égide de la Grande Mosquée de Paris, mais a périclité.

«La tâche est compliquée pour les pouvoirs publics, qui veulent mettre de l'ordre dans une offre islamique très dérégulée, souligne le politiste Haoues Seniguer. *En face, les musulmans demandent à être reconnus comme interlocuteurs, et sont parfois même en concurrence pour tenir ce rôle. Mais ils ne sont pas toujours prêts à répondre aux demandes de l'Etat, et ils doivent naviguer entre culture du soupçon et élans de confiance.»*

Résultat, les façons d'exercer le métier d'imam restent très diverses, et la profession n'attire pas. Les salaires, souvent faibles, dépendent des capacités de chaque communauté, et nombre d'imams sont contraints d'exercer un autre métier à côté. L'absence de socle commun favorise aussi l'émergence des précheurs autoproposés, sans aucune formation, qui se trouvent le plus souvent être les plus radicaux. ■

SARAH BELOUEZZANE
ET BENOÎT VITKINE



NOTRE ENGAGEMENT ENVERS LES NOUVELLES GÉNÉRATIONS EST À LA HAUTEUR DE NOTRE CLASSEMENT



Le classement du Financial Times des Masters in Management 2024 place notre Programme Grande École 2^e en France et 4^e dans le monde. Plus qu'une fierté, cette percée historique reflète notre vision, celle de « former les étudiants à transformer ».

Avec cette progression de 7 places par rapport à la précédente édition, l'EDHEC se distingue parmi les meilleures écoles de management dans le monde.



SCANNEZ LE QR CODE POUR EN SAVOIR PLUS

Make an impact*



*Agissez sur le monde.

Les espoirs douchés du NFP, un an après sa création

L'alliance électorale de la gauche, minée par les dissensions, n'a pas réussi à lancer un nouveau rassemblement

Un an a passé, mais Raphaël Glucksmann s'en souvient comme si c'était hier. L'épuisement d'une campagne, la satisfaction d'être arrivé en tête à gauche, la chaleur de la Bellevilloise, cette salle du 20^e arrondissement de Paris où la tête de la liste du Parti socialiste (PS) et de Place publique comptait célébrer son bon résultat, Emmanuel Macron apparaissant sur le petit écran, l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale... La politique comme une tornade en ce soir d'élections européennes du 9 juin 2024.

Depuis des semaines, socialistes, écologistes et communistes avaient une idée en tête : un bon score de Raphaël Glucksmann et de la liste socialiste devait rééquilibrer le rapport de force avec le leader de La France insoumise (LFI), Jean-Luc Mélenchon, et forcer ce dernier à accepter l'idée d'une candidature commune pour la présidentielle de 2027. Un accord tacite, préparé de longue date, que le chef de l'Etat a fait voler en éclats avec sa décision. Les législatives, organisées dans l'urgence, pousseront chacun à revenir à la table des négociations avec les «insoumis».

«Discussions franches»

Cinq jours plus tard, après des nuits d'après négociations sur un programme partagé, malgré les nombreuses divergences sur les questions internationales, sur l'Ukraine, la bande de Gaza et le Hamas avant tout, les partis parviennent à sceller un accord. «Un Nouveau Front populaire» (NFP) comme l'avait appelé de ses vœux, quelques jours plus tôt, le député de la Somme François Ruffin, qui depuis quitté les rangs «insoumis». La présidente des députés écologistes, Cyrielle Chatelain, se souvient : «Il y avait un sentiment d'urgence, parce que la victoire de l'extrême droite devenait tangible, et on ne pouvait pas se rater.»

Des négociations qui ont laissé des cicatrices. «Avec [les «insoumis»] Manuel Bompard et Clémence Guetté, nous avons eu des discussions franches sur le programme», se remémore Aurore Lalucq, numéro deux de Place publique. Le mouvement de Raphaël Glucksmann ne garde pas un bon souvenir de la séquence et, notamment, du rôle des écologistes, et

Les tensions entre PS et LFI n'ont jamais été aussi rudes, les écologistes tentant de maintenir l'équilibre

accuse encore ces derniers de jouer un double jeu avec LFI. À plusieurs reprises, les représentants de Place publique ont ainsi dû imposer leur présence dans les discussions.

Un an plus tard, le NFP a fait long feu. Certes, la gauche est arrivée en tête à la surprise générale lors de ces législatives anticipées, avec un gain de 42 sièges, mais l'accord aura davantage nourri les dissensions en son sein que propulsé un nouveau rassemblement. Les tensions entre socialistes et «insoumis» n'auront jamais été aussi rudes, et les écologistes de Marine Tondelier tentent de maintenir l'équilibre, distribuant les bons points tantôt aux uns, tantôt aux autres, espérant tirer profit de ce rôle de «trait d'union».

En ce mois de juin, l'anniversaire du NFP aura surtout été le théâtre de nouvelles dissensions. A commencer par la motion de censure du gouvernement déposée majoritairement par des élus «insoumis» à la suite des manœuvres du bloc central pour contourner l'Assemblée sur la proposition de loi Duplomb (visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur). Si tous les députés LFI et la quasi-majorité des écologistes l'ont voté, le 4 juin, seulement la moitié du groupe communiste et une seule élue socialiste, Béatrice Bellay (Martinique), ont suivi l'initiative.

Le lendemain, lors de la niche parlementaire du groupe Gauche démocrate et républicaine, qui regroupe les communistes et des députés ultramarins, les votes unanimes des quatre groupes de gauche n'ont pas effacé les désaccords. En effet, les communistes avaient décidé d'entamer la journée par une proposition de résolution visant à abroger la réforme des retraites. Une mesure non contrai-



Les représentants du NFP, reçus à l'Elysée, à Paris, le 23 août 2024. JULIEN MUGUET POUR «LE MONDE»

gnante, mais qui offrait au moins à l'Assemblée un vote sur le sujet pour la première fois. Mais les «insoumis» ont eu du mal à se réjouir des résultats largement favorables, tant ils auraient préféré que les communistes reprennent le texte de leur proposition de loi au même objectif, défendue lors de la niche LFI en novembre 2024, mais victime de l'obstruction du bloc central. Le 3 juin, en conférence de

presse, la cheffe de file des députés LFI, Mathilde Panot, avait évoqué cette frustration, en glissant au passage : «Nous avions demandé à chacun des groupes du NFP, lorsqu'il était toujours actif, lorsque les socialistes ne l'avaient pas quitté, de reprendre le texte là où il en était resté dans notre niche.»

D'autres préfèrent regarder la vie du NFP du bon côté. A l'Assemblée, il y a les conversations de

couloirs qui ne cessent pas, et des stratégies communes. «Il y a du lien informel», explique le député PS du Calvados Arthur Delaporte. «Il nous arrive régulièrement de parler ensemble y compris avec LFI. On essaie de se coordonner. On n'est pas assez nombreux pour se permettre de toujours perdre.»

Et il y a les victoires au Parlement, aussi rares soient-elles. La «taxe Zucman», qui prévoit un

impôt plancher de 2 % sur le patrimoine des ultrariches, adopté par les députés en février – et qui arrive en lecture au Sénat le 12 juin –, est devenue une fierté dans les rangs de la gauche. «Nous ne sommes pas tous toujours d'accord, mais nous arrivons à travailler ensemble», explique Cyrielle Chatelain. Avancer tout seul dans son coin, c'est voué à l'échec.»

«La porte reste ouverte»

Le NFP, c'est aussi un nom : Lucie Castets. Propulsée comme candidate à Matignon durant l'été 2024 – en vain –, elle est restée l'incarnation d'un rassemblement de la gauche que d'aucuns croient impossible. Un sacerdoce pour la haut fonctionnaire, qui a convié tous les partis de gauche à un grand événement unitaire le 2 juillet, à Montreuil (Seine-Saint-Denis). Si les écologistes, les socialistes, les communistes et les ex-«insoumis» de L'Après ont répondu présents, LFI et Place publique refusent de s'y rendre.

«La porte reste et restera ouverte à tout le monde», martèle Lucie Castets, cheffe d'orchestre de ce rendez-vous, qui devra aussi faire sans Julia Cagé (également présidente de la Société des lecteurs du Monde). L'économiste, qui a aidé à rédiger en grande partie le programme du NFP en 2024, a décliné l'invitation. «J'aimerais bien que la gauche passe moins de temps aux grandes déclarations solitaires et plus sur le programme, se justifie l'intellectuelle. Quelles sont les dernières grandes idées fondatrices lancées par les écologistes ou le PS? Le concept de démarchandisation de Boris Vallaud est intéressant, mais il ne l'a pas encore poussé jusqu'au bout. Il faut le travailler.»

D'autres experts et économistes, ainsi que des leaders syndicaux, devraient aussi être de la partie. Alors que le premier ministre, François Bayrou, envisage de présenter, à la mi-juillet, son projet de budget pour 2026, Lucie Castets compte lui voler la priorité avec un «contre-budget». Le 2 juillet, ce qu'il reste du NFP de 2024 aura un autre objectif en tête : arrêter un calendrier pour le processus de désignation d'un candidat commun pour 2027 et tenter de faire pression sur la direction de LFI. ■

OLIVIER PÉROU
ET ROBIN RICHARDOT

Les difficultés d'Eric Ciotti à «vendre» son union des droites à LR

Il y a un an, celui qui était président des Républicains s'alliait au RN. Une entente balayée encore aujourd'hui par ses anciennes troupes

Lui dit ne rien regretter, mais eux ne le regrettent pas. Si Eric Ciotti assume son alliance avec le Rassemblement national (RN) un an après celle-ci, l'ancien président du parti Les Républicains (LR) n'a pas créé de vocations chez les élus et les cadres de son ex-formation. «Il est plus un repoussoir qu'autre chose pour nous», résume Vincent Jeanbrun, député (LR) du Val-de-Marne. Pour le porte-parole du groupe Droite républicaine à l'Assemblée nationale, le seul mérite de «ce coup tordu» est «d'avoir permis de clarifier notre rejet d'une alliance avec le RN». «On ne cesse de l'affirmer et de le réaffirmer, pour nous, l'union des droites, c'est clairement non», prolonge Mathieu Darnaud, patron du groupe LR au Sénat.

Du côté de LR, M. Ciotti reste pour beaucoup l'homme qui a vendu son parti pour sauver son siège de député des Alpes-Maritimes. «Cette histoire montre qu'il n'a jamais été aimé au sein des Républicains, puisque personne ne l'a suivi», résumait, à l'époque, l'ancien député (LR) du Vaucluse (2012-2022) Julien Aubert. Personne ou

presque. Eric Ciotti garantissait à son nouvel allié le soutien d'une quinzaine de députés LR sortants, mais seule sa voisine des Alpes-Maritimes, Christelle D'Intorni, siège aujourd'hui dans son groupe de l'Union des droites pour la République (UDR). «L'UDR n'est pas un parti associé, mais un parti croupion», râle Sébastien Martin, député (LR) de Saône-et-Loire. Ce que Ciotti a raté, un autre le ratera s'il essaie. L'union des droites est une impasse absolue.»

A l'occasion de la sortie de son livre, *Je ne regrette rien. L'heure est venue de dire pourquoi* (Fayard, 272 pages, 21,90 euros), Eric Ciotti théorise encore sur l'inéluctabilité de cette union. «LR n'a plus de vocation à gouverner seul, soutient, auprès du *Monde*, le président de l'UDR et d'un groupe de seize députés. Le soir de la dissolution [le 9 juin 2024], il y avait deux options : l'alliance avec la Macronie et ou avec le RN. Si Les Républicains partaient seuls aux législatives, cela se terminait avec une dizaine d'élus.» C'était compter sans le front républicain. A défaut de le soutenir, Les Républicains allaient en profiter

pour sauver un groupe de 47 unités. Plusieurs témoins – Laurent Wauquiez dans la Haute-Loire ou Olivier Marleix en Eure-et-Loir – profitent du désistement de leur adversaire de gauche pour être élu ou réélu face à un adversaire RN.

«Blessure»

Depuis, le groupe LR a gagné deux nouveaux membres avec des victoires dans les élections partielles des Hauts-de-Seine, le 9 février, et de Saône-et-Loire, le 25 mai. L'effet Bruno Retailleau, ministre de l'intérieur depuis septembre 2024, et vainqueur du congrès de LR, le 18 mai ? «Il ne faut pas tirer des conclusions hâtives de partielles, mais nous sommes clairement dans une dynamique», avance M. Darnaud. «C'est une illusion, juge, pour sa part, Eric Ciotti. Dans ces élections, la participation est très faible et favorise l'électorat âgé des LR.» Obligé de constater la popularité actuelle du nouveau président de LR, le Niçois voit les idées de ce dernier (sur l'ordre, l'identité ou l'immigration) compatibles avec celles de son alliance. «Si Bruno Retailleau est cohérent, il

doit nous rejoindre. Il est en train de se perdre dans l'incohérence d'une pseudo-majorité qui est quasiment hostile à tout ce qu'il pense.»

Mais la politique est aussi une affaire humaine et l'ancien patron des sénateurs LR n'a jamais pardonné cet accord passé dans son dos. «Cette blessure n'est pas seulement sur une ligne politique, mais aussi humaine, une façon de se comporter», dénonçait-il, déjà, le 11 juin 2024. Mais comment répéter que l'immigration n'est pas une chance pour la France et prétendre ne rien avoir en commun avec l'extrême droite ? A ce jeu des (petites) différences, M. Retailleau met en avant la capacité de sa

droite à être un parti de gouvernement et dénonce le programme économique «socialisant» – selon lui – du RN. «Marine Le Pen est plus proche de Mme Binet de la CGT que de nous», a même osé le ministre d'Etat, sur CNews, le 14 mai.

Deux mois plus tôt, M. Wauquiez était encore plus explicite. «Je ne considère pas que le RN, c'est la peste (...). Le seul désaccord que j'ai avec le RN, c'est sur le plan économique», affirmait, sur BFM-TV, l'adversaire malheureux de Bruno Retailleau à la présidence de LR. L'aveu a de quoi interroger quand on connaît la plasticité du RN sur les sujets économiques et le virage plus libéral amorcé par son président, Jordan Bardella. Mais qu'en est-il des valeurs ? Celles qui séparent, en théorie, un parti dit «héritier du général de Gaulle» d'un autre (anciennement Front National) fondé par plusieurs figures de la collaboration. «Nous n'avons pas la même conception de l'engagement politique qu'eux, assure Vincent Jeanbrun. Le RN ne défend pas l'universalisme républicain et établit une hiérarchie entre les Français, selon leurs origines.»

Mais, dans ses mots, la droite préfère concentrer ses attaques sur La France insoumise (LFI), désignée comme l'ennemi de la République. «Nos seuls adversaires, c'est la gauche de [Jean-Luc] Mélenchon», déclarait Bruno Retailleau le 18 mai, le soir de son élection à la présidence de LR. Aux yeux d'une élue Renaissance, faire de LFI un épouvantail a surtout pour but de préparer les esprits à l'union des droites en 2027 : «Quand j'entends Retailleau et d'autres LR dire "notre ennemi, c'est LFI", j'aurais aimé entendre derrière "et le RN".»

Certains le font encore. Mais ils sont devenus rares. «Qui peut dire ni LFI ni RN à droite à part moi?», se vante Xavier Bertrand. Le président LR de la région Hauts-de-France assume «mener le combat» contre l'extrême droite («ces tigres de papier») et en a même fait une partie de son identité politique. «Une question de principes», dit-il. Le RN lui avait rendu pareille, brandissant la menace d'une censure pour empêcher sa nomination comme premier ministre en septembre 2024. ■

ALEXANDRE PEDRO

Eric Ciotti reste pour beaucoup l'homme qui a «vendu» son parti pour sauver son siège de député

Taxe sur les ultrariches, fétiche pour la gauche, repoussoir pour la droite

La proposition de « taxe Zucman », adoptée par l'Assemblée en février, est soumise, jeudi, au Sénat

Et voici la « taxe Zucman ». Adoptée à l'Assemblée en première lecture, le 20 février, la proposition de taxe sur le patrimoine des ultrariches, inspirée par l'économiste Gabriel Zucman et présentée par les écologistes, est soumise, jeudi 12 juin, au Sénat. Si les sénateurs valident le texte dans les mêmes termes que les députés, ce dispositif, devenu pour la gauche un symbole de justice fiscale, pourrait vite entrer en application. Mais il n'y a presque aucune chance que ce soit le cas, compte tenu des réticences de la droite, majoritaire au Sénat. Le débat permettra cependant de mesurer le niveau d'adhésion ou de rejet des parlementaires, et d'identifier les points les plus problématiques. Tour d'horizon en six questions.

La taxe Zucman peut-elle être votée ? Très probablement non. En commission, la majorité des sénateurs a rejeté, le 4 juin, la proposition de loi instaurant un impôt plancher de 2 % sur le patrimoine des ultrariches présentée par Eva Sas (Les Ecologistes, Paris), Clémentine Autain (ex-La France insoumise, L'Après, Seine-Saint-Denis) et d'autres députés du groupe Ecologiste et social. Il s'agit d'un nouvel impôt « problème constitutionnel et économiquement néfaste », cingle Emmanuel Capus (Horizons, Maine-et-Loire), rapporteur du texte au Sénat. Le même vote négatif est prévisible en séance, malgré la pression mise par les mouvements Attac, 350.org et Oxfam, qui ont fait signer une pétition par plus de 41000 personnes. Pour que la proposition n'aille pas à la

L'Etat pourrait récupérer de 15 milliards à 25 milliards d'euros par an, selon les soutiens du projet

poubelle pour autant, il faudra qu'un groupe politique la repropose à l'Assemblée.

« La taxe Zucman est de plus en plus populaire, et peut finir par gagner une majorité au Parlement, veut croire Clémentine Autain. On atteint des niveaux si indécents d'accumulation des richesses qu'il devient difficile de s'opposer à cette mesure. » De fait, la gauche n'est pas seule à s'intéresser au projet. En février, le texte a été adopté à l'Assemblée grâce au soutien de toute la gauche et à l'abstention du Rassemblement national. Il constitue cependant un repoussoir pour l'essentiel de la droite.

Pourquoi la gauche mène-t-elle ce combat ? Avant tout au nom de la lutte contre les inégalités. Depuis des décennies, les écarts de patrimoine sont repartis à la hausse, en France comme ailleurs. En 2024, le monde comptait 234 000 personnes disposant d'un patrimoine financier hors résidence principale de plus de 30 millions de dollars (26 millions d'euros), soit 27 % de plus qu'en 2019, estime Capgemini. Or, nombre de ces ultrariches contournent l'impôt, en structurant leur fortune afin qu'elle génère peu de revenus imposables. Résul-

tat, au lieu d'acquitter plus d'impôts, ils en paient relativement moins que la moyenne.

C'est le cas dans l'Hexagone. Alors que l'ensemble des Français paient environ 50 % de leurs revenus en impôts et en cotisations sociales, tous prélèvements compris, « ce chiffre tombe à 27 % pour les milliardaires », relève Gabriel Zucman, dans une tribune au *Monde*, cosignée par Olivier Blanchard et Jean Pisani-Ferry, deux économistes de renom qui ont soutenu Emmanuel Macron. Le projet vise à corriger cette entorse à l'égalité devant l'impôt en taxant non les revenus, trop facilement manipulables, mais le patrimoine. Prendre un peu plus à une poignée de riches pour rétablir la progressivité de l'impôt, freiner le creusement des inégalités et rééquilibrer les comptes publics : cette taxe est un objet politique assez idéal pour une gauche en difficulté.

Qui serait touché par cette taxe ? Le dispositif voté à l'Assemblée ne concerne que les fortunes d'au moins 100 millions d'euros, soit environ 1800 foyers fiscaux. Rien à voir avec l'ancien impôt de solidarité sur la fortune, qui touchait plus de 300 000 contribuables. Cette fois, la taxe est présentée comme une arme antioptimisation : les ultrariches visés ne devraient pas payer que si la somme de leurs autres impôts est inférieure à 2 % de leur fortune. Dans ce cas, ils devraient s'acquitter de la différence. L'Etat pourrait récupérer de 15 milliards à 25 milliards d'euros par an, selon les promoteurs du projet. Un montant assez flou, mais non négligeable, alors que l'exécutif cherche 40 milliards d'euros pour le budget 2026.



Qu'en dit le gouvernement ? Il est très opposé à la taxe Zucman. « Une telle contribution serait à la fois confiscatoire et inefficace », a tranché la ministre des comptes publics, Amélie de Montchalin, en février. « Confiscatoire », parce qu'elle est trop élevée : sans mécanisme de plafonnement, la proposition pourrait être censurée par le Conseil constitutionnel, met aussi en garde la commission des finances du Sénat. « Inefficace », dans la mesure où elle pousserait, de façon « catastrophique », les contribuables visés à fuir la France, à vendre leurs entreprises ou à ponctionner leurs trésoreries sous forme de dividendes afin d'acquitter les 2 % requis. Conclusion de la ministre : « Il n'est pas question de surtaxer les Français qui produisent de la richesse. »

Bercy a-t-il une autre solution ? Face à la « suroptimisation », le ministère de l'économie et des finances travaille depuis des mois sur un mécanisme similaire à la taxe

Zucman, mais en beaucoup plus limité. Avec cet « impôt minimal différenciel », l'Etat s'assurerait que la somme des impôts payés par un particulier soit au moins égale non à 2 %, mais à 0,5 % de son patrimoine. En outre, les biens professionnels en seraient exclus, alors qu'ils forment l'essentiel de la richesse des très grandes fortunes, comme Bernard Arnault avec LVMH. Au total, cette taxe rapporterait 2 milliards d'euros par an, dix fois moins que celle soumise au Sénat. Le projet semble néanmoins compliqué à finaliser.

Alors que Mme de Montchalin avait promis de le présenter, début mai, « les travaux sont toujours en cours », affirme Bercy.

Une telle taxe peut-elle fonctionner si la France est la seule à l'appliquer ? « La taxe Zucman, elle a un sens si elle est mondiale », a déclaré Emmanuel Macron, sur TF1 le 13 mai, en rappelant les efforts de la France et du Brésil pour imposer une taxation des

DENIS COSNARD

Budget 2026 : la piste de la réduction du nombre de fonctionnaires fait son retour

Deux ministres ont affiché leur volonté de revoir à la baisse les effectifs de la fonction publique

Comme souvent lorsqu'un gouvernement est à la recherche d'économies, la réduction du nombre de fonctionnaires revient à l'ordre du jour. Alors que les principaux arbitrages du budget 2026, actuellement en préparation, doivent être présentés avant le 14 juillet, deux ministres de poids se sont positionnés en faveur d'une baisse des effectifs dans la fonction publique.

La ministre des comptes publics, Amélie de Montchalin, a plaidé, dans *Le Journal du dimanche* du 8 juin, pour « revoir la tendance » de l'augmentation du nombre de fonctionnaires afin de tenir l'objectif fixé de 40 milliards d'euros d'économies pour réduire le déficit public. Le ministre de l'économie, Eric Lombard, s'est montré, lui, encore plus ferme. Le patron de Bercy a ainsi annoncé, sur France Inter le même jour, « qu'il faut engager la baisse du nombre de fonctionnaires ».

Si un calme relatif avait prévalu sur le sujet ces dernières années, l'idée n'est pas nouvelle. Le précédent gouvernement, mené par Michel Barnier, avait déjà évoqué des suppressions de postes à l'automne 2024, avant d'être censuré par les députés. La question

des effectifs de la fonction publique revient fréquemment dans le débat, souvent lors des campagnes pour l'élection présidentielle. En 2017, Emmanuel Macron avait affiché la volonté de supprimer 120 000 postes d'agents publics avant de faire machine arrière, en 2019, avec la crise des « gilets jaunes ».

Finalement, ce sont 178 000 personnes supplémentaires qui sont venues garnir les rangs de la fonction publique entre 2017 et 2022. Selon l'Institut national de la statistique et des études économiques, la fonction publique comptait 5,8 millions d'agents fin 2023, soit près de 62 000 de plus qu'un an auparavant. Les effectifs ont continué d'augmenter récemment, notamment à l'hôpital après la crise due au Covid-19.

Variable budgétaire

« L'année dernière, il y a eu une augmentation importante du nombre de fonctionnaires qui a participé au dérapage budgétaire », a expliqué Eric Lombard, dimanche 8 juin, précisant que l'ampleur des coupes n'était pas encore fixée. Amélie de Montchalin a également fait savoir qu'elle voulait éviter « le rabot aveugle ». « Les fonctionnaires en ont ras le

bol d'être félicités dès qu'il y a un problème mais de redevenir une variable budgétaire dès qu'on est sortis d'une crise », déclare, exaspéré, Christian Grolier, secrétaire général de la Fédération générale des fonctionnaires-FO. « On est déjà à los dans plein de secteurs, et on va encore supprimer des postes, ce n'est pas possible. » Pour Luc Farré, numéro un de l'UNSA-Fonction publique, « la question qui doit être posée est celle des missions ». Selon lui, « à chaque fois qu'on a voulu réduire le nombre d'agents publics ça a été un échec, car on a besoin d'agents pour exercer les missions » de service public.

« Si on pense que c'est en baissant le nombre de fonctionnaires qu'on va réussir à faire 40 milliards d'économies, on est loin du compte », déplore Mylène Jacquot. La secrétaire générale de la CFDT-Fonctions publiques souhaite que « tous les acteurs se mettent autour de la table pour trouver des efforts partagés dans un souci de justice sociale ». Elle met par ailleurs en avant un autre chiffre d'importance : « Avant de penser à baisser le nombre d'agents, il faudrait peut-être penser aux 11 % de postes non pourvus actuellement. » ■

Le Monde

LES RENCONTRES DE L'ÉPARGNE

comprendre les enjeux et agir

BOURSE

INVESTIR DANS UN CONTEXTE TROUBLÉ

Bazaar St-So, Lille
17 juin 2025 - de 18h à 20h
entrée gratuite sur inscription conferences-epargne.lemonde.fr

en partenariat avec **Boursobank**

Collectivités locales : le recours aux cabinets de conseil critiqué

Les prestations facturées sont « faiblement justifiées » et n'ont pas démontré leur utilité, selon un rapport de la Cour des comptes

Il y a trois ans, elles sont passées entre les gouttes. Le rapport accablant que le Sénat a rendu public, en mars 2022, sur l'*«explosion des prestations de conseil»* sous la présidence d'Emmanuel Macron ne traitait pas des collectivités locales. Les sénateurs avaient considéré que le phénomène n'était «*pas aussi prégnant*» chez elles qu'au sein de l'Etat, que les montants concernés étaient «*plus faibles*» et que l'activité des collectivités était déjà très contrôlée. Sans parler de l'absence de «*données suffisamment précises*».

La Cour des comptes vient, sur ce dernier point, d'y remédier. En réponse à une proposition formulée en ligne par un citoyen, la juridiction financière a publié, mardi 10 juin, un rapport sur le recours par les collectivités locales aux cabinets de conseil. Il résulte du contrôle effectué au sein de 16 d'entre elles (régions, métropoles, départements, communautés), réparties dans quatre régions (Occitanie, Nouvelle-Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Polynésie française), représentant au total 10 millions d'habitants.

Les prestations de conseil constituent une «*part relativement modeste de leurs dépenses*» : autour de 1 %. C'est cependant bien plus que l'Etat (0,25 % il y a trois ans). Pour les 15 collectivités métropolitaines contrôlées, cela représente 195 millions d'euros entre 2019 et 2023. Engagée dans des «*projets d'investissement de grande ampleur*», la métropole de Toulouse a dépensé 38,3 millions d'euros, la région Occitanie 34,4 millions, la ville de Marseille 28,3 millions...

«Insuffisamment étayés»

L'Etat avait doublé le montant consacré au conseil entre 2018 et 2021, pour atteindre plus de 1 milliard d'euros. Chez les élus locaux, la hausse est plus modeste : + 20 % entre 2019 et 2023. La Cour des comptes y voit néanmoins une source d'économies pour les collectivités, qui, souligne-t-elle, doivent participer au redressement des comptes publics.

Le recours aux cabinets de conseil est-il réellement nécessaire ?, s'interroge l'institution de la rue Cambon. «*Le plus souvent*»,

constate-t-elle, il est «*faiblement justifié*». Les élus locaux disent chercher une expertise. Et, préviennent-ils, ils sont de plus en plus souvent contraints par la réglementation d'effectuer des études, notamment en matière d'environnement et d'urbanisme.

Mais il y a également, disent-ils, l'absence de compétences en interne, la nécessité de soulager des agents déjà débordés ou le besoin d'un regard extérieur. Et là, la Cour des comptes se montre perplexe, jugeant ces arguments «*insuffisamment étayés*». «*La démonstration n'a pas été apportée que des agents en interne ou des organismes publics ne pouvaient pas être mobilisés pour répondre à la demande*», écrivent les magistrats.

Les collectivités disposent, en effet, d'un «*nombre important de cadres*» susceptibles d'être requisitionnés : ils sont 490 à la métropole de Montpellier (23 % des effectifs), 639 dans le département de la Haute-Garonne (14 %), 969 pour la région Occitanie (13 %). Elles se sont en outre dotées de services internes dévolus aux analyses et aux études. Cependant, ces

démarches restent «*peu développées*». La Cour regrette, par exemple, que la région Occitanie, dirigée par la socialiste Carole Delga, ait fait appel à des experts pour des missions de conseil stratégique en communication, «*alors que sa direction de la communication compte 67 agents*». Des agences publiques, comme l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, peuvent mener des études, rappellent les magistrats, qui déplorent que, malgré la proximité de centres universitaires et de recherche, «*la commune et la métropole de Toulouse ou le département de la Gironde les ont faiblement sollicités*».

Point de crispation

En définitive, ces prestations ont-elles au moins été utiles ? C'est le «*principal point faible*» qu'a révélé l'enquête : on ne le sait pas. Car, même si elles se disent satisfaites de la qualité des travaux rendus, relate la Cour, les collectivités «*procéderont rarement*» à une évaluation formalisée des prestations, «*ce qui ne permet pas d'apporter objectivement la preuve de [leur] utilité*». Or, une «*grande hétérogénéité a été observée dans les productions des cabinets de conseil*, relèvent les magistrats. «*Certaines d'entre elles se sont révélées soit trop généralistes, soit inadaptées, soit encore manquant de fiabilité*», notamment juridique.

Sans compter que le recours aux prestataires n'a pas toujours été «*réalisé dans le respect des grands principes qui guident l'achat public*», qu'il s'agisse de la définition des besoins, de la mise en concurrence ou des conflits d'intérêts, qui existent. Toutefois, l'*«influence de prestataires dans la définition de politiques publiques n'a pas été relevée, contrairement à ce qu'avait observé le Sénat, en 2022, pour l'Etat*», se félicite la Cour.

Pour les 15 collectivités métropolitaines contrôlées, les prestations représentent 195 millions d'euros entre 2019 et 2023

Il y a donc de fortes chances que l'enjeu autour du lien entre collectivités locales et cabinets de conseil soit relancé. Cela a déjà été un point de crispation récurrent entre le Sénat et l'exécutif dans les suites législatives que le rapport du Sénat de 2022 a entraînées. Dès l'automne de cette année-là, le Palais du Luxembourg avait adopté une proposition de loi visant à encadrer le recours aux cabinets de conseil par l'Etat. Le texte a ensuite été largement édulcoré par l'Assemblée nationale, laquelle a élargi l'application du texte aux collectivités locales, sous la pression du gouvernement. En mai 2024, le Sénat a rétabli l'essentiel du texte d'origine.

Puis est survenue la dissolution de juin 2024. Depuis, la proposition de loi patiente à l'Assemblée. Arnaud Bazin, sénateur (Les Républicains) du Val-d'Oise, qui préside la commission d'enquête sénatoriale, regrette le «*travail de sape*» des macronistes. Il rappelle que plusieurs enquêtes ont été ouvertes par le Parquet national financier sur les liens entre Emmanuel Macron et le cabinet McKinsey, notamment lors de des campagnes présidentielles de 2017 et 2022. ■

BENOÎT FLOC'H

RETRAITES
Le Medef ne veut pas toucher à l'âge de départ à 64 ans

Le Medef, principal représentant du patronat, n'entend pas toucher à l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans, alors que les négociations sur ce dossier entrent dans leur phase finale, précise-t-il dans un document recensant ses propositions, communiqué mardi 10 juin à l'AFP. Le Medef se dit, en revanche, prêt à avancer «*sur l'usure professionnelle*» et «*faire en sorte que la maternité n'impose pas le déroulement de carrières des femmes*». Il ne reste plus que trois sessions de négociations entre patronat et syndicats, mercredi 11 et jeudi 12 juin, puis le 17 juin, pour rediscuter de la contestée réforme de 2023, qui avait repoussé de 62 à 64 ans l'âge légal du départ à la retraite. — (AFP)

PARLEMENT
L'Assemblée se prononce pour un «parquet vert européen»

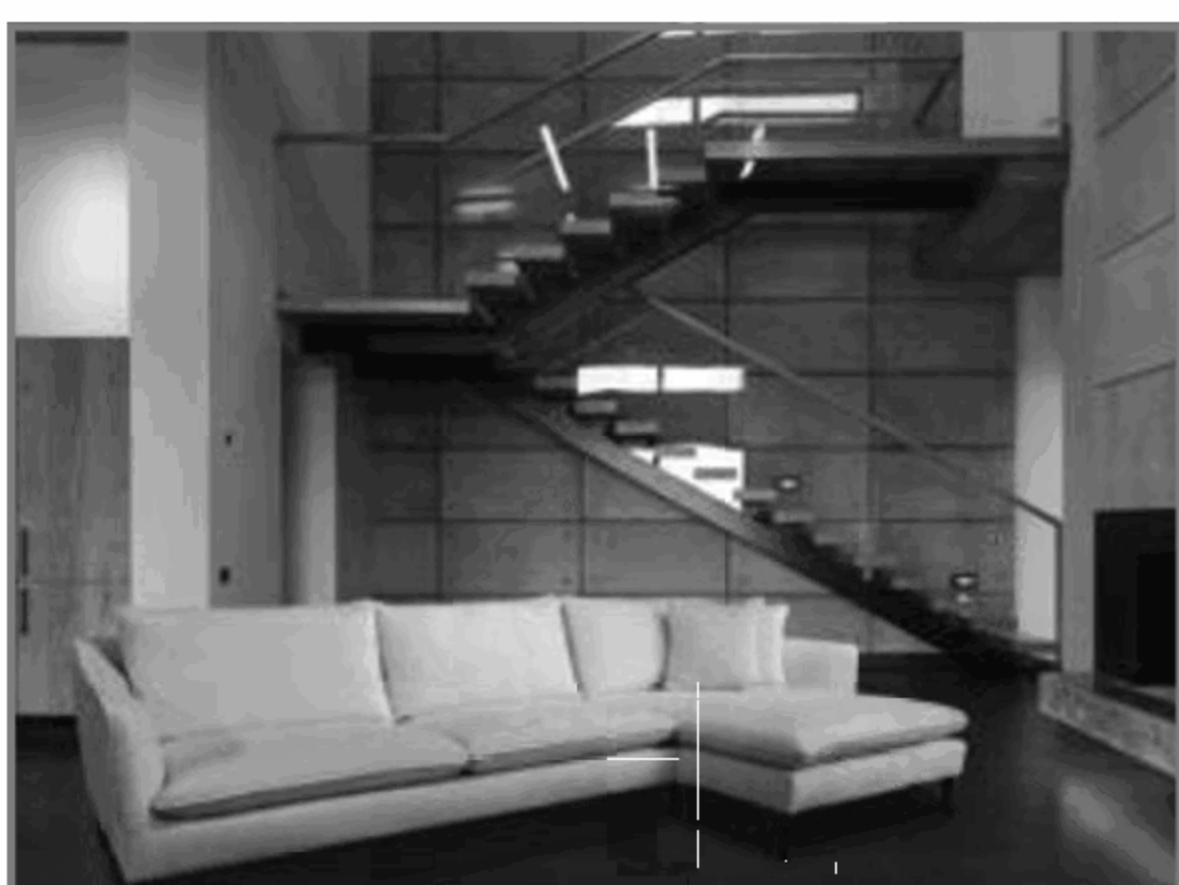
L'Assemblée nationale a adopté, mardi 10 juin, une proposition de résolution portée par la députée (Horizons) du Val-d'Oise Naïma Moutchou, qui vise à «*la création d'un parquet vert européen*». Il s'agit de permettre au parquet européen, créé pour enquêter et poursuivre les infractions susceptibles de nuire aux intérêts financiers de l'Union européenne, d'opérer «*contre la criminalité environnementale grave et transnationale*». Ce texte, qui n'a pas force de loi, a été adopté par 46 voix contre 38. — (AFP)

Bonnes adresses

Tarifs 01/01/25

Prix à la ligne : 15,50 € HT - 18,60 € TTC
Autres formats : nous consulter
stéphane.pesque@mpublicite.fr

Reproduction interdite



CANAPÉ D'ANGLE DÉLI • 2860€

L300 x P96 / 150 x H48 / 84 cm. Assise mousse 35 kg/m³, dossier plumes et mousse, piétement métal Dark Brown, tissu Bergen Bright (nombreux coloris). Ecopart incluse, prix hors livraison, photo non contractuelle.

EspaceTopper®
Maison familiale depuis 1926

Paris 15 • 7J/7 • M° Charles Michels
147 rue Saint-Charles, 01 45 75 02 81
63 rue de la Convention, 01 45 77 80 40

Canapés, literie, mobilier : nos adresses sur www.topper.fr



La maison recherche également bien d'autres produits...
Déplacements réguliers et gracieux dans toute la France
Expertises gratuites & paiement immédiat
N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement
par téléphone au 06 19 89 55 28
email : antique.charles@gmail.com / maisoncharles-antique.fr



RUBRIQUE IMMOBILIER

(tous les mercredis & samedis)

Vos acheteurs et locataires
sont parmi nos lecteurs.

Le Monde

RUBRIQUE BONNES AFFAIRES
POUR VENDRE, VOULEZ-VOUS
LE BON PLAN OU LE MEILLEUR ?

stephane.pesque@mpublicite.fr

ACHAT VINYLES

Disquaire sérieux et passionné.
20 ans d'expérience.
Achète vinyles 33 et 45 tours
Jazz, Pop Rock, Soul Funk, World,
Hip Hop, Classique...
Je me déplace. Paiement comptant.
David B : 06 07 44 03 77

LIGNAGE
Prix à la ligne :
15,50 € HT - 18,60 € TTC

stephane.pesque@mpublicite.fr

Un confort qui
surprend, des prix
qui séduisent

Toujours plus design, plus ingénieux, les canapés-lits nouvelle génération s'ouvrent à tous les plaisirs ! Découvrez une gamme de convertibles à partir de 890€.

Photos non contractuelles



EspaceTopper®
Maison familiale depuis 1926

Le plus grand espace canapés-lits à Paris • M° Charles Michels
63 rue de la Convention Paris 15, 01 45 77 80 40
147 rue Saint-Charles Paris 15, 01 45 75 02 81
Canapés, literie, mobilier : nos adresses sur www.topper.fr

Le Monde

RUBRIQUE IMMOBILIER
stephane.pesque@mpublicite.fr

Succession incertaine à la tête de La Poste

Philippe Wahl, PDG du groupe public, partira le 25 juin.

Deux candidats en interne sont donnés favoris pour lui succéder, mais l'Elysée aura le dernier mot

Le conseil d'administration de La Poste convoqué jeudi 12 juin sera «tout ce qu'il y a d'ordinaire», assure l'un des participants. Le suivant, le 25 juin, aura une tout autre importance : ce sera le dernier pour Philippe Wahl, PDG du groupe depuis 2013. Le même jour, l'entreprise publique réunira son assemblée générale, qui devra valider le choix de son successeur, qui relève de l'Elysée. L'aboutissement d'un long processus et d'une campagne feutrée mais pas totalement exempte de manœuvres et de rebondissements.

Formellement, le comité des nominations de La Poste a rédigé ses recommandations après avoir entendu six candidats au poste de PDG. Un processus à l'issue duquel quatre noms restent en lice, explique-t-on de source proche du conseil d'administration. Les deux candidats en interne sont connus depuis plusieurs mois déjà : d'un côté, Nathalie Collin, directrice générale adjointe chargée de la branche grand public (qui inclut le réseau des bureaux de poste) et du numérique, de l'autre Stéphane Dedeyan, président du directoire de La Banque postale. Aucun des deux n'est un «historique» du groupe : la première y est entrée en 2014, le second en 2021.

En externe restent en compétition, selon nos informations, qui confirment celles publiées en mai par *L'Informatif*, Claire Waysand, qui

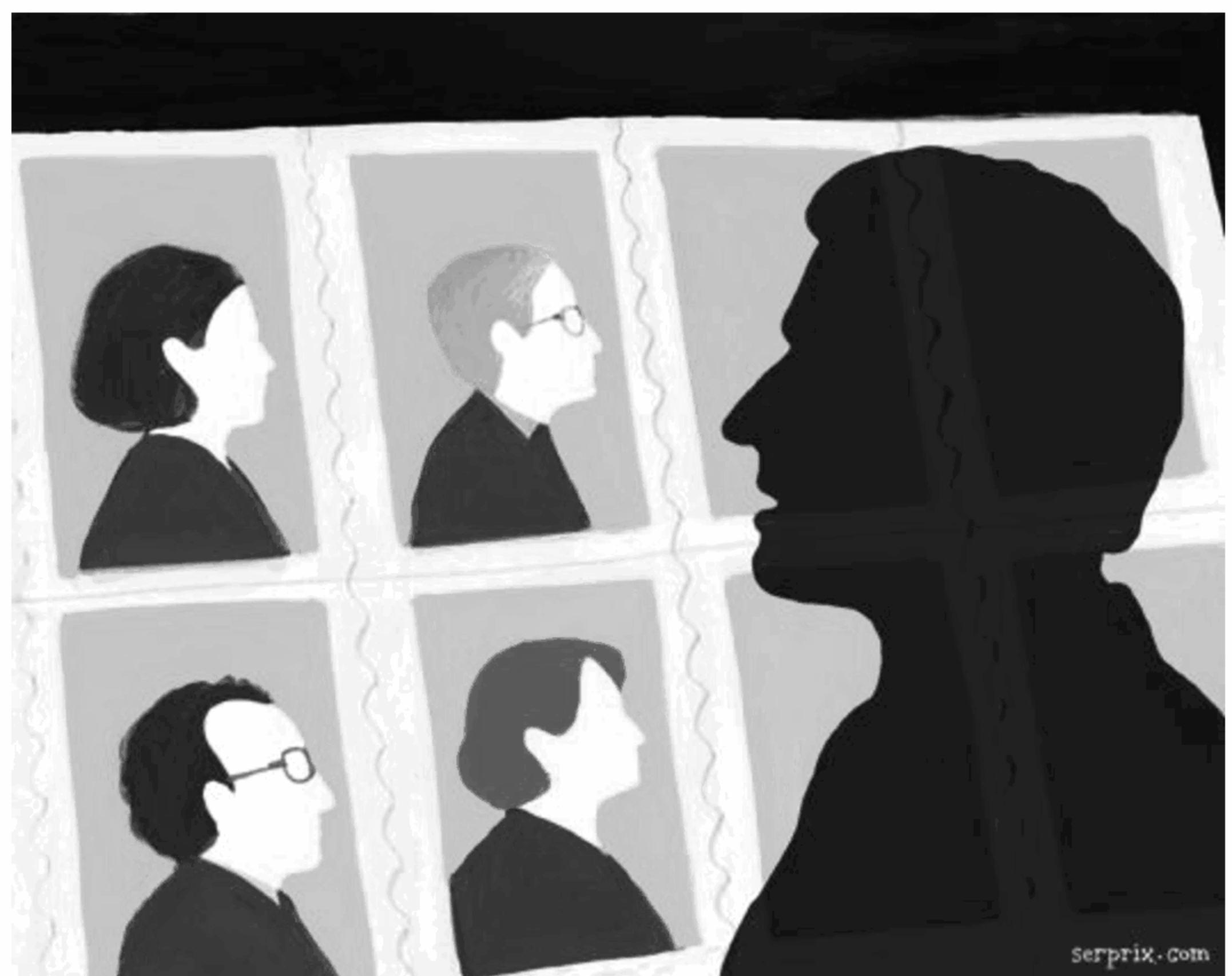
a quitté le 2 juin son poste de secrétaire général d'Engie et siège par ailleurs au conseil d'administration de La Poste, et Jérôme Fournel, ex-directeur de cabinet de Bruno Le Maire à Bercy et de Michel Barnier à Matignon.

En revanche, Marie Cheval, PDG de Carmila, société foncière spécialisée dans les centres commerciaux, et Sylvie Jéhanno, directrice générale de Dalkia, une filiale d'EDF, sont considérées comme hors course après leur audition. «Deux candidats en interne et deux en externe, deux femmes et deux hommes, ça n'est pas si mal!», résume une source proche du conseil d'administration. Mais ce ne sont que les quatre noms proposés par le comité : le président [de la République] peut nommer qui il veut.»

Conditions de rémunération

Au sein de La Poste comme en dehors, l'inévitable petit jeu des pronostics se poursuit donc. D'autant que M. Wahl, qui présentait un temps Mme Collin comme la candidate naturelle à sa succession et s'était félicité, le 27 février, devant les principaux cadres du groupe, que l'entreprise puisse compter sur «deux très bons candidats internes», a exprimé depuis son soutien à M. Dedeyan, ce qui l'a contraint à se déporter du processus d'auditions.

Le patron de La Banque postale peut aussi compter sur des sou-



Serprix.com

SYLVIE SERPRIX

Quel que soit le prochain ou la prochaine PDG, ses premiers mois de mandat s'annoncent déjà bien remplis

tiens au ministère de l'économie, puisqu'il a côtoyé le locataire de Bercy, Eric Lombard, entre 2014 et 2017 chez l'assureur Generali France. Mais le ministre, qui dirigeait jusqu'en décembre 2024 la Caisse des dépôts et consignations, actionnaire à 66 % de La Poste, ne peut officiellement pas intervenir dans le dossier, un décret publié le 25 mai au *Journal officiel* prévoyant qu'il s'abstienne de prendre part à toute décision relative au groupe.

M. Dedeyan court par ailleurs la dernière ligne droite de cette finale avec un handicap depuis la publication, le 20 mai, par *Le Ca-*

nard enchaîné, d'un article selon lequel il souhaitait, s'il prenait la tête du groupe, conserver ses conditions de rémunération actuelles, soit un salaire fixe de 61000 euros auquel peuvent s'ajouter 40 % de variable. Un montant bien supérieur au plafond de 450 000 euros annuels censé s'appliquer depuis 2012 dans les entreprises contrôlées par l'Etat. Un tel dépassement est permis par la structure actuelle du capital de La Poste, puisque depuis 2020 l'Etat ne détient directement que 34 % du capital de l'entreprise, le reste étant aux mains de la Caisse des dépôts et consignations.

«La Caisse des dépôts n'est pas l'Etat. La Poste, sur le plan de l'analyse juridique, n'est donc plus soumise au plafonnement», explique une source au sein du groupe en rappelant que les conditions de rémunération de M. Dedeyan ont été validées à l'unanimité par le conseil de surveillance de La Banque postale, représentants syndicaux inclus.

Reste qu'en interne ça fait pas

mal jaser», dit un responsable syndical sous le couvert de l'anonymat. L'information suscite d'autant plus de rancœur que la direction a limité les augmentations salariales à 1,3 % pour la majorité des salariés en 2025.

Péripéties politiques

Quel que soit le prochain ou la prochaine PDG, ses premiers mois de mandat s'annoncent déjà bien remplis. En tête de l'agenda figure le renouvellement du mandat de prestataire du service universel postal, soit l'acheminement du courrier en tout point du territoire «à des prix abordables» selon le texte de loi, mandat que

La Poste détient depuis 2011 mais qui expirera le 31 décembre 2025.

Ce renouvellement aurait dû faire l'objet d'un projet de loi, mais le gouvernement, arguant des «péripéties politiques» actuelles, selon l'expression utilisée au Sénat le 27 mai par la ministre chargée des comptes publics, Amélie de Montchalin, a préféré passer par la voie réglementaire : le nouveau mandat devrait donc

être attribué par décret dans les semaines à venir.

Les débats budgétaires des prochains mois pourraient être plus complexes : parmi les innombrables enjeux de la préparation du projet de loi de finances 2026 figure, en effet, le coût des quatre missions de service public de La Poste (service universel postal, aménagement du territoire, accessibilité bancaire et distribution de la presse), que l'Etat est censé compenser mais qu'il «sous-compense» à hauteur de 1,2 milliard d'euros, selon M. Wahl. Quasiment l'équivalent du bénéfice net de 2024 (1,4 milliard d'euros).

Autre motif d'inquiétude : la possible taxation des petits colis en provenance de Chine, menace potentielle pour ce qui représente près d'un quart de l'activité de livraison de colis du groupe français. Dans l'entourage de M. Wahl, on l'assure : «Aucun des dossiers en cours n'est laissé de côté.» Il ne reste plus qu'à savoir qui les ouvrira le 26 juin. ■

MARC ANGRAND

Macron fait durer le suspense des nominations à la SNCF et à la RATP

Le président tarde à nommer les prochains PDG des entreprises publiques. Les candidatures féminines à ces hauts postes sont trop rares

ANALYSE

Depuis quelque temps, la conversation a pris un nouveau tour. On ne se demande plus «qui» va succéder à Jean-Pierre Farandou comme PDG de la SNCF, mais «quand» le président de la République, Emmanuel Macron, annoncera qu'il propose pour le poste son ancien premier ministre et actuel PDG de la RATP, Jean Castex.

Le mandat du patron de la compagnie ferroviaire est arrivé à échéance au printemps 2024. A cette date, il aurait pu être prolongé, mais le gouvernement s'est contenté de demander à M. Farandou d'assurer l'intérim pendant les Jeux olympiques, son successeur devant être choisi à l'automne 2024. En juin 2025, l'intérim dure toujours et il va bientôt devoir assurer l'intérim de son intérim (après son 68^e anniversaire le 4 juillet), le temps que M. Castex puisse se libérer de la RATP. Sous quelle forme juridique? Au sein de la SNCF, une solution tempo-

raire est évoquée : M. Farandou deviendrait président du conseil d'administration (un poste qu'il peut occuper jusqu'à 70 ans contrairement à celui de PDG, limité à 68 ans), avec un directeur général par intérim. Pour tout commentaire, il fait savoir qu'il est un «serveur de l'Etat».

Cette nomination qui tarde à la SNCF n'a rien d'extraordinaire. C'est même devenu monnaie courante depuis que M. Macron est président de la République. Pour lui, comme pour tous les chefs d'Etat, les nominations en conseil des ministres sont essentielles et stratégiques. Choisir qui va mettre en œuvre la politique, c'est l'apanage du pouvoir. Le fait du prince par excellence. Le type de décision qui marque un style et des priorités politiques.

Le style Macron, c'est souvent de laisser traîner. Tant pis pour les entreprises et leur image. Augustin de Romanet en a fait les frais plusieurs mois à la présidence d'Aéroports de Paris (ADP). C'est maintenant au tour de M. Faran-

dou. En 2024, l'Elysée avait un candidat : l'actuel président du directoire du Réseau de transport d'électricité, Xavier Piechaczyk. La dissolution de l'Assemblée nationale, en juin 2024, a contrarié ce projet : vue comme un choix de M. Macron, cette nomination soumise aux votes des commissions du développement durable des deux Assemblées aurait pu être rejetée par la majorité des trois cinquièmes des membres. Il y a un précédent : la nomination de Boris Ravidon à l'Agence de la transition écologique a été bloquée en avril 2023. Celle de Richard Ferrand au Conseil constitutionnel est passée de justesse, en février : il n'a manqué à ses opposants qu'une voix pour avoir la majorité des trois cinquièmes.

Monde masculin

Populaire, M. Castex semble mieux placé, mais il doit, avant de quitter la présidence de la RATP, signer le nouveau contrat quinquennal qui lie la régie à la région Ile-de-France. Celui-ci pourrait

être présenté au conseil d'administration d'Ile-de-France Mobilités le 10 juillet. La veille des vacances du Parlement, ce qui repousserait la nomination du futur patron de la SNCF... à la rentrée.

La deuxième caractéristique des nominations en conseil des ministres depuis le 1^{er} janvier 2024 est encore plus inquiétante. Lors des précédents gouvernements des deux quinquennats de M. Macron, Bruno Le Maire, ministre de l'économie et des finances, s'était efforcé de faire respecter une certaine parité homme-femme dans les choix et a imposé des femmes à la tête d'entreprises du CAC 40 ayant l'Etat pour actionnaire, comme Catherine MacGregor chez Engie en 2020 ou Christel Heydemann chez Orange en 2022. Il a veillé à la parité dans les nominations à Bercy. Son ancien directeur de cabinet, Emmanuel Moulin, aujourd'hui secrétaire général de l'Elysée, poussera-t-il M. Macron à restaurer un équilibre? Pour l'instant, on observe plutôt l'inverse. Fabrice Lenghart a par exemple

Le mandat du patron de la SNCF est arrivé à échéance au printemps 2024. Mais il assure toujours l'intérim

été choisi pour succéder le 30 juin à Jean-Luc Tavernier à la direction générale de l'Institut national de la statistique et des études économiques, alors que deux femmes, Karine Berger, secrétaire générale de l'institut, et Sandrine Duchêne, conseiller maître à la Cour des comptes, également polytechniciennes et diplômées de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration, étaient en lice. Philippe Pascal a été choisi pour succéder à M. de Romanet comme PDG de Groupe ADP en janvier. Et Bernard Fontana a remplacé Luc Rémont en mars, écarté de la présidence d'EDF. Dans ce monde

masculin, une figure se détache, celle d'Agnès Diallo, nommée mi-mai, PDG de l'Imprimerie nationale, une entreprise de 2000 personnes que cette ex-McKinsey a contribué à transformer en spécialiste de l'identité numérique.

L'analyse des nominations en conseil des ministres aux postes-clés de l'administration du 1^{er} janvier 2024 à mi-mai 2025 n'est pas plus respectueuse de la parité que celle des PDG. Selon notre recensement, sur les 339 postes attribués, 250 l'ont été à des hommes et seulement 89 à des femmes, soit 26 % du total. On ne recense que 26 % de femmes nommées ambassadeuses (4 sur 11), 15 sur 60 parmi les préfets, 6 sur 20 au Conseil d'Etat, 1 sur 6 directrice d'une agence régionale de santé, 1 sur 4 parmi les directeurs d'administration centrale. Les rectrices (10 sur 24, soit 42 %) s'en sortent mieux. De même que les femmes (17 sur 42) nommées à la Cour des comptes, présidée par Pierre Moscovici. ■

SOPHIE FAY
ET JONATHAN PARIENTÉ

« Revenir sur la régulation bancaire serait une erreur »

Claudia Buch, présidente du conseil de surveillance prudentielle de la Banque centrale européenne, souligne l'importance de la supervision financière

ENTRETIEN

Siles banques européennes sont solides, elles doivent se préparer aux incertitudes croissantes liées aux conséquences possibles de la guerre commerciale sur l'économie, explique Claudia Buch, présidente du conseil de surveillance prudentielle de la Banque centrale européenne (BCE). Elle insiste sur l'importance d'une régulation forte, indispensable pour mieux affronter les crises.

Comment se porte le secteur bancaire européen, dans un contexte incertain pour l'économie et marqué par de multiples tensions ?

La situation financière des banques est bonne : elles sont bien capitalisées, leur rentabilité a profité de la remontée des taux d'intérêt. Mais le contexte global dans lequel elles opèrent est difficile, comme nous l'avons constaté début avril lors de la réaction très forte des marchés aux annonces [du président américain, Donald Trump] sur les droits de douane.

Cela souligne à quel point l'environnement extérieur peut changer rapidement. Les banques ont bien géré la situation jusqu'à présent, mais l'impact économique des droits de douane ne s'est pas encore concrétisé : quelles seront les conséquences sur le risque de crédit, sur l'économie réelle ? Il faudra du temps pour disposer de réponses claires. Le risque géopolitique est l'un des principaux facteurs d'incertitude auxquels les banques doivent se préparer.

La remontée des droits de douane a-t-elle déjà un impact sur la santé des entreprises, et donc sur les banques ?

A ce stade, nous n'avons pas observé de signes montrant clairement que l'incertitude liée aux droits de douane affecte de manière forte les entreprises, ni les portefeuilles de prêts des banques, mais cela peut évoluer. Les banques doivent donc analyser leur exposition secteur par secteur, entreprise par entreprise. L'un des risques potentiels est qu'une déterioration des résultats et des conditions financières des

entreprises se traduise pour les banques par une augmentation du risque de crédit. Si cela devait se produire, les banques pourraient vouloir chercher à préserver leur solidité financière en réduisant leur exposition au risque, donc en prêtant moins. Et un tel resserrement du crédit pourrait amplifier les tensions économiques. Plus les banques sont bien capitalisées, mieux elles peuvent absorber les chocs, et moins un scénario procyclique est probable.

La situation sur les marchés financiers représente-t-elle un risque supplémentaire ?

Les marchés ont réagi dès l'annonce des droits de douane mais nous sommes convaincus que les risques géopolitiques ne sont pas encore pleinement intégrés dans les cours. Une incertitude considérable persiste sur la manière dont pourrait se dérouler un scénario d'escalade des barrières commerciales ou d'accentuation des tensions géopolitiques, ce qui rend très difficile l'évaluation des risques. Nous surveillons donc l'exposition des banques à ces risques.

ques, tout comme les conditions dans lesquelles elles se financent. Nous avons observé une augmentation des coûts de financement des banques, bien qu'ils restent loin des niveaux atteints lors de précédentes crises.

Le débat sur la régulation financière a été marqué récemment par des propositions de report de la mise en œuvre du dernier volet des règles de régulation dites « de Bâle III », qui concerne les activités de marché. Un tel report est-il une bonne idée ?

Il faut rappeler que la résilience actuelle du secteur bancaire n'est pas un hasard : elle résulte pour une bonne part des réformes mises en œuvre après la crise financière mondiale. La régulation, la supervision ont été grandement améliorées. Sans ces réformes, les banques n'auraient pas pu encaisser des chocs importants comme la pandémie de Covid-19 ou la crise de l'énergie sans menaces sur la stabilité financière. Le soutien budgétaire a joué son rôle mais la solidité du cadre réglementaire a été essentielle.

Il est donc crucial de garder en mémoire le fait que cette stabilité est le résultat des efforts passés. Il ne serait pas très prudent de conclure que, au motif que nous avons connu une décennie de calme relatif, le temps est venu d'assouplir les règles. Revenir sur la régulation ou affaiblir la supervision serait une erreur. Les banques reconnaissent que l'environnement est risqué dans le cadre de leur propre gestion des risques.

Sommes-nous en train d'oublier les leçons des crises passées ?

La plupart des parties concernées comprennent l'importance d'un cadre réglementaire stable et d'une supervision forte. Mais c'est vrai : la mémoire peut s'altérer au fil du temps. Il est donc crucial d'expliquer en permanence les avantages d'un système financier stable et de souligner l'importance du cadre réglementaire. On peut débattre de la manière de rendre la régulation et la supervision plus efficaces et efficaces mais assouplir les règles n'est pas

la réponse aux défis auxquels nous sommes confrontés.

L'Europe, en continuant d'appliquer les règles, ne prend-elle pas le risque de désavantager ses banques dans la compétition mondiale ?

Je ne le crois pas du tout. Au contraire, je crois qu'une régulation forte et une supervision efficace constituent un avantage concurrentiel pour les banques européennes sur le marché mondial. Les banques les mieux capitalisées et les mieux gérées sont plus résilientes et peuvent fournir des services fiables à l'économie réelle, notamment en période de crise.

Les interrogations sur les risques liés à ce qu'on appelle la finance non bancaire (assureurs, fonds d'investissement...) sont récurrentes. Les risques liés à ces activités ont-ils augmenté ?

On observe depuis la crise financière mondiale une croissance soutenue des activités des intermédiaires financiers non bancaires. C'est une tendance mondiale, l'Europe n'y fait pas exception. L'un des moteurs de cette évolution a été la régulation plus stricte des banques, qui favorise le transfert de certaines activités vers des domaines moins strictement encadrés. C'est pourquoi nous devons être vigilants. Certaines institutions non bancaires, comme les assureurs, sont régulées et peuvent mieux encaisser certains chocs ; de ce point de vue, un système financier diversifié peut avoir des avantages. Mais pour d'autres activités, particulièrement les marchés de capitaux

privés, nous manquons de données suffisantes. Je pense que les banques doivent surveiller attentivement leur exposition aux marchés privés, comme elles le feraien pour tout autre risque.

Est-il nécessaire de soumettre les institutions financières non bancaires à des « stress tests » (« tests de résistance ») ?

Certaines autorités, comme la Banque d'Angleterre, ont déjà procédé à de tels tests, et nous faisons en sorte d'apprendre de leur expérience. Même si de tels tests ne sont pas prévus dans le cadre du mécanisme de surveillance unique, nous suivons de près le risque de crédit lié aux contreparties. Les tests de résistance fournissent des informations précieuses, mais ils sont également complexes et coûteux en ressources ; il est donc important d'évaluer soigneusement leur utilité et leur conception.

Alors que la BCE encourage une consolidation du secteur bancaire à l'échelle européenne, les projets de fusions-acquisitions en cours restent limités à l'échelon national. Pour quelles raisons ?

Du point de vue du superviseur, il n'y a aucune différence entre des fusions nationales ou transfrontalières : les frontières ne doivent pas entrer en considération. Mais, dans la réalité, les frontières restent importantes car le marché bancaire européen n'est pas totalement intégré : si la supervision suit des règles uniques, il reste de multiples différences entre les règles nationales. Le besoin d'une plus grande convergence des réglementations est désormais bien identifié et les rapports Letta et Draghi [2024] ont souligné l'importance de promouvoir le marché unique. La volonté politique est là mais mettre en œuvre des changements prend du temps. Pourtant, en matière d'union bancaire, c'est le moment d'avancer : les banques sont dans une situation favorable. Parachever l'union bancaire est important pour pouvoir affronter les chocs futurs. ■

« Le risque géopolitique est l'un des principaux facteurs d'incertitude auxquels les banques doivent se préparer »

PROPOS RECUEILLIS PAR
ÉRIC ALBERT, MARC ANGRAND,
MARIE CHARREL
ET BÉATRICE MADELINE

JUILLET 2025
11-12-13
COUTHURES-SUR-GARONNE

FESTIVAL INTERNATIONAL DE JOURNALISME

PENSER. DÉBATTRE. CULTIVER. PARTAGER.
L'INFORMATION AU CŒUR DE LA SOCIÉTÉ

L'économie ralentit fortement sur fond de guerre commerciale

La Banque mondiale anticipe une croissance de 2,3 % en 2025

La guerre commerciale lancée par Donald Trump est en train de provoquer un sérieux coup de frein sur la croissance mondiale, selon les prévisions publiées par la Banque mondiale mardi 10 juin. L'institution table sur une économie mondiale qui progresserait de 2,3 % en 2025, après 2,8 % en 2023 et en 2024. C'est 0,4 point de moins que ce qu'elle prévoyait en janvier.

« Il y a seulement six mois, un atterrissage en douceur semblait en vue : l'économie se stabilisait après une suite extraordinaire ces dernières années de calamités à la fois naturelles et provoquées par l'homme [à savoir le Covid-19 et la guerre en Ukraine], explique Indermit Gill, son chef économiste. Ce moment est passé. L'économie mondiale entre de nouveau dans une zone de turbulence. Les dommages sur les niveaux de vie pourraient être profonds. » Ces prévisions sont basées sur l'hypothèse de droits de douane qui resteraient à leur niveau de fin mai, c'est-à-dire après la reculade partielle de Donald Trump sur la Chine et après son accord avec le Royaume-Uni.

Sur cette base, la première économie touchée serait celle des Etats-Unis. Les barrières douanières vont augmenter les prix des importations et réduire la consommation des Américains. Selon la Banque mondiale, la croissance de la première économie au

monde devrait être de 1,4 % en 2025, moitié moins que les 2,8 % de 2024. La zone euro est moins touchée, mais part d'un niveau plus faible : sa croissance se situe de 0,7 %, après 0,9 % en 2024.

Pas encore irréversible

Il s'agirait de la pire année pour l'économie depuis 2008, hors deux récessions (liées au Covid-19 en 2020 et à la crise financière en 2009), accentuant le ralentissement enregistré depuis le début de la décennie 2020. Selon la Banque mondiale, si ses prévisions se matérialisent (croissance de 2,4 % et 2,6 % en 2026 et 2027), les sept premières années de la décennie seraient les pires, en matière de croissance, depuis les années 1960.

Les pays émergents ne sont pas épargnés, avec 3,8 % de croissance prévue en 2025, après 4,4 % en 2023 et 4,2 % en 2024. « Hors d'Asie, le monde en voie de développement est en train de devenir une zone sans développement », note M. Gill. Il rappelle que la mondialisation est directement responsable du « miracle économique des cinquante dernières années », avec la sortie de la pauvreté absolue de plus de 1 milliard d'habitants sur cette période. « La croissance des économies en voie de développement se réduit depuis trois décennies. Elle était de 6 % par an dans les années 2000, puis de

5 % dans les années 2010, et de moins de 4 % dans les années 2020. Cela suit la trajectoire de la croissance du commerce mondial. »

La bonne nouvelle, selon M. Gill, est que la guerre commerciale n'est pas encore irréversible. Le monde en est au niveau des menaces, avec des droits de douane qui oscillent au gré des humeurs de la Maison Blanche. « Si les disputes étaient résolues avec des accords réduisant de moitié les droits de douane par rapport à fin mai, la croissance mondiale augmenterait de 0,2 point en 2025 et 2026 [par rapport aux prévisions de ce 10 juin] », souligne le rapport.

Sans le dire explicitement, l'institution donne partiellement raison à Donald Trump, qui se plaint des pays émergents. Ceux-ci imposent effectivement les importations à des niveaux « plus élevés que ceux des économies à hauts revenus », note M. Gill. « Si leur objectif est d'accélérer la croissance, leur meilleure solution est de réduire les droits de douane vis-à-vis de tous leurs partenaires », écrit-il encore. Les dés ne sont pas encore jetés, veut-il croire. « L'économie mondiale est à un point d'inflection. Les forces qui ont poussé à la convergence économique et sorti des milliards de personnes de la pauvreté sont en retrait. Mais ce moment offre aussi la chance de rebattre les cartes. » ■

É. A.

Aux Pays-Bas, l'extrême droite décomplexée sur la chaîne ON!

L'ESSOR DES MÉDIAS RÉACTIONNAIRES EN EUROPE 7/9 L'antenne se focalise sur le rejet de l'immigration, la critique de l'Europe et le climatoscepticisme

BRUXELLES - correspondant

Ongehoord : l'adjectif a de nombreuses traductions possibles en français, mais celles qui collent le mieux au projet de ce média audiovisuel et numérique sont sans doute «scandaleux», «inouï» ou «révoltant». Ongelooch Nederland (ON!), chaîne créée en 2019, entend «offrir une voix aux Néerlandais qui ne se sentent pas écoutés et représentés par la politique et les médias actuels». Et notamment par ce que la droite radicale qualifie de «média "mainstream" de gauche», à savoir la Radiodiffusion publique des Pays-Bas (NPO).

C'est dans son giron, pourtant, que les initiateurs d'ON!—des journalistes, un acteur et une ancienne députée libérale—ont pu diffuser leurs messages depuis 2022. Le très complexe système néerlandais de l'audiovisuel permet à des radiodiffuseurs indépendants qui représentent des courants philosophiques, des syndicats, des associations ou des Eglises d'adhérer au service public et de diffuser leurs programmes s'ils réunissent un nombre suffisant de signataires. La NPO reprend ainsi dans ses grilles de programmes, à la radio et à la télévision, les émissions d'une vingtaine de diffuseurs (dont ON!). Le temps d'antenne qui leur est accordé varie en fonction de leur nombre d'adhérents. ON!, qui revendique 39 000 adhérents, bénéficie de deux heures par semaine à la mi-journée, sur la chaîne NPO 1, et diffuse des podcasts à la radio. Le 3 juin, jour de la chute du gouvernement de coalition de droite dirigé par Dick Schoof, son programme d'information «ON Nieuws» était suivi par 434 000 personnes.

Soutenus par des dirigeants d'extrême droite, Geert Wilders, le

fondateur du Parti pour la liberté (PVV), et Thierry Baudet, du Forum pour la démocratie (FVD), deux formations qui totalisent ensemble 40 sièges sur les 150 de la Chambre des députés, les responsables d'ON! reprennent les thèmes de ces partis: la nécessité de mettre fin à l'immigration, la critique de l'Union européenne, le climatoscepticisme et la préservation de la culture et des traditions. Se définissant comme «l'émetteur le plus patriote», ON! a milité pour le maintien du défilé annuel de la Saint-Nicolas et de son acolyte, le «Zwarte Piet», un père Fouettard noir devenu depuis des années l'objet de débats passionnés entre défenseurs du folklore et militants de l'antiracisme.

Théories complotistes

Au fil des années, le média a connu divers soubresauts. En décembre 2024, sa présentatrice, Raisa Blommestijn, était condamnée à un travail d'intérêt général pour avoir traité des hommes noirs de «primates négroïdes». En août de la même année, Arnold Karskens, fondateur et rédacteur en chef, était suspendu. Accusé de harcèlement par une partie de ses collaborateurs, il répliquait en parlant d'un «coup d'Etat» parce qu'il aurait tenté de freiner les dérives antisémites de certains de ses collaborateurs. D'autres tensions sont aussi apparues entre ceux qui, au sein de la chaîne, soutenaient le PVV de M. Wilders et les partisans du FVD de M. Baudet.

En février, un nouveau rédacteur en chef était nommé: Joost Niemöller, 68 ans, était chargé de remettre de l'ordre dans l'organisation, dont la direction du service public avait exigé, en vain, le retrait de l'antenne en 2023: la NPO avait réclamé une telle mesure pour la première fois de son histoire après une série de dérives

ON! bénéficie de deux heures par semaine, à la mi-journée, sur la chaîne publique NPO 1

racistes, sanctionnées par des amendes. La secrétaire d'Etat aux médias, Gunay Uslu, une centriste, avait refusé l'interdiction.

M. Niemöller, écrivain et ancien journaliste dans des médias traditionnels — dont le quotidien *De Volkskrant* et l'hebdomadaire progressiste *De Groene Amsterdammer* — avait quitté ON! en 2019 pour protester contre le refus de son prédécesseur d'offrir une tribune à des personnes niant la Shoah. Son retour à la tête du média a provoqué une démission d'employés, l'accusant de s'être prononcé pour le confinement et la vaccination lors du Covid-19.

M. Niemöller a aussi fondé, en 2013, le blog *De Nieuwe Realist* («le nouveau réaliste»), où il allait énoncer diverses théories complotistes, à propos notamment du crash du vol Amsterdam-Kuala Lumpur de la Malaysia Airlines. En juillet 2014, l'appareil était abattu par un missile au-dessus du territoire ukrainien. Bilan: 298 morts que le journaliste a imputés aux autorités ukraines, alors qu'une enquête internationale et la justice néerlandaise allaient désigner des séparatistes prorusses. M. Niemöller s'est aussi illustré en prenant la défense de l'historien négationniste britannique David Irving et en justifiant «l'opération militaire spéciale» russe contre l'Ukraine.

En 2017, il avait publié un livre intitulé *Kwaad* («en colère»), éditions Van Praag, non traduit) et

consacré à ce qu'il estimait être la cause du grand mal-être néerlandais: «L'immigration de masse, qui a changé la composition de la population et dont la fin n'est pas en vue.» Adversaire résolu de l'islam et adepte de la théorie du «grand remplacement», il y dépeignait une jeune génération redoutant la guerre et l'instauration d'une dictature «bien-pensante».

Le thème des Néerlandais «fâchés» qu'il relayait est présent dans le débat depuis le début du siècle. Il a d'abord été exploité par Pim Fortuyn, ancien journaliste devenu tribunal populaire qui allait bouleverser le système politique avant d'être assassiné par un défenseur de la cause animale en 2002. Pim Fortuyn, puis ses héritiers, Geert Wilders et Thierry Baudet, ont alimenté les débats sur l'immigration, la crise de la représentation et le risque d'une islamisation du royaume, jusqu'à favoriser une instabilité politique contrastant avec le «modèle des polders» des années 1980 et 1990.

Ce système, axé sur le consensus, la coopération et «la reconnaissance pragmatique de la pluralité», comme la définissaient ses initiateurs, a volé en éclats, même si le royaume offre toujours l'un des niveaux de vie les plus élevés au monde, ignore presque le chômage et possède des systèmes de retraite et de santé performants. Mais l'extrême droite et des médias, ON! en tête, ont instillé l'idée que les immigrés portaient atteinte à son identité et à ses particularismes. De quoi engendrer la «profonde mélancolie» décrite en 2011 par le professeur Maarten van Rossem, historien à l'université d'Utrecht. ■

JEAN-PIERRE STROOBANTS

Prochain article En Espagne, les «influenceurs-journalistes» au service de l'extrême droite

Nucléaire: des «indications» font craindre à EDF un retour de la corrosion sous contrainte, à Civaux

L'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection a confirmé, mardi 10 juin, la découverte d'indices laissant craindre de nouvelles petites fissures sur certaines tuyauteries

Seraient-ce le retour d'un scénario cauchemardesque pour EDF? Selon une information de *La Tribune*, publiée mardi 10 juin, l'électricien national s'interroge sur les tuyauteries du réacteur numéro deux de la centrale de Civaux (Vienne) — y compris sur les portions de métal ayant déjà fait l'objet d'un remplacement. Une expertise est «en cours», a reconnu le groupe public, dans la soirée, auprès de l'Agence France-Presse.

A ce stade, l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASN) confirme au *Monde* «deux indications», c'est-à-dire

deux signaux ayant mis en évidence la «possible présence d'un défaut dans le matériau contrôlé». Il reste à établir si ces indications relèvent ou non d'un phénomène de corrosion sous contrainte, phénomène responsable de fissures sur certaines tuyauteries auxiliaires du circuit primaire. Le réacteur en question est à l'arrêt depuis la nuit du 4 au 5 avril, dans le cadre d'un arrêt de maintenance classique. Cette découverte a été faite à l'occasion d'une «visite partielle» censée durer entre deux et trois mois, pour renouveler un tiers du combustible (uranium) et effectuer des contrôles.

EDF avait déjà été confronté à ce phénomène de corrosion sous contrainte fin 2021. L'exploitant l'avait détecté à Civaux durant la «visite décennale» du réacteur numéro un. Une anomalie constatée par la suite sur le site de Chooz (Ardenne) et celui de Penly (Seine-Maritime). Sans préciser la liste de toutes les centrales où le problème a été détecté, l'électricien avait dû mettre à l'arrêt plus de la moitié de son parc nucléaire pour contrôle ou réparation, quitte à vivre l'une de ses pires crises industrielles. C'est ainsi qu'en 2022, plombée par une production nucléaire en berne dans le pays (279 térawattheures, TWh), EDF avait enregistré une perte record de presque 18 milliards d'euros. Et les prix de l'électricité avaient bondi sur le marché européen.

Depuis, l'entreprise espérait laisser peu à peu ce problème derrière elle. Au premier trimestre de 2024, à titre préventif, elle finissait de remplacer les tuyauteries des réacteurs considérés comme les plus sensibles à la corrosion. En raison du tracé de leurs lignes, il s'agissait des 16 réacteurs les plus récents... dont les deux de Civaux, chacun d'une puissance électrique de

Londres promet d'injecter 14 milliards d'euros dans le projet Sizewell C d'EDF

En pleine relance du nucléaire, Downing Street a promis, mardi 10 juin, d'investir 11,5 milliards de livres sterling (13,6 milliards d'euros) supplémentaires, d'ici à 2030, pour le projet Sizewell C de réacteurs nucléaires EPR dans l'est du Royaume-Uni, porté par EDF. Au total, le soutien du gouvernement britannique s'élève à 17,8 milliards de livres sterling sur ce projet, dont il est l'actionnaire majoritaire. Après plusieurs années de flottement, la décision finale d'investissement est attendue pour l'été. Une bonne nouvelle pour EDF, qui exploite neuf réacteurs nucléaires en activité outre-Manche et qui est aussi en train d'en construire deux nouveaux, ceux de Hinkley Point C, qu'il finance majoritairement, depuis le premier béton de 2018.



PERTES & PROFITS | SATELLITES
PAR ISABELLE CHAPERON

La «Luxembourg connection» sur orbite

La leçon a été retenue. Depuis qu'en février Donald Trump a menacé d'interrompre l'accès des troupes ukrainiennes au réseau Starlink, l'Europe met les bouchées doubles pour tenter de bâtir une alternative à l'opérateur satellitaire d'Elon Musk. Et même la très pointilleuse direction de la concurrence de la Commission européenne évolue sur la même position orbitale.

Mardi 10 juin, la Commission a approuvé «sans condition» le rachat de l'américain Intelsat par le luxembourgeois SES. Il ne manque plus désormais que le feu vert des autorités américaines pour que cette acquisition à 2,8 milliards d'euros, annoncée en avril 2024, se réalise. Bruxelles a estimé que le rapprochement ne poserait «aucun problème de concurrence», compte tenu de la compétition exercée par la fibre terrestre, d'un côté, et par les infrastructures en orbite basse, comme celle de Starlink.

L'Europe disposera ainsi de deux grands opérateurs de satellites: SES-Intelsat et sa flotte combinée de 130 satellites entre 8 000 et 36 000 kilomètres de la Terre et le franco-britannique Eutelsat qui, depuis le rachat de OneWeb en 2023, affiche, en plus de ses 35 satellites géostationnaires, 630 engins tournant à 1200 kilomètres au-dessus de

nous. On est loin des 7 000 satellites envoyés par Starlink en cinq ans, auxquels vont s'ajouter ceux lancés par Jeff Bezos.

Endettement trop élevé

Il faut donc investir davantage, mais les deux européens coulent déjà sous le poids d'un endettement trop élevé. Eutelsat cherche à lever des fonds ce qui, selon Bloomberg, pourrait amener l'Etat français à porter sa part au capital à 30% (contre près de 14%). A travers la constellation Iris2, l'Europe soutient aussi ses champions. La préférence européenne trouve vite ses limites, toutefois, comme le montre la décision d'Air France de confier à Starlink son offre de Wi-Fi en vol.

Faudra-t-il unir nos forces dans un «Airbus de l'Espace»? Une fusion entre SES et Eutelsat a déjà été tentée plusieurs fois. Jusque-là, les négociations avaient buté parce que le Luxembourg voulait garder la main sur son opérateur satellitaire. Le Grand-Duché estime avoir été trahi par les Français lors du rachat du sidérurgiste Arcelor (propriétaire des aciéries luxembourgeoises) par l'indien Mittal en 2006. Eutelsat, pas convaincu non plus par l'intérêt de l'opération, avait préféré décliner. Les impératifs stratégiques peuvent changer, la méfiance restera. ■

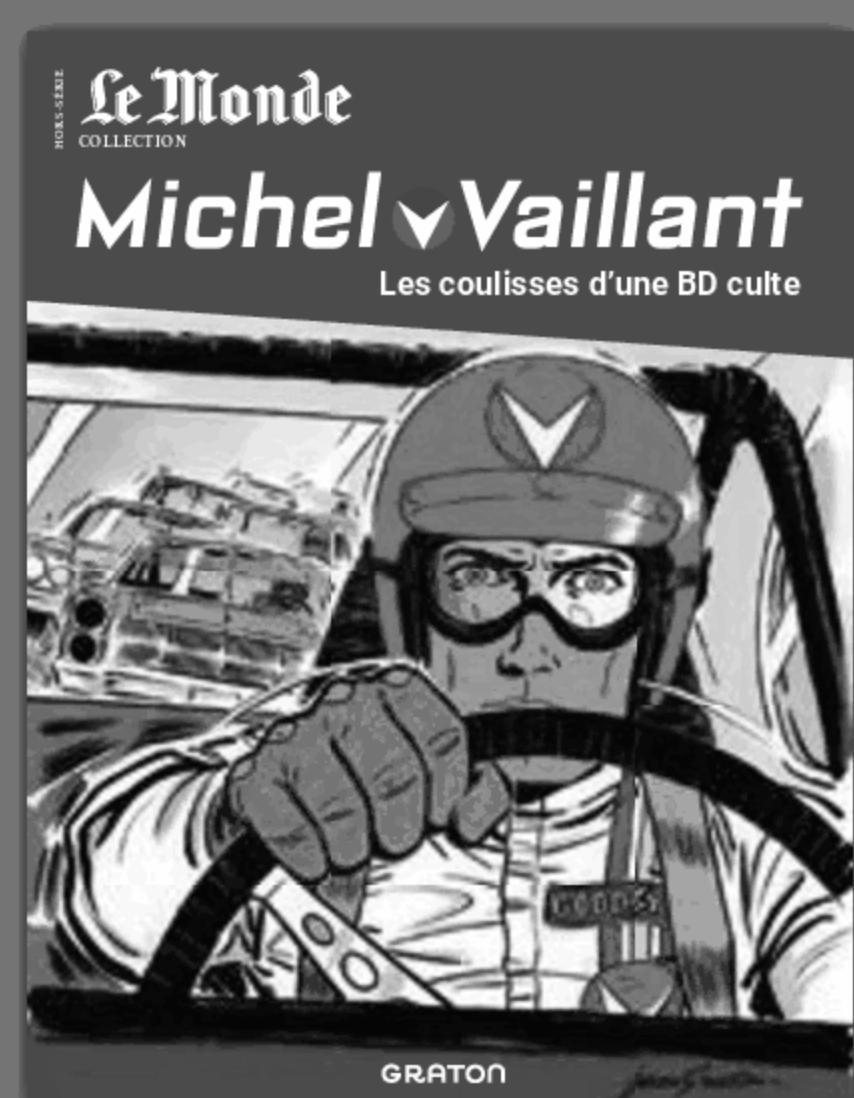
DIVERTISSEMENT Netflix investit 1 milliard d'euros en Espagne d'ici à 2029

La plateforme de vidéos en ligne Netflix a annoncé, mardi 10 juin, qu'elle va investir plus de 1 milliard d'euros dans ses productions d'ici à 2029 en Espagne, un pays devenu l'un des principaux pôles de création audiovisuelle en Europe. — (AFP)

Nintendo affirme avoir vendu 3,5 millions de consoles Switch 2 en quatre jours

Le géant japonais du jeu vidéo Nintendo a affirmé, mercredi 11 juin, avoir vendu 3,5 millions d'unités de sa nouvelle console hybride Switch 2 à travers le monde en l'espace de quatre jours, après un lancement en fanfare le 5 juin. — (AFP)

UN HORS-SÉRIE | Le Monde



MICHEL VAILLANT LES COULISSES D'UNE BD À 100 À L'HEURE

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
ET SUR LEMONDE.FR/BOUTIQUE - 11,99 € - 124 PAGES

ADRIEN PÉCOUT

REPORTAGE

HEFEI (ANHUI, CHINE)

Dans une somptueuse salle de banquet de Hefei, Sun Yong, jeune vice-gouverneur de la province de l'Anhui, lève son verre. Dans son dos, des paysages de rizières mirifiques défilent sur écran géant. Face à lui, 13 journalistes étrangers épousés, à qui il a fait visiter une dizaine d'usines quatre jours durant. Cet officiel de haut rang entend célébrer la «révolution industrielle» d'un territoire méconnu à l'étranger et d'abord perçu en Chine comme un vaste grenier à riz, à thé et à céréales.

En quinze ans, Hefei et sa périphérie ont attiré ou fait naître plusieurs dizaines de milliers d'entreprises high-tech, des centres de recherche comme des usines, dans les secteurs de la voiture électrique, de la batterie lithium-ion, du drone taxi, des bras robots, de la reconnaissance vocale ou de la communication quantique, soit le chiffrement maximal des données. Le produit industriel brut de la ville est passé de 59 milliards de yuans en 2004 à 1350 milliards en 2024 (172 milliards d'euros). Parce qu'elle accueille de nouveaux habitants et absorbe les villages alentour, la ville voit sa population basculer de 5,7 millions d'habitants en 2010 à 9,47 millions en 2022. Son premier centre commercial de standing, le Wanda Plaza, est inauguré en 2012. Sa première ligne de métro, en 2016.

Une autre ville suit le même modèle : Guiyang, dans le Guizhou. En quatre ans, elle est devenue la «capitale des data centers» en attirant près de 1500 entreprises spécialisées grâce au programme «Données de l'Est, calcul de l'Ouest» lancé en 2021 par Pékin pour attirer les entreprises côtières de traitement et de stockage des données numériques vers l'intérieur du pays.

Corollaire de ce développement économique, à Hefei, une pollution nouvelle a fait son apparition. En moins de cinq ans, l'indice moyen de la qualité de l'air, qui mesure notamment les émissions industrielles – dont les particules fines et le dioxyde de soufre –, s'est fortement détérioré, passant de 85 en 2021 à 123 en 2025. Et ce, malgré l'arrêt de nombreux chantiers de construction d'immeubles, conséquence de la crise de l'immobilier.

USINE «AUTOMATISÉE À 96 %»

Pas de quoi inciter la municipalité à mettre le holà. Le 22 avril, elle a annoncé le lancement d'un fonds de 10 milliards de yuans pour soutenir le secteur de la robotique intelligente, qu'il s'agisse des robots de triage logistique ou de nettoyage. Avec comme objectif, pour chaque secteur high-tech soutenu, d'aboutir à une chaîne de production totale : «Nous mobilisons toutes les ressources possibles pour former un écosystème complet réunissant la production, la recherche, l'enseignement, l'économie, les services et les applications concrètes», explique Liu Wenfeng, vice-directeur de la Commission pour le développement et la réforme de l'Anhui. Et d'ajouter : «L'oiseau de qualité choisit les meilleurs arbres pour y nicher.»

L'usine de véhicules électriques Volkswagen de Hefei est l'un des plus beaux tableaux de chasse des autorités locales. Présent en Chine



Le centre de recherche, de développement et de production de Volkswagen, à Hefei, en Chine, le 5 octobre 2023. CPHOTO/FUTURE PUBLISHING VIA GETTYIMAGES

PLEIN CADRE

En Chine, Hefei a basculé du riz au high-tech

En quinze ans, la capitale de la province agricole de l'Anhui s'est transformée en hub technologique. Un modèle qui mêle subventions, soutien administratif zélé et vivier de diplômés

– son premier marché – depuis quarante ans, le constructeur allemand traverse une crise existentielle due à la disparition des moteurs à combustion et à la compétition féroce dans l'électrique : ses ventes y ont encore chuté de 8,3% en 2024. Mais c'est à Hefei que Volkswagen joue sa survie, avec une vaste usine «automatisée à 96%» et un centre de R&D dévolu aux voitures électriques compactes. Ici, des chariots autonomes, guidés par des QR codes disséminés au sol, déposent des parties d'acier au pied d'une armada de robots soudeurs allemands orange Kuka. Des scanners 3D détectent ensuite la moindre irrégularité. A raison d'un véhicule toutes les deux minutes – la moitié de la capacité –, l'usine produit depuis fin 2023 les SUV Cupra pour l'Europe et leur équivalent Volkswagen pour le marché chinois.

Ludger Lührmann, directeur de la technologie, explique l'ancre de Volkswagen à Hefei par deux partenariats stratégiques : «Horizon Robotics, avec qui nous collaborons pour développer la technologie de conduite autonome, ainsi que notre partenaire en batteries Gotion sont tous deux basés ici. La Chine est un marché qui évolue radicalement, et nous devons adopter de nouvelles technologies pour survivre. Dans cette optique, l'environnement-clé est Hefei. En 2023, la ville et le constructeur ont ouvert le «VW College» pour familiariser les étudiants locaux à l'industrie automobile moderne et encourager les vocations dans l'in-

génierie. Sur des posters, les villages alentour mettent à l'honneur leurs enfants admis dans les universités scientifiques de la ville.

Fortement tourné vers les sciences, le système éducatif local a largement influencé la transformation actuelle de Hefei. L'université des sciences et des technologies de Chine, basée ici, fait partie des cinq universités scientifiques de la ville et de la «Ligue C9» qui regroupe les neuf meilleures universités du pays. C'est là, sous la houlette de Liu Qingfeng, docteur en traitement automatique de la parole, qu'est née iflytek, une start-up de reconnaissance vocale, leader des outils de traduction instantanée. Son interminable showroom accueille des groupes scolaires à foison, auxquels les algorithmes et leurs mystères sont présentés de manière ludique. Aujourd'hui, cette entreprise finance à son tour la recherche de petites sociétés du secteur de l'acoustique, rassemblées dans un laboratoire. L'une d'elles a mis au point un appareil qu'il suffit de braquer vers le sommet d'une éolienne pour écouter son moteur, analyser l'usure de chaque pièce et éviter les pannes.

DES MURS TAPISSÉS DE BREVETS
Quand, en 2009, Pékin a annoncé un «plan de revitalisation de l'automobile» et mis le cap sur l'électrique, Gotion High-Tech, alors petit Poucet local de la batterie pour vélos, en a profité pleinement. Irrigué de subventions, Gotion se concentre sur les véhicules à quatre roues. Aujourd'hui, l'en-

treprise produit essentiellement des batteries à lithium-ion pour voitures électriques et unités de stockage d'énergie adossées aux centrales solaires ou aux éoliennes. Elle emploie 23 000 salariés répartis sur 14 sites, dont huit à l'étranger, et les murs de son siège sont tapissés de brevets.

On ne verra pas grand-chose de sa ligne de production, sauf quelques techniciens en blouse immaculée dans des ateliers Potemkine et, pour éviter toute photo, les capteurs des smartphones des journalistes seront masqués par des autocollants. Cette firme surveille particulièrement son image depuis que son projet de gigafactory dans le Michigan est bloqué par une fronde locale d'opposants au régime chinois. «Si nous suivons les mêmes règles que les entreprises américaines, nous attendons le même traitement», commente prudemment Allen Xiong, vice-président chargé des opérations stratégiques. Il préfère s'épancher sur la construction d'une usine au Maroc à 12,8 milliards de dirhams (1,22 milliard d'euros) à proximité des usines Renault et Stellantis. Elle sera opérationnelle en 2026.

Si, au moment opportun, Gotion a saisi la perche tendue par le pouvoir central, Nio doit plutôt remercier le pouvoir local de l'avoir sauvé. En 2020, quand ce fabricant shanghaïen de voitures électriques futuristes a frôlé la faillite, des entreprises publiques contrôlées par la province de l'Anhui ont injecté 7 milliards de yuans (854 millions d'euros) en

L'usine de véhicules électriques Volkswagen de Hefei est un beau tableau de chasse des autorités locales

échange d'une participation dans le capital et de l'engagement de déplacer son centre de R&D et de construire sa prochaine usine à Hefei. Le soutien s'est répété en septembre 2024 (3,3 milliards de yuans) puis en février 2025 (4 milliards). «L'aide financière n'est pas le seul aspect décisif, nuance Pan Feng, inspecteur du département de l'industrie et des technologies de l'information de l'Anhui. Ce qui compte aussi, c'est la capacité de nos administrations à servir très rapidement les entreprises.»

De fait, l'usine Nio est sortie de terre en dix-sept mois à peine, obtenant sans obstacle toutes les autorisations. La rapidité se retrouve sur la chaîne de montage : «Il faut 98 secondes à nos robots pour installer quatre portières, et nous n'avons pas besoin de stock... Une voiture commandée en ligne est produite ici puis livrée en Chine sous deux semaines», s'enflamme Yin Liang, directeur du site, en jean et baskets, avant de raccompagner ses visiteurs, bubble tea à la main, vers la sortie.

On quitte l'ambiance «Silicon Valley» de Nio pour le cérémonial solennel de Heli, entreprise publique sexagénaire. Des banderoles rouges célèbrent la délégation de journalistes étrangers. Des ouvriers casqués et leurs engins forment une haie d'honneur. Heli, fabricant de chariots élévateurs bon marché, 1^{er} en Chine, 7^e mondial – et «leader dans sept pays africains», insiste Zhou Jun, le patron –, ne jure désormais que par le chariot intelligent. En tant qu'entreprise d'Etat, Heli jouit d'un accès privilégié à de gros marchés que sont les infrastructures des «nouvelles routes de la soie», qu'il s'agisse du port du Pirée – relancé par l'opérateur portuaire chinois Cosco Shipping – ou de Gwadar au Pakistan. Et, dans un monde où fleurissent les plateformes logistiques XXL, Heli présente une gamme d'engins sans pilote, radiocommandés.

EN DEUX CLICS

Installé sur un siège de gameur, les yeux rivés sur un mur d'écrans, un employé placide bascule d'un engin à un autre en deux clics sur son joystick. «Ces véhicules sont conçus pour évoluer dans des environnements très froids, très chauds, très bruyants ou pollués», commente M. Zhou. A part ses batteries CATL et ses puces Huawei, Heli assure continuer de fabriquer tout lui-même, jusqu'au levier de vitesse et au pot d'échappement, «pour rester au meilleur prix et affronter les tempêtes», faisant allusion à la guerre commerciale entre la Chine et les Etats-Unis.

Cette tournée des usines s'achève par la visite d'un hélicoptère pour drones taxis, au fond d'un parc. La société est cantonaise, mais c'est Hefei qui accueille ses vols expérimentaux. L'entreprise multiplie les heures de vol et les contacts avec des clients potentiels étrangers, notamment de Thaïlande et de Birmanie. «Une bonne réputation se propage vite. Ce n'est donc plus un hasard si de plus en plus d'entreprises viennent à Hefei pour s'épanouir», résume Pan Feng, l'inspecteur au département de l'industrie. ■

JORDAN POUILLE



Pourquoi les entreprises soutiennent leurs salariés réservistes dans l'armée

Les employeurs y trouvent un enjeu d'attractivité, mais aussi de transfert de compétences

Vingt jours par an, dont dix-sept pris en charge par son employeur, Benoît (qui ne souhaite pas donner son nom pour des raisons de sécurité) quitte les équipes numériques de Decathlon et revêt l'uniforme de l'armée de terre, où il est capitaine en cyberdéfense. Jérémie Le Mevel, chef de projet travaux et aménagement chez Carrefour, enfile sa tenue de policier de dix à quinze jours par an – l'entreprise prend en charge jusqu'à vingt jours – pour intervenir en réponse aux appels d'urgence du 17.

Tous deux font partie des quelque 84 000 réservistes opérationnels des forces armées et de sécurité intérieure de la garde nationale. L'objectif fixé par Emmanuel Macron est d'atteindre les 160 000 d'ici à 2030. Et l'intérêt est bien présent. « Nous avons enregistré une progression de 25 % sur un an du nombre de nos réservistes, qui sont actuelle-

ment 315 », explique Laurent de La Burgade, cadre dirigeant de Thales et président du club des réservistes militaires français du groupe de hautes technologies, une hausse liée, bien sûr, au contexte géopolitique, mais aussi à une recherche de sens. Notre soutien à la réserve est un choix sociétal. »

Pour faciliter la vie de ces salariés et mettre fin aux réservistes « masqués », qui ne se déclarent pas auprès de leurs employeurs de crainte d'être pénalisés professionnellement, plus de 1300 conventions de partenariat ont été signées avec la garde nationale depuis sa création en 2016. « Près de 60 % sont signées avec des partenaires privés », précise le général François-Xavier Poisbeau, secrétaire général de la garde nationale. Parmi les signataires, une vingtaine de sociétés du CAC 40 (Bouygues, BNP Paribas, Carrefour, Thales, Renault, Société générale, Veolia...), mais aussi 700 entreprises de taille intermédiaire, et petites et moyennes entreprises.

Entre 50 et 200 euros par jour

Ces conventions permettent d'augmenter le nombre de jours d'absence accordés par l'employeur, le code du travail prévoyant dix jours par an (cinq pour les entreprises de moins de 50 salariés). Les employeurs peuvent maintenir totalement ou en partie la rémunération de leurs réservistes, en plus de la solde (entre 50 et 200 euros par jour) qu'ils touchent durant leurs périodes dans l'armée.

Ce maintien de rémunération par l'employeur n'est pas anodin : considéré comme du mécénat, il donne droit à une déduction d'impôt. Les conventions prévoient aussi un délai de préavis et une clause de réactivité, afin d'assurer de la visibilité à l'employeur quant à l'absence de son salarié.

« L'augmentation de 10 % par an du nombre de conventions signées manifeste un changement d'état d'esprit de la part des entreprises », note le général Poisbeau. « Notre soutien à la réserve fait partie de notre engagement ci-

Plus de 1300 conventions de partenariat ont été signées avec la garde nationale depuis sa création, en 2016

toyen, explique Béatrice Lafaurie, DRH du groupe BPCE. Nous sommes fiers de nos réservistes car, en tant que groupe coopératif, nos valeurs sont la solidarité et l'utilité et nous soutenons toutes les formes d'engagement de nos collaborateurs. C'est une manière de faire société. »

Le groupe bancaire a signé une convention en janvier et compte une centaine de réservistes sur quelque 75 000 salariés en France. BPCE accorde douze jours d'absence par an, rémunérés à 100 %. « Ce dispositif facilitant est une vraie bouffée d'oxygène pour gérer une double vie professionnelle et sa vie privée », apprécie Jérémie G., responsable d'une équipe d'informaticiens chez BPCE IT, et adjoint dans la gendarmerie nationale. Il consacre à la réserve de cinq à vingt jours par an. Au-delà des jours accordés par son employeur, il prend sur ses congés payés et ses week-ends.

Pour Claudia Montero, présidente d'Eurogroup Consulting, cabinet de conseil en stratégie qui vient de renouveler, en mai, sa convention de partenariat, « cette politique de soutien à la réserve est un élément de [leur] marque employeur. C'est un plus pour le recrutement ainsi qu'un élément de fidélisation, car le temps de réserve permet une aération et rajoute du sens ». Pour Laurent de La Burgade, de chez Thales, « être réserviste est un gage de fiabilité, de conscience professionnelle et aussi de savoir-être tels que l'adaptabilité, la résilience et le leadership ». Benoît, le capitaine de réserve en cyberdéfense, en est persuadé : « Entreprise comme salarié, tout le monde est gagnant car l'réserviste grandit grâce à ses expériences et, de fait, il est plus performant dans sa vie professionnelle. » ■

50 % durant vingt jours la première année, puis durant quinze jours les années suivantes. Autre atout souligné par Claudia Montero : « L'hybridation des mondes renforce les compétences. » « Il existe une vraie synergie entre le monde de l'entreprise et celui de la réserve », confirme Jérémie G., dont l'expérience comme chef de patrouille dans la gendarmerie lui a été utile lorsqu'il a été nommé responsable d'équipe chez BPCE IT. Et, inversement, il a pu apporter son expertise informatique à la gendarmerie.

Un gage de fiabilité

Sandrine L., consultante en transformation numérique chez Thales, est adjointe de réserve dans l'armée de terre où elle est cheffe de section de la cellule secourisme d'un régiment d'infanterie. A ce titre, elle a notamment participé à l'opération « Sentinel » durant les Jeux olympiques. « Mon expérience dans l'armée m'a aidée à manager et à gérer le travail en équipe. Elle m'a aussi appris la rigueur et l'organisation », explique-t-elle. Enfin, elle m'a fait comprendre le besoin d'exemplarité du chef et d'exigence pour soi et les autres. »

Elle revêt son treillis de quarante à cinquante jours par an. Thales, qui a renouvelé sa convention en 2024, offre vingt jours par an à tous les réservistes, auxquels peuvent s'ajouter dix jours pour des opérations de sécurisation du territoire de type « Sentinel » ou Vigipirate, avec maintien de la rémunération. Elle prend le reste sur ses week-ends.

Pour Laurent de La Burgade, de chez Thales, « être réserviste est un gage de fiabilité, de conscience professionnelle et aussi de savoir-être tels que l'adaptabilité, la résilience et le leadership ». Benoît, le capitaine de réserve en cyberdéfense, en est persuadé : « Entreprise comme salarié, tout le monde est gagnant car l'réserviste grandit grâce à ses expériences et, de fait, il est plus performant dans sa vie professionnelle. » ■

MYRIAM DUBERTRAND

C'EST UN MÉTIER !

CHRONIQUE PAR JULES THOMAS

Problème d'image chez les couvreurs



Réellement, depuis vingt ans, Michel Bianco prend des photos des travailleurs sur les toits de sa région : « On voit les couvreurs se balader sans aucune protection, ce sont souvent des précaires qu'on a fait monter pour remplacer des tuiles, en quelques heures. Il n'y a pas de nacelle, l'échafaudage n'est pas aux normes. » Le 2 août 2006, son fils Jérôme, qui installait une baie vitrée sur un immeuble, a chuté mortellement d'un échafaudage, et l'entreprise a été condamnée.

La mission principale du couvreur consiste à réaliser, réparer et entretenir les toits des constructions. Sébastien Terrier, responsable d'opération à la direction technique de l'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP), qui a publié en septembre 2024 une étude sur les conditions de travail des couvreurs, explique que « 43 % des accidents graves et mortels de couvreurs sont dus aux chutes de hauteur ».

L'accident type survient souvent sur un chantier géré par une petite entreprise, qui fait de la rénovation pour des particuliers, à la suite d'un problème d'échafaudage inadapté ou à cause d'une toiture en matériau fragile. Exposés aux aléas climatiques, sur des toits à chaque fois uniques, les risques sont démultipliés. Les obligations de sécurité aussi, et le nombre d'accidents pour mille salariés a été presque divisé par deux entre 2016 et 2021, mais les petites entreprises – plus de 90 % des employeurs en couverture – manquent souvent de temps et d'argent. « Quand il y a un confort de travail, on gagne de l'argent, met pourtant en avant Cyril Guy, chef d'entreprise en Dordogne. Mais le client ne voit pas toujours l'intérêt de mettre en sécurité les couvreurs. »

LE MANQUE DE SÉCURITÉ RESTE ASSOCIÉ À CETTE PROFESSION, QUI PEINE À TROUVER DES SALARIÉS QUALIFIÉS

L'OPPBTP tente de capitaliser sur des bonnes pratiques pour les diffuser : « En Bourgogne-Franche-Comté, à la suite d'un accident, trois boîtes se sont engagées dans une "charte couvreur" à toutes faire payer des échafaudages aux clients. Aujourd'hui, ils sont plus d'une centaine à s'engager », raconte Sébastien Terrier. Le manque de sécurité reste malgré tout associé à cette profession, qui peine à trouver des salariés qualifiés alors que les besoins augmentent.

Pour recruter, les organisations du secteur souhaitent mettre en avant la polyvalence et le caractère concret de la profession. Matthieu Lacombe, 34 ans, est l'un des 5 000 apprentis qui rejoignent la profession en 2025. Il se dit séduit par l'aspect technique et le travail en plein air. « Ce qui m'a poussé, c'est l'envie de hauteur, la variété des chantiers. Le matin, on sait qu'en va faire quelque chose de beau, sans routine. Et on nous informe beaucoup sur le droit d'alerte et de retrait si quelque chose ne va pas. »

Pour moderniser la couverture, l'OPPBTP croit aussi au développement des drones, qui permettent de prévisualiser les chantiers avant de s'y rendre, de gagner du temps, mais aussi d'éviter des accidents graves, puisqu'un sur six a lieu pendant la phase de relevé. « Ce qui motive les salariés, c'est la tenue, les équipements de protection, l'intérêt des chantiers et un management qui ne soit plus autoritaire, veut croire Cyril Guy. Aujourd'hui, un couvreur zingueur travaille où il veut, au prix qu'il veut, mais le problème, ce sont encore les parents des futurs couvreurs. Tout a évolué, sauf l'image. ■

LES CHIFFRES

18,41

C'est, en moyenne, le nombre de jours accordés en 2024 par les employeurs aux réservistes, contre 12,66 jours en 2023, selon les chiffres de la garde nationale.

94,7 %

C'est la part de partenaires privés qui maintiennent totalement ou partiellement la rémunération de leurs salariés durant leurs jours d'activité dans la réserve.

DE 50 À 200 EUROS

C'est le montant quotidien de la solde, selon le grade. Il est non imposable.

23 %

C'est la part de femmes qui compte la réserve opérationnelle.

La hausse des salaires est-elle une réponse à la pénurie de compétences ?

Aux rencontres RH du 3 juin, les responsables des ressources humaines expliquent pourquoi la rémunération n'est pas un critère prioritaire

Les Rencontres RH

La publication récente par le ministère du travail de la liste des métiers en tension rappelle que les DRH y sont toujours confrontés, en 2025, alors qu'ils sont en pleine réflexion sur les politiques salariales, avant la mise en œuvre de la transparence des salaires d'ici à juin 2026. Les DRH réunis le 3 juin à Paris pour les Rencontres RH, le rendez-vous de l'actualité du management créé par *Le Monde* en partenariat avec l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), ont échangé sur leurs pratiques pour identifier les liens potentiels entre pénurie d'emploi et rémunération.

En préambule, l'économiste et chercheur de l'Institut de recherches économiques et sociales, François-Xavier Devet, après avoir indiqué que le sujet était difficile à objectiver, en a présenté trois dimensions : « La première, ce sont les emplois vacants, passés de 200 000 en 2013 à 450 000 en 2025 (la moitié dans l'hôtellerie,

rie-restauration et le commerce de détail); la deuxième concerne les métiers en tension [le nombre d'offres d'emploi est plus élevé que celui des candidats], soit 68 % des métiers (BTP, secteur de la santé). Avec deux situations: d'une part, le manque de formation adéquate pour l'ingénieur informatique ou le médecin, et d'autre part la faiblesse des rémunérations qui expliquent l'insuffisance d'aides à domicile, d'agents d'entretien, d'assistantes maternelles et d'aides-soignantes. » En quatrième, l'essentiel de ces métiers est perçu comme non qualifiés.

La troisième dimension, ce sont les difficultés de recrutement : des métiers désignés en 2020 comme « très détendus » par le ministère du travail ne le sont plus aujourd'hui. C'est le cas, par exemple, des agents d'entretien ou des aides à domicile. A chaque fois, à cause des salaires. Pour ces métiers, les liens avec les rémunérations sont de trois ordres, selon l'économiste : ce sont tous des métiers à bas salaire horaire, car il y a un problème de reconnaissance des compétences, mais surtout de bas salaire mensuel, car

ces métiers sont majoritairement à temps partiel. Enfin, il s'agit de métiers pour lesquels la concurrence entre employeurs ne passe pas par les salaires. C'est la branche professionnelle qui fixe les salaires. Le lien est ainsi établi entre rémunération et pénurie de main-d'œuvre.

D'abord l'intérêt du poste

Pourtant, le salaire n'est pas la réponse évidente apportée par les DRH pour résoudre le problème. Les participants aux Rencontres avancent plusieurs raisons. Essentiellement confrontés au manque de main-d'œuvre qualifiée, ils estiment que « ce n'est pas forcément un problème de rémunération », pointe Marc Landais, DRH de l'Agirc-Arrco. Dans son organisation, où trois emplois en particulier sont identifiés « en tension » (architecte fonctionnel, architecte technique et architecte logiciel), « le recrutement sur ces métiers commence à 42 000 euros. Leur motivation est d'abord l'intérêt du poste, puis la rémunération, puis le télétravail », dit-il.

Même propos à La Banque postale, où la DRH Lily Desnoes té-

moigne que « les salariés qui codent ou qui font de la data sont toujours très chers. Au département digital, un jeune qu'on recrute est à 55 000 euros ». Un diagnostic déjà visible dans les statistiques de l'APEC. « L'informatique est le secteur où l'on a vu le plus de modifications du mode de recrutement. Les employeurs ont moins tendance à négocier au niveau du salaire », indique Dominique Largaud, déléguée régionale Ile-de-France de l'APEC.

Avec un niveau de salaire d'embauche élevé et une marge de négociation des employeurs élargie pour l'ensemble des métiers informatiques, la parade des DRH à la pénurie consiste plutôt à externaliser. « Le cœur du sujet est le maintien des compétences », explique Lily Desnoes. Si le coût investi pour gagner les compétences est trop fort, on décide d'aller chercher à l'extérieur. D'autant que ces compétences évoluent en permanence. On déporte le problème des entreprises vers des prestataires. » Marc Landais précise qu'il existe aussi un problème de turn-over.

Dans le secteur pharmaceutique, confronté à une véritable pénurie sur de nombreux métiers qui nécessitent une expérience de dix à quinze ans, Régis Mulot, responsable RH d'Ipsen, explique que c'est au contraire de l'extérieur que s'est imposé le critère « rémunération » pour résoudre le déficit de compétences : « Post-Covid, on a vu une augmentation des tensions liée à l'explosion de la mobilité entre les pays européens comme la Suisse ou le Royaume-Uni, où les salaires sont plus élevés qu'en France sur les postes très spécialisés. Les rémunérations ont commencé à s'harmoniser à travers l'Europe, avec des pratiques de "primes d'embauche" qui se sont multipliées pour les candidats aux métiers en tension. »

« L'externalisation de fonctions aussi bien qualifiées que non qualifiées pose la question de la responsabilité de l'employeur à assumer cette fonction », observe François-Xavier Devet.

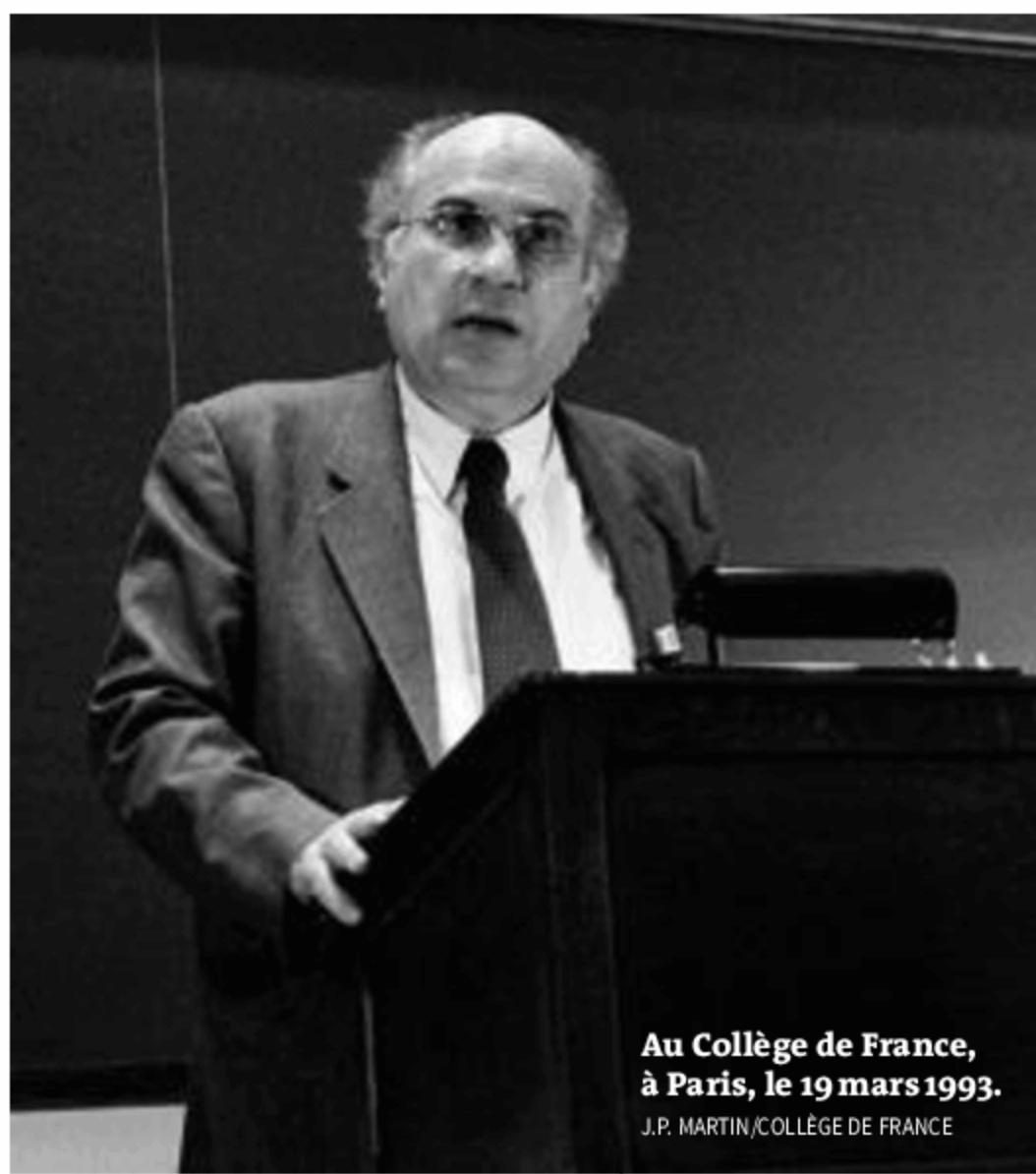
En conclusion, l'économiste souligne le paradoxe exprimé à travers ces témoignages de DRH : « On a deux types de cas opposés de pénuries de main-d'œuvre. D'une part les emplois peu qualifiés pour lesquels c'est avant tout un problème d'attractivité et de salaire, et d'autre part les emplois très qualifiés pour lesquels c'est d'abord un problème de compétences disponibles. Or, là où l'on manque de compétences disponibles. » ■

ANNE RODIER

Ont participé aux Rencontres RH du 3 juin : Pierre-Henri Blancher, directeur Talent Management chez Dassault-Systèmes; Lily Desnoes, DRH de La Banque postale Asset Management; François-Xavier Devet, professeur de sciences économiques à l'institut de recherches économiques et sociales - Clermont, université de Lille; Jean-Philippe Guédon, DRH de SSP; Marc Landais, DRH de l'Agirc-Arrco; Dominique Largaud, déléguée régionale APEC Ile-de-France; Christophe Le Bars, DRH de transition; Régis Mulot, responsable des ressources humaines d'Ipsen; Anne Rodier, journaliste, « Le Monde »; Gilles van Kote, directeur délégué, « Le Monde ». ■

Pierre Toubert

Historien médiéviste



Au Collège de France,
à Paris, le 19 mars 1993.
J.P. MARTIN/COLLÈGE DE FRANCE

Pierre Toubert est mort le 5 juin à Paris, à l'âge de 92 ans. Il a compté parmi les plus grands historiens français du XX^e siècle et sa disparition est assurément une grande perte pour le monde académique, à l'intérieur duquel il avait occupé une position de premier plan.

Né à Alger le 29 novembre 1932, il avait accompli l'essentiel de ses études entre Marseille, au lycée Thiers, et Paris, à l'Ecole normale supérieure, où son séjour fut anormalement long du fait de graves ennuis de santé (1952-1958). Sitôt remis, il obtint l'agrégation et fut élu dans la foulée à l'Ecole française de Rome, où il demeura de 1958 à 1961. Son nom est associé aux études fondamentales qu'il réalisa sur l'Italie du haut Moyen Âge, qui lui assureront une réputation internationale et assureront durablement sa position intellectuelle en France.

Ensuite, après son retour de Rome, il fut élu à l'Ecole pratique des hautes études, tout en occupant un emploi de maître-assistant à la Sorbonne. Docteur d'Etat en 1972, il fut ensuite nommé maître de conférences, puis professeur à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne, où il demeura jusqu'à son élection au Collège de France en 1992. Il anima de 1964 à 1993, à l'Ecole pratique des hautes études, un séminaire brillant, où son érudition exceptionnelle se déployait grâce à un talent oratoire simple, mais efficace, où l'humour avait sa place. C'est dans ce cadre qu'il assura un enseignement où il faisait preuve d'une érudition profonde et exigeante, qui était la moins ennuyeuse du monde. Il était doué d'une rare capacité à rendre palpitants les sujets et les documents les plus austères et à priori rebutants.

Infatigable lecteur

Très impliqué dans la vie institutionnelle, il a occupé des positions importantes aussi bien au CNRS qu'au Conseil national des universités, sous ses diverses appellations. Il dirigeait la revue *Le Moyen Âge* et le *Journal des savants*. Membre de l'Institut de France depuis 1986, il connut une carrière sans aspérité, qui dessine le parcours impeccable d'un sujet d'élite.

Mais Pierre Toubert était avant tout un grand savant, dont l'apport à l'histoire médiévale a été, et demeure, d'une très grande importance. Il est surtout connu pour un maître livre qui révolutionna l'histoire du Moyen Âge, sa thèse d'Etat intitulée *Les Structures du Latium médiéval. Le Latium méridional et la Sabine du IX^e à la fin du XII^e siècle* (Ecole française de Rome, 1973). Sa parution lui a valu

une reconnaissance et une admiration générales aussi bien en France qu'à l'étranger.

Sous l'apparence d'un ouvrage d'histoire régionale concernant une partie de l'Italie centro-méridionale durant une période réputée particulièrement obscure, il proposait un livre étudiant la société rurale italienne sous tous ses aspects, l'articulant autour d'un phénomène historique dont il démontre la centralité dans l'histoire des mondes méditerranéens : *l'incastellamento*, c'est-à-dire le rassemblement par les seigneurs, au X^e siècle, des populations paysannes dans des habitats perchés, clos, fortifiés et placés au centre de territoires agricoles exploités rationnellement. Plaçant le territoire et l'habitat au cœur de sa réflexion, il parvenait, grâce à ce point de vue, à clarifier l'ensemble des dynamiques économiques, sociales, politiques et religieuses à l'œuvre en Italie centrale. Il amena ainsi à un rapprochement entre l'histoire médiévale et l'archéologie, l'analyse des structures de l'habitat et des territoires étant au cœur sa réflexion.

Auteur d'un grand nombre d'articles, il contribua à modifier en profondeur le paysage historiographique européen, abordant entre autres les questions de l'histoire du mariage, celles de la croissance de la fin du haut Moyen Âge, de l'échange commercial, du féodalisme. Durant les dernières années de sa vie, il s'intéressa à des thématiques nouvelles, en l'occurrence l'histoire du risque et de sa gestion par les sociétés médiévales, ainsi que celle de la peste et, plus globalement, celle de l'environnement. La connaissance de l'historiographie était sans limites chez cet infatigable lecteur. Elle nous avalu des pages d'une très grande profondeur sur des sujets aussi divers que l'œuvre de Marc Bloch ou la thématique de la frontière médiévale. ■

LAURENT FELLER (HISTORIEN)

Le Monde Le Carnet

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes soit par e-mail : carnet@mpublicite.fr (en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)

soit sur le site : <https://carnet.lemonde.fr>

L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.

■ carnet@mpublicite.fr
<https://carnet.lemonde.fr>

AU CARNET DU «MONDE»

Décès

Marine Armeye et François Alambret, ses enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Louis ALAMBRET,

survenu le 5 juin 2025, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le 12 juin, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-d'Espérance, 47, rue de la Roquette, Paris 11^e.

L'inhumation aura lieu le lendemain au cimetière de Blonville-sur-Mer (Calvados).

marine_2a@yahoo.fr
falambret@gmail.com

Montréal (Québec), Canada.

Myriam Ocio et Pascal Briand, sa fille et son gendre, Zoé et Stein Briand, ses petits-enfants

Et Marc Cambon de Lavalette, son frère,

ont le regret de faire part du décès de

Mme Brigitte CAMBON de LAVALETTE,

survenu le 5 juin 2025, à Montréal (Canada), à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Jean-Claude et Anne-Marie, ses enfants,

Luciana, sa belle-fille,

Thomas, Joseph et Gabriel, ses petits-fils,

leurs compagnes, Lucile, Chloé et Joséphine,

Alma et Iris, ses arrière-petites-filles,

Marie Christine, sa nièce,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Roxane COLBAN,

survenu le 5 juin 2025.

La cérémonie aura lieu le vendredi 13 juin, à 11 heures, au cimetière de Pantin, où l'on se réunira à la porte principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

L'ensemble du personnel de la maison Charvet

a la profonde tristesse de faire part du décès de sa présidente

Roxane COLBAN,

survenu le 5 juin 2025.

28, place Vendôme, 75001 Paris.

Michel ENOCK LEVI, mathématicien, directeur de recherche au CNRS,

est décédé le 5 juin 2025 au petit matin, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Il a supporté pendant plusieurs années la féroce d'une longue maladie avec un courage et une dignité qui forçaient l'admiration.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 12 juin, à 11 h 15, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris 14^e.

Eliane Sokol, son épouse, Tessa Enock Levi et Rachid Messikh, sa fille et son gendre, Malek et Amir, ses petits-fils.

Denis GOEDEL, professeur des Universités, officier de l'ordre national du Mérite, officier de l'ordre des Palmes académiques, lauréat du prix parlementaire franco-allemand, ancien vice-président de l'université des sciences humaines de Strasbourg, directeur de l'IUFM d'Alsace (1991-2001).

s'est éteint paisiblement le vendredi 6 juin 2025, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Il laisse dans la peine

Josée, son épouse depuis cinquante-six ans, Caroline et Pierre-Olivier, ses enfants, leurs conjoints, Jean-Philippe et Pascale

Ainsi que Maxence, Anna, Lila, Amaury et Lou-Anne, ses petits-enfants.

Tous lui sont reconnaissants pour les repères qu'il leur a laissés pour avancer et tenter de construire un monde toujours plus juste.

Ils vous invitent à partager leur peine et leur espérance le samedi 14 juin, à 16 heures, en l'église Notre-Dame-de-la-Paix, à Illkirch-Graffenstaden.

Les fleurs pourront être remplacées par un don à Habitat et Humanisme.

Dijon. Paris. Glux-en-Glenne.

Sabine Lefebvre, directrice

Et l'équipe du laboratoire ARTEHIS, Archéologie, terre, histoire et sociétés (Dijon).

Christophe Goddard, directeur

Et l'équipe du laboratoire AOrOc, Archéologie d'Orient et d'Occident (Paris).

Philippe Barral, président

Et le conseil d'administration de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer (Paris).

Vincent Guichard, directeur général

Et l'équipe de Bibracte EPCC (Glux-en-Glenne).

Les partenaires du programme de recherche archéologique de Bibracte-Mont-Beuvron (Bourgogne),

ont la tristesse de faire part de la disparition, survenue le 4 juin 2025, de leur collègue et ami

Jean-Paul GUILLAUMET, directeur de recherche honoraire au CNRS,

ancien chercheur d'AOrOc, ancien directeur d'ARTEHIS, ancien directeur de Bibracte et initiateur des recherches archéologiques sur le site du Mont-Beuvron.

La cérémonie funéraire aura lieu en l'église d'Ussy-sur-Marne (Seine-et-Marne), le vendredi 13 juin, à 11 h 30.

Pascale Haddad, son épouse, Raphaële et Paul, ses enfants,

Lucien et Rita, son frère et sa sœur

Ainsi que toute la famille,

ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. Bassam HADDAD, professeur agrégé et chef du service de gynécologie-obstétrique au Centre hospitalier intercommunal de Crétel,

à Massy, le mardi 3 juin 2025, à l'âge de soixante-cinq ans.

La cérémonie religieuse est célébrée ce mercredi 11 juin, à 14 heures, en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, Paris 5^e, suivie de l'inhumation dans la sépulture de famille, à 16 h 30, au cimetière de Sceaux (Hauts-de-Seine).

Anne-Sophie Sobek, Romain Léguiller et Henri Lanta,

ont la tristesse d'annoncer le départ soudain de

Christiane LÉCUILLER, née RAVEUX,

survenu le 22 mai 2025, à Paris, dans sa quarante-cinqième année.

168, rue Marcadet, 75018 Paris.

Josette, son épouse, Frédéric et Géraldine Ollivier, Yves et Aline Ollivier, Rodolphe et Mod Ollivier, ses enfants,

Laure-Célestine, Inès, Jade et Raphaël, ses petits-enfants,

Colette Foll, sa sœur,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

professeur Jean-Pierre OLLIVIER, ancien chef

du service de cardiologie de l'hôpital du Val-de-Grâce,

officier de la Légion d'honneur, commandeur

de l'ordre national du Mérite,

survenu le 8 juin 2025, à l'âge de quatre-vingts ans.

La famille et les amis se réuniront le samedi 14 juin, à 14 heures, 45, route Saint-Ambroise, à Plourivo (Finistère).

L'inhumation aura lieu à 15 h 30, au cimetière de Plourivo.

10, rue de la Cure, 75016 Paris.

Oscar et Eno, ses fils, Réjane Louin, sa compagne, Aminata et Camille, ses belles-filles, Jade, sa petite-fille, François et Françoise Lerch, Philippe Lerch, Catherine et Jean-Robert Hennequin, ses frères et sœur Ainsi que l'ensemble de sa famille, font part du décès de

Olivier LERCH,

survenu à Rennes, le mercredi 4 juin 2025, à l'âge de soixante-six ans.

La cérémonie a été célébrée ce mercredi 11 juin, à 14 h 30, au crématorium de Vern-sur-Seiche (Ille-et-Vilaine).

Pas de fleurs, la famille préfère des dons pour la recherche contre le cancer du poumon.

Philippe lerch40@gmail.com

Jean-François et Christelle Meyer, Sophie Meyer, Gérard et Magali Meyer, ses enfants et leurs conjoints, Alix, Melchior et Alicia Meyer, ses petits-enfants, leur mère et grand-mère, Mme Catherine Meyer-Parodi Et Mme Pierrette Funck-Brentano,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Jacques MEYER, ESSEC 48, capitaine de réserve (ABC), chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire, croix de la Valeur militaire avec étoile d'argent,

survenu le 1^{er} juin 2025, à Paris, dans sa quarante-cinqième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 13 juin, à 14 heures, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris 5^e.

Cette cérémonie sera suivie de son inhumation dans le cimetière de Vaucresson.

Montreuil. Aix-en-Provence. Paris.

Philippe MICHEL, architecte-éclairagiste, s'en est allé brutalement le 6 juin 2025.

MENTON (ALPES-MARITIMES) - envoyée spéciale

Légèrement inclinée vers l'avant, la vierge de bronze tend ses paumes ouvertes vers les sept bébés nus gisant à ses pieds. En position foetale, allongés ou assis, une main sur l'oreille, ils semblent sans vie, le cordon ombilical sur le ventre ou traînant au sol. Sur le socle de la statue, une plaque : «*Notre-Dame des Innocents (...) symbolise l'amour maternel envers tous les enfants, spécialement ceux qui ne sont jamais nés.*»

Un couple de passants s'approche avec un petit garçon. La femme le prend dans ses bras : «*Regarde les bébés*», lui souffle-t-elle. Ces habitants de Menton (Alpes-Maritimes) sont persuadés que cette œuvre imposante (1,80 mètre de haut), érigée devant le Grand Hôtel des ambassadeurs, un palace de la fin du XIX^e siècle, est un «*symbole de fertilité*». D'autres Mentonnais, acteurs de la vie associative ou politique locale, y voient, eux, un «*message clair et violent*» contre l'avortement et reprochent à la statue en question d'être offerte à la vue de tous, en plein centre-ville. De fait, juchée sur un muret en surplomb du trottoir, on jurerait qu'elle est sur l'espace public, alors qu'elle est bien sur un terrain privé. Disons juste à la «*frontière*».

Dans une région (Provence-Alpes-Côte d'Azur) où, selon l'agence régionale de santé, on comptabilise le taux de recours à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) le plus important du territoire métropolitain, cette sculpture est un «*symbole presque obscène*», s'insurge Claire Moracchini, conseillère conjugale au Planning familial de Nice, car les bébés représentés ne ressemblent pas à des fœtus, mais à des enfants viables. «*L'idée sous-jacente est de culpabiliser celles qui se sont fait avorter*», relève la bénévole, d'autant que la plaque d'origine, aujourd'hui modifiée, mentionnait «*les femmes qui ont avorté et se repentent*». Comme M^{me} Moracchini, tous les détracteurs de la statue sont convaincus qu'à Toulouse, Paris ou Lyon pareille œuvre n'aurait jamais pu demeurer si près de la voirie. A Menton, 30 000 habitants, voilà bientôt six ans qu'elle fait partie du paysage devant cet hôtel, propriété d'un couple d'Italiens, Liana et Mauro Marabini.

Ailleurs en France, il y a bien eu, ces dernières années, d'autres affaires de statues contestées car érigées sur l'espace public : celle de Jean Paul II à Ploërmel (Morbihan), en 2017 ; ou, la même année, une vierge dans un parc de Publier (Haute-Savoie). A Menton, Notre-Dame des innocents se dresse, elle, sur un terrain privé. Intouchable.

«*Si elle a été mise là, c'est bien pour qu'on la voie !*», constate Yves Juhel, maire Les Républicains (LR) de la commune depuis 2021, pour lequel cette histoire «*n'intéresse plus personne*». Tout en précisant qu'à titre personnel il pense qu'une femme doit pouvoir disposer de son corps, il insiste : «*Chacun est libre d'exprimer ses opinions, comme le fait M^{me} Marabini, (...) une dame d'une grande franchise*», poursuit-il.

Laurent Lanquar-Castiel, représentant départemental d'Europe Ecologie-Les Verts, évoque les courriers de protestation envoyés à la mairie et restés sans réponse, et les rassemblements organisés peu après l'installation de la statue, et plusieurs années le 8 mars, aux côtés d'associations féministes, lors de la Journée internationale des droits des femmes. Mais, dans une municipalité dont la majorité est LR, et l'opposition répartie entre ex-LR et Rassemblement national, difficile, pour les progressistes, de se faire entendre, déplore l'écolo-giste. Lui-même en convient : après la première manifestation, en octobre 2019, d'une cinquantaine de personnes, les Mentonnais ne se sont guère mobilisés. Après tout, «*la dame fait ce qu'elle veut chez elle*», considèrent ainsi plusieurs passants rencontrés à Menton.

UN CARDINAL POUR LA BÉNIR

La «*dame*», c'est Liana Marabini. Un personnage dont peu de Mentonnais connaissent le parcours. Installée dans l'un des fauteuils en cuir crème du salon de son hôtel, elle s'agace : «*Cette œuvre n'est pas contre l'avortement, elle est pour la vie !*» Est-elle opposée à l'IVG ? «*Oui, je suis contre, car il n'y a pas de raison d'être enceinte d'un enfant qu'on ne veut pas, sauf si l'on a été violée ou victime d'uninceste...*» C'est elle qui, en 2019, a décidé de faire ériger la sculpture devant son hôtel, à l'occasion de la première Biennale d'art contemporain sacré qu'elle y organise. Ce jour-là, un cardinal était venu du Vatican pour la bénir : l'Américain Raymond Leo Burke, «*père spirituel*» de Liana Marabini, selon ses dires. Ce traditionaliste réputé intransigeant était le chef de file de l'opposition au pape François, mort en avril. Le



«*Notre-Dame des Innocents*» affublée de tissus aux couleurs de la lutte pour les droits des femmes, à Menton, le 7 octobre 2019. GUY OUILLON

A Menton, la vierge de la discorde

Erigée en 2019, une statue considérée comme hostile à l'avortement hérisse les associations féministes et de défense des droits humains. Mais paraît indéboulonnable

diocèse de Nice, dont dépend Menton, avait-il, lui aussi, donné sa bénédiction ? Sollicités par *Le Monde*, ses responsables n'ont pas répondu. Quant au doyen de Menton, le père Régis Peillon, il ne s'étend pas sur le sujet, expliquant juste qu'il n'existe «*pas de liens*» entre la paroisse et M^{me} Marabini. «*Mais je ne demande pas de permission, confirme l'intéressée, car je n'aime pas être contrôlée.*»

Emmitonnée dans d'amples vêtements noirs tombant jusqu'aux pieds, un bandeau sur ses cheveux blond tirés en arrière, la maîtresse des lieux, née Steliana Martac, à Bucarest, en 1955, rappelle les tragédies vieillissantes du début du XX^e siècle. Derrière la douceur de la voix et le léger roulis des «*r*», on devine la femme d'autorité qui a su mener sa barque depuis sa Roumanie natale jusqu'à Monaco, où elle vit désormais. Assise sous un monumental lustre en perles de verre, elle ne cache pas sa fierté de posséder ce palace qui était riche d'une centaine de chambres au temps de sa splendeur. Elle et son mari, un entrepreneur italien, l'ont fait rénover à grands frais en 2016, ajoutant leur touche personnelle : une chapelle, aménagée au premier étage, où sont parfois célébrés des offices. L'hôtel sera bientôt transformé en musée,

**LIANA MARABINI,
INSTALLÉE DANS
L'UN DES FAUTEUILS
EN CUIR CRÈME
DU SALON DE SON
HÔTEL, S'AGACE :
«*CETTE ŒUVRE
N'EST PAS CONTRE
L'AVORTEMENT, ELLE
EST POUR LA VIE !*»**

une évolution décidée par Liana Marabini, sans concertation avec la mairie. «*Des œuvres nous seront prêtées par le Centre Pompidou*» ou encore «*le Victoria and Albert Museum*» de Londres (ces deux institutions confirment des discussions en cours), annonce crânement la maîtresse de maison. Se présentant comme une «*amoureuse de l'art*», elle rappelle avoir déjà exposé des œuvres du graisseur Bansky ou du sculpteur Damien Hirst.

De fait, l'art est une constante dans sa «*bio*» diffusée sur Internet. L'art et la religion. Responsable de la branche monégasque des Mécènes des musées du Vatican, une association de riches donateurs, elle est aussi éditrice, autrice de livres de cuisine – ses recettes ont souvent un rapport avec l'histoire chrétienne –, collectionneuse de livres anciens, productrice et réalisatrice de films, fondatrice d'un festival de cinéma catholique à Rome, etc. Malgré un indéniable entretien, elle s'avère peu connue dans les cercles vaticanistes. Son histoire, du moins telle qu'elle la retrace, est celle d'une jeune Roumaine partie de son pays à l'âge de 25 ans, après des études de «*français médiéval*» à Bucarest. En Italie, elle rencontre son futur mari, Mauro Marabini, alors un «*roi des chaussures de luxe*

pour femmes» à Bologne. Se prévalant d'un «*talent pour les âmes*» régulièrement mis au service de «*prêtres en crise de foi*», elle affirme avoir suivi une formation en psychanalyse, puis des études de criminologie – option «*tueurs en série*» – à Londres.

Ce qu'elle sait en matière d'art et de cinéma, Liana Marabini assure l'avoir «*appris sur le tas*». Ses films – sept longs-métrages, deux documentaires – défendent, d'après elle, des «*valeurs positives*». Par exemple *Shades of Truth* («*ombres de vérité*», 2015) – avec Christophe Lambert, un habitué de ses productions – destiné à réhabiliter le rôle du pape Pie XII auprès des juifs pendant la seconde guerre mondiale (film très critiqué par le journal du Vatican, *L'Osservatore Romano*) ; ou le prochain, *Tulipomania*, sur la première bulle spéculative aux Pays-Bas, «*une critique de l'avidité*».

ELON MUSK COMPARÉ À JÉSUS

Financés par les fonds propres des Marabini par le biais de leur société de production, Condor Pictures, la plupart de ces films ne sont pas distribués en salle, ni sur les plateformes type Netflix, mais diffusés en streaming. Pour en faire la publicité, Liana Marabini se montre très active sur les réseaux sociaux, en particulier sur celui d'*Elon*, comme elle appelle le patron de X, Elon Musk.

La productrice ne tarit pas d'éloges sur l'homme d'affaires, comparé, dans l'un de ses posts sur X, à Jésus, à Alexandre le Grand, à Christophe Colomb ou encore à Leonard de Vinci, bref à «*ceux qui ont changé l'histoire par leur génie*». Elle «*aime*» aussi beaucoup Donald Trump, car «*il aime sa patrie*», et Giorgia Meloni, «*la meilleure première ministre que l'Italie ait jamais eue*». Pour elle, ces trois-là ont un point commun : «*avoir le courage de faire ce qu'ils disent*», notamment en matière d'immigration, autre sujet cher à son cœur. Sur son compte X, la promotion de ses films alterne avec ses retweets dénonçant pêle-mêle les mauvais traitements infligés aux chiens, l'*«immunité»* qui serait accordée en Europe aux violiers et criminels étrangers, le port du voile intégral, les Palestiniens ou les attaques contre les «*valeurs de l'Occident*».

La préservation des «*valeurs*», c'est, confesse M^{me} Marabini, l'un des avantages des régimes monarchiques et l'une des raisons qui l'ont incitée à s'établir à Monaco, où le catholicisme est religion d'Etat, et où, accessoirement, l'avortement est criminalisé. Elle ne manque pas non plus de vanter l'enseignement de l'Institut international de théologie, dont elle est membre du conseil d'administration. Fondée par le pape Jean Paul II en Autriche, cette université privée dispense un master spécialisé dans «*l'institution du mariage et de la famille*». La «*préservation des valeurs*», toujours. C'est d'ailleurs Jean Paul II qui aurait, en 1996, donné sa bénédiction à la création de la statue de Menton lors d'une rencontre au Vatican avec une «*grande amie*» de Liana Marabini, la sculptrice Daphné Du Barry, l'autre femme derrière Notre-Dame des Innocents.

L'artiste d'origine néerlandaise vit entre la Côte d'Azur et la Toscane, où elle a son atelier. Née Dorothea Daphné Vissinga en 1950, aux Pays-Bas, étudiante en musique classique, puis en littérature, elle dit avoir posé pour Salvador Dalí, chez qui elle a rencontré, en 1971, son mari, le critique d'art français Jean-Paul Du Barry. Avant de se former à la sculpture, elle a eu une brève carrière de chanteuse de blues, telle *Porto-Vecchio*, en 1982, coécrite par Didier Barbelivien – trois minutes quarante-six de rimes en «*o*» et une pochette de 45-tours où elle promène sur une plage sa blonde quasi nue et son cheval blanc.

Baptisée «*vers l'âge de 30 ans*», dit-elle au téléphone dans un français parfait, elle ne fait pas mystère d'une foi profonde transmise par son époux, mort en 2012. «*J'ai entendu des voix, celles de la Vierge bien sûr, qui m'ont demandé de créer cette statue*», se souvient l'artiste, avant de préciser avoir sculpté sept bébés, «*pour les sept continents*», représentés dans des positions «*que l'on peut voir sur les échographies*». Bien sûr, conclut-elle, «*la Vierge montre, mais ne juge pas*».

La statue n'est pas près de déménager des jardins du palace. Elle «*restera là pour toujours*», avait prévenu sa propriétaire au moment de son installation. Juste en face, plaquées sur la façade décatie du vieil hôtel Mondial, deux muses de céramique Belle Epoque paraissent, dans un duo parfait, résument l'histoire de leur voisine de bronze, manifeste antiavortement passé presque inaperçu : la brune en cheveux, les mains jointes, semble prier, tandis que sa consœur, rousse allangue, regarde ailleurs. ■

VALÉRIE LÉPINE

Grandeur et misère de l'intelligence artificielle

Le Jeu de paume, à Paris, propose une vaste exposition critique et artistique sur ce tournant technologique

EXPOSITION

Au Jeu de paume, pas d'imagerie mignonne dans le style du Studio Ghibli, pas de «starter pack», ce portrait en 3D façon jouet de collection: on ne trouvera aucun des mèmes qui ont envahi les réseaux sociaux récemment. L'exposition «Le Monde selon l'IA» évacue les atours ludiques et légers dont se pare l'intelligence artificielle (IA) dans nos vies. En faisant appel à des œuvres d'artistes contemporains récentes (moins de dix ans), inédites ou produites pour l'occasion, le projet, qui s'inscrit dans la lignée de l'exposition «Le Supermarché des images» (2020), immerge directement le visiteur dans les coulisses méconnues, et souvent sombres, de l'IA: sa fabrication, mais aussi ses implications vertigineuses. De cette présentation ambitieuse, qui occupe tous les recoins des deux étages du centre d'art (y compris les escaliers), on ressort éclairé autant qu'inquiet.

Les quatre commissaires, menés par Antonio Somaini, professeur de théorie du cinéma, des médias et de la culture visuelle à l'université Sorbonne-Nouvelle, ont composé un parcours passionnant mais dense et ardu autour des capacités d'apprentissage fulgurantes des machines, capables désormais de réaliser des tâches jusqu'alors considérées comme proprement humaines : perception, reconnaissance, prise de décision, création d'images ou de textes... La scénographie tortueuse, avec énormément de textes et des vitrines riches, mais pas toujours faciles à lire, demande d'avoir beaucoup de temps devant soi, et mieux vaut être anglophone pour apprécier.

Parcours passionnant

C'est la première partie, consacrée à l'IA analytique, capable de classifier, d'analyser et de traiter des millions de données à des fins de reconnaissance ou de surveillance, qui ouvre le plus d'abîmes sous les pieds. Malgré ce que donne à penser toute l'imagerie éthérée du cloud, ce n'est pas dans les nuages virtuels mais bien sur terre, en puisant dans les ressources limitées du sous-sol et au prix de dépenses énergétiques affolantes, que l'intelligence artificielle se déploie. Un diagramme des artistes Kate Crawford et Vladan Joler schématisent d'ailleurs toutes les implications d'une simple question sur la météo posée à l'assistant vocal Alexa, dans son salon : extraction minière, fonctionnement des data centers, déploiement de câbles sous-marins...

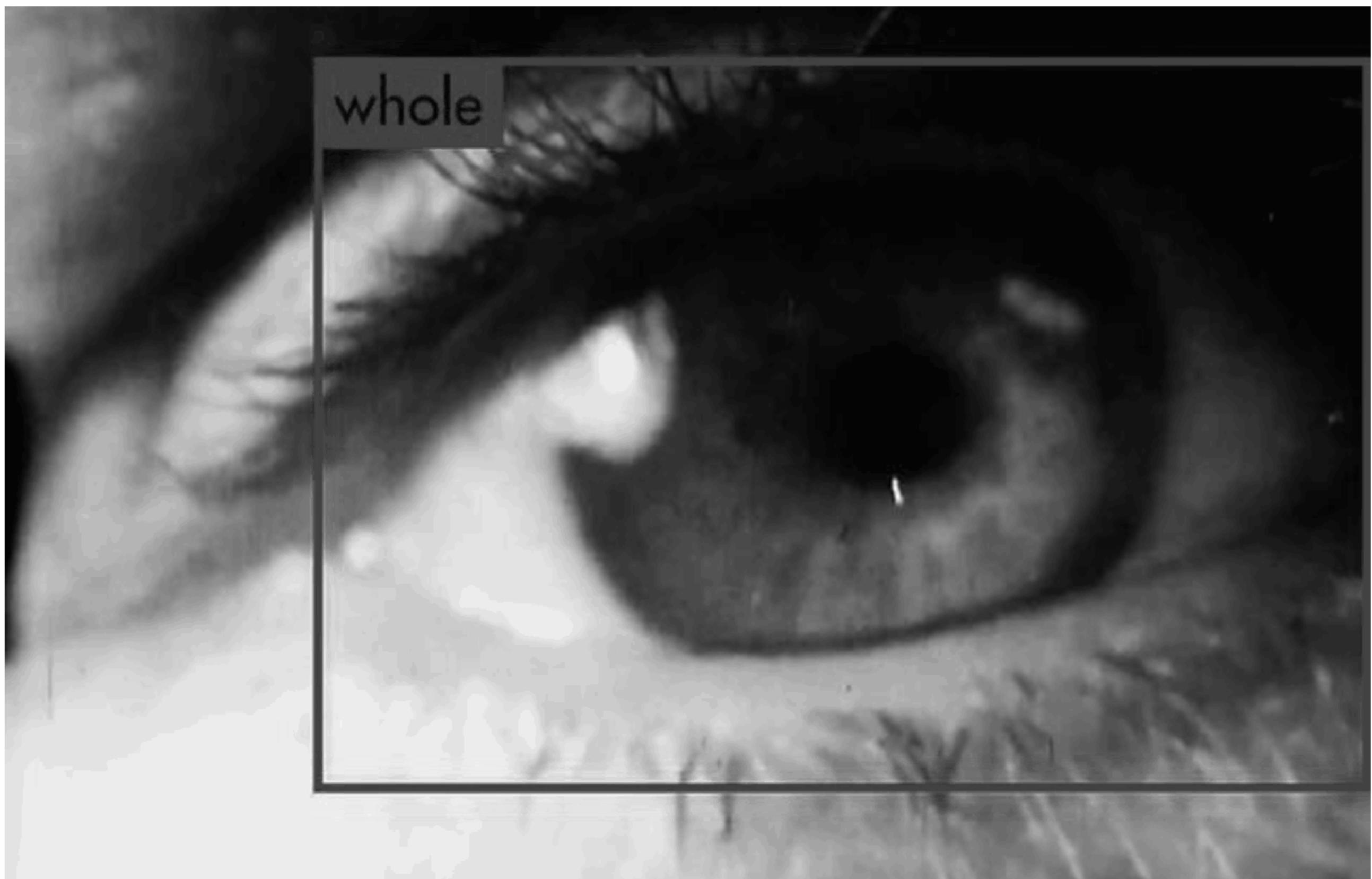


Image extraite du film « What Do You See, YOLO9000 ? » (2019), d'Estampa, présenté à l'exposition « Le Monde selon l'IA », au Jeu de paume, à Paris. ESTAMPA

Les mêmes artistes ont réalisé un autre schéma vertigineux, en noir et blanc, *Calculating Empires*, qui couvre les murs d'un immense couloir: ils tentent de représenter, depuis cinq siècles, les grandes inventions et les réalisations dont l'IA est l'aboutissement, avec l'idée que c'est la rationalisation appliquée à tous les domaines de l'activité humaine qui a permis son émergence (maintien de l'ordre, exploitation des ressources naturelles, organisation du travail, conquête spatiale, développement militaire...). C'est d'ailleurs l'un des points forts de l'exposition que de montrer, par le biais de vitrines parsemées le long du parcours, les racines historiques de l'IA. Il y a bien longtemps, déjà, que l'humanité s'est lancée dans la course à l'automatisation, qu'il s'agisse du calcul ou de la reconnaissance des émotions.

L'exposition jette aussi une lumière crue sur le microtravail humain nécessaire pour entraîner l'intelligence artificielle, et qui passe par l'exploitation des pays du Sud. L'œuvre la plus saisissante

de toute l'exposition, une vidéo remarquable signée Hito Steyerl, *Mechanical Kurds*, nous transporte dans un camp de réfugiés au Kurdistan: des « travailleurs du clic » besognent sur place, payés trois fois rien, pour la plate-forme en ligne de microtravail externalisé Amazon Mechanical Turk. Toute la journée, les réfugiés kurdes « taguent » des images de toutes sortes, identifiant celles montrant des humains, des animaux ou des objets.

Fable dystopique

Dans une mise en abyme terrifiante, on comprend que la technologie de reconnaissance visuelle à laquelle ils contribuent est la même qui a fait leur malheur, aidant les drones de l'armée turque à bombarder leur voiture et à tuer leurs amis. En mêlant habilement prises de vues réelles et images générées par IA, en intégrant dans sa vidéo les formes géométriques associées aux technologies de reconnaissance visuelle, l'artiste transforme l'ensemble du camp et ses habitants

en une fable dystopique, parfois traversée d'éclairs de poésie, où chaque individu se voit doublé par un tag, où chaque rue misérable ouvre sur des horizons enchanterous et trompeurs.

Quant à la deuxième partie, consacrée aux IA génératives, devenues très populaires grâce aux modèles de type ChatGPT (pour le texte) ou Midjourney (pour les images), leur créativité séduisante est, elle aussi, passée au filtre critique des artistes. Ces derniers soulignent combien les modèles utilisés par les IA et les ensembles de données qui servent de base d'entraînement donnent une vision faussée du monde : ils orientent les résultats, colportant des stéréotypes et des erreurs, oblitérant des sujets et des cultures entières.

En multipliant les requêtes identiques, Julien Prévieux s'amuse à faire dérailler l'IA et la force à dévoiler ses sources. Nour Aljowaysir, qui vient d'Arabie saoudite, montre, elle, combien les photographies anciennes de sa région reposent sur une imagerie colo-

De cette présentation ambitieuse, qui occupe tout le centre d'art, on ressort éclairé autant qu'inquiet

niale, stéréotypée et exotisante, produite par des opérateurs occidentaux : elle a donc entraîné des IA à produire de nouvelles images, dont les silhouettes fantomatiques soulignent les coins aveugles de cette technologie.

Mais certains misent aussi sur les potentialités de l'IA : Egor Kraft y voit un moyen inespéré de combler des manques du passé (par exemple pour reconstruire des morceaux de statues détruites par le temps), voire d'en proposer une version différente. L'artiste Grégory Chatonsky se penche, lui, sur les promesses d'existences alternatives qu'ouvre l'IA. Dans une

démarche un brin mégalomane, il a consacré une pièce entière à la construction de son propre tombeau numérique, intitulé *Quatrième mémoire*, qui évoque non seulement sa vie, mais toutes les autres qu'il aurait pu avoir...

Un espace entier, enfin, est consacré aux interactions de l'IA avec le langage et les mots : dans la lignée d'un Raymond Queneau avec ses *Cent mille milliards de poèmes* (1961), écrivains et artistes ont sondé le potentiel créatif du hasard et des machines pour créer une « écriture automatique » et des effets de sens vertigineux. L'IA, si l'on en croit Sasha Stiles dans *Ars Autopoïtica*, peut inventer son propre alphabet, et même devenir une coauteure à part entière pour produire des poèmes chimériques, productions mi-humaines, mi-artificielles. Une perspective dont on hérite à se réjouir totalement. ■

CLAIREE GUILLOT

« Le Monde selon l'IA ».
Jeu de paume, Paris 1^{er}. Jusqu'au 21 septembre. Jeudepaume.org

Agatha Christie sommeille sous la neige à la Comédie-Française

Ecrite pour la radio en 1947, « La Souricière » se révèle poussive malgré les trouvailles scénographiques de Lilo Baur, au Vieux-Colombier

THÉÂTRE

Une pièce de théâtre signée par Agatha Christie et mise en scène par Lilo Baur au Théâtre du Vieux-Colombier à Paris ? Belle idée que d'introduire *La Souricière* dans la maison de Molière, en y faisant surgir, pour la première fois, l'univers littéraire de la papesse du crime crapuleux. La romancière britannique (1890-1976) est ici servie par une troupe rompue à bien des registres de jeu.

Dans le rôle de la victime, des multiples suspects et de l'unique coupable, huit acteurs de la Comédie-Française costumés à l'anglaise s'essayent à l'humour pin-

ce-sans-rire, sous couvert de polar théâtralisé. Une aventure pas évidente qui demande des ajustements de rythmes et de tons pour trouver sa vitesse de croisière.

Action en huis clos

La neige tombe derrière les hautes fenêtres de l'auberge du manoir de Monkswell. Dans le salon de bois sombre chauffé au poêle, entre un lourd canapé de cuir et des fauteuils club, un couple de gérants attend ses pensionnaires tandis que du poste de radio tombe une information : un corps vient d'être retrouvé à Londres. L'assassin porterait un chapeau, un manteau noir et une écharpe blanche. C'est, faut-il le préciser,

la tenue de chacun des quidams mâles présents dans les lieux. A peine démarre-t-elle que déjà cette *Souricière* tente d'armer le doute et de semer le trouble.

Ecrite en 1947, destinée à la radio avant d'être adaptée pour les

Les comédiens cherchent tant bien que mal à déjouer les ralentis de la mécanique dramaturgique

planches, la pièce d'Agatha Christie n'a plus quitté l'affiche de la capitale britannique depuis sa création en 1952. Mais sa traversée de la Manche a émussé sa pertinence. La faute à un suspense qu'on espérait haletant et qui se révèle poussif malgré les trouvailles scénographiques de Lilo Baur qui crée de subtils effets de lumières pour orienter les regards vers des détails qui n'en sont pas. Malgré les comédiens qui cherchent tant bien que mal à déjouer les ralentis de la mécanique dramaturgique.

L'action, en huis clos, mettant un temps fou à s'enclencher, la sensation de surplace est tenace. Le texte s'attarde sur l'arrivée des

clients, l'exposition de leurs états d'âme, les considérations climatiques ou les apartés des gérants. Il faut patienter longtemps avant que ne fasse irruption, juché sur des skis (puisque l'hôtel est pris dans les congères), un pseudo-commissaire de police grâce à qui la fable accélère enfin son tempo.

Bien sûr, la nuit venue, il y a, dans cet hôtel confiné, un meurtre suivi de son lot de mensonges, d'accusations, de tromperies, de révélations et de retours en arrière pour analyser le pourquoi du comment. Autant d'ingrédients qui devraient enflammer l'attente du public quand c'est l'inverse qui se passe. Les coups de théâtre s'anesthésient à mesure

qu'ils adviennent et dans la salle, l'ambiance sage (pour ne pas dire plus) n'est pas de celle qui stimule des acteurs. Or, *La Souricière* est l'exemple même d'une pièce qui a besoin de réactivité pour monter en puissance. Cela viendra, sans doute. Contrairement à sa longévité londonienne, le spectacle proposé à Paris n'a pas la vie devant lui, mais jusqu'au mois de juillet seulement pour démontrer qu'Agatha Christie a sa place à la Comédie-Française. ■

JOËLLE GAYOT

La Souricière, d'Agatha Christie.
Mise en scène : Lilo Baur.
Théâtre du Vieux-Colombier,
Paris 6^e. Jusqu'au 13 juillet.

La scène tunisienne trouve un bol d'air à Jumièges

L'abbaye normande expose des œuvres abordant des sujets sensibles comme l'histoire coloniale ou le genre

ART
JUMIÈGES (SEINE-MARITIME)

C'est une rencontre inattendue. L'abbaye de Jumièges (Seine-Maritime), dont les tours dominent les boucles de la Seine depuis un millénaire. Et onze artistes tunisiens, réunis par la curatrice Victoria Jonathan, explorant les angles morts de l'histoire de leur pays. Cette exposition au libellé poétique, « Le temps creuse même le marbre », s'inscrit pourtant merveilleusement au milieu de la collection lapidaire (statues et pierres sculptées) conservée dans le logis abbatial.

Le projet n'est pas tombé du ciel. Propriétaire du sanctuaire bénédictin, le département de la Seine-Maritime mène depuis dix ans une action de coopération avec la région du Kef, dans le nord-ouest tunisien. Et la collectivité a précédemment accueilli les scènes libanaise, danoise ou chinoise.

Mais cette politique d'ouverture ne coule plus de source alors que le Rassemblement national, qui a remporté deux circonscriptions, et quatre sièges dans le département voisin de l'Eure en 2024, gagne du terrain. « Dans un contexte de débat public polarisé et d'essentialisation, c'est courageux d'accueillir des œuvres qui abordent des sujets sensibles comme l'histoire coloniale, le genre ou l'identité, par-delà les clichés », reconnaît Victoria Jonathan.

De l'autre côté de la Méditerranée, le climat n'est guère plus propice aux échanges. Depuis l'escalade meurtrière entre le Hamas et Israël, qui a transformé la bande de Gaza en champ de ruines, les artistes tunisiens réfléchissent à deux fois avant d'exposer en France, un pays accusé à longueur de manifestations de soutenir aveuglément l'Etat hébreu. En octobre 2024, une pétition appela ainsi au boycott du festival de photographie Jaou, à Tunis, orga-

nisé par la Fondation Kamel Laazar, en raison de son partenariat avec l'Institut français de Tunisie. Deux plasticiens conviés à Jumièges se sont d'ailleurs rétractés, l'un d'eux invoquant des « raisons politiques ». « Exposer en France, c'est prendre le risque de se faire traiter de traître ou de vendu », soupire Victoria Jonathan. Quoique très investie dans la cause palestinienne, Férielle Doulain-Zouari a accepté l'invitation sans hésiter. « Quand il y a des opportunités de travail, je m'en sais, assure-t-elle. Je comprends les appels au boycott. Mais je suis franco-tunisienne, je ne vois pas comment me couper en deux ! »

Rituel prénuptial

Mobilisant des savoir-faire vernaculaires, les artistes réunis explorent, pour la plupart, des héritages personnels et indicibles, ces microrécits intimes que l'histoire tend à effacer. Fille et petite-fille de *machta*, ces femmes qui pré-

parent les mariées avant leurs noces, Amira Lamti fait ainsi revivre dans ses photos un rituel prénuptial en voie de disparition. C'est aussi un monde féminin qu'Asma Ben Aïssa fait résonner au-dessus de la dalle funéraire d'Agnès Sorel, favorite de Charles VII. Durant deux ans, l'artiste passionnée de textile a sillonné le nord de la Tunisie à la rencontre de brodeuses. De ce périple, elle est revenue avec une série de photos, ainsi

que des confidences et des chants qu'elle fait entendre au public.

A grand renfort de voiles et de drapés, Meriem Boudlerba monte le folklore orientaliste et fantasmé des photographies de la fin du XIX^e siècle. La question coloniale imprègne aussi les montages de Farah Khelil, qui, en juxtaposant des archives et des photos récentes, revisite l'histoire du Palmarium, jardin d'hiver de Tunis sous le protectorat français, reconvertis en centre commercial.

Chez Héla Ammar, l'histoire n'est pas exempte de nuances et de paradoxes. Elle s'écrivit aussi en s'effaçant, dans un jeu d'éternel recommencement. En témoigne une vidéo de 2014 montrant les mains habiles d'une femme qui brode, puis découd, les mots « dignité », « liberté », « emploi » et « justice ». Parce que « autant d'années après l'indépendance, on est toujours à revendiquer les mêmes droits », regrette l'artiste. ■

ROXANA AZIMI

« Le temps creuse même le marbre ». Abbaye de Jumièges (Seine-Maritime). Jusqu'au 21 septembre.

Cinq compositrices pour un concert au festival Un temps pour elles

Claire-Mélanie Sinnhuber a créé une partition hypnotique pour Les Illuminations

MUSIQUE

Le festival Un temps pour elles invite à découvrir les œuvres de compositrices, reconnues ou oubliées par l'histoire. Le temps qui leur est ainsi consacré comporte, en général, une dimension panoramique qui permet de situer les contributions de diverses musiciennes au sein d'une même époque ou d'esquisser des correspondances entre elles par-delà les siècles.

C'est ce second cas de figure qui prévalait, dimanche 8 juin, à l'abbaye de Maubuisson (Val-d'Oise), en quasi-ouverture de la cinquième édition du festival qui dure jusqu'au 6 juillet. Qualifiée de « non habituelle », par la violoncelliste Héloïse Luzzati, fondatrice et directrice de la manifestation, la conception du concert donné par l'ensemble Les Illuminations proposait au public une « traversée » de quatre siècles en soixantequinze minutes.

Sans escale, dans la mesure où la violoncelliste Aurélie Alexandre d'Albronn, directrice artistique de cette formation, souhaitait faire du concert un « fil ininterrompu » en enchaînant toutes les pièces. Sans cap ni boussole, non plus, puisque les cinq œuvres empruntées à un passé plus ou moins lointain y seraient présentées en pièces détachées et panachées selon une pratique courante au XIX^e siècle avant d'atteindre une destination inconnue car déterminée par la création d'une partition de Claire-Mélanie Sinnhuber.

Commencer un concert en interprétant le Finale d'une œuvre témoigne, avec esprit, de la volonté annoncée de rompre avec les habitudes et celui du *Trio à cordes en ré majeur*, op. 6, d'Ethel Smyth (1858-1944), illustre bien le principe d'un passage de témoin entre les diverses expressions artistiques qui semble avoir gouverné la « traversée ».

Plus que la musique, c'est l'archet qui semble passer d'un instrument à l'autre. Abrédié comme une excursion aux accents folkloriques, le périple enjoué d'Ethel Smyth devient plus dramatique au fil des pages. Le silence sert de sésame pour accéder au monde de

la fantasmagorie. Il est aussi fondamental dans *Silenzio*, de Sofia Goubaïdouli (1931-2025).

Rien ne rapproche le dououreux mysticisme de la compositrice tatare de la libre abstraction d'Elisabeth Jacquet de La Guerre (1665-1729). Sauf le goût des progressions non cartographiées. Le *Prélude non mesuré*, pour clavecin, de la compositrice baroque, prépare, lui, le terrain volatile, au premier des *Sept papillons*, pour violoncelle, de la Finlandaise Kaija Saariaho (1952-2023).

Texture mouvante

On aura d'abord apprécié la capacité de l'ensemble Les Illuminations à se mouvoir avec aisance sous tous les horizons. Du point de vue des compositrices, propre au festival, on aura eu confirmation de l'intérêt nullement anecdotique d'Elisabeth Jacquet de La Guerre, dont la *Sonate pour violon et continuo en ré mineur* a fureté avec grâce entre les loopings des *Papillons* de Kaija Saariaho. A la différence de Jacquet de La Guerre, Goubaïdouli et Saariaho, Ethel Smyth avait vraiment besoin de la tribune offerte par ce festival pour attirer l'attention.

L'expérience bénéficie à l'écoute de *Vera vita viva!*, une partition écrite par Claire-Mélanie Sinnhuber (née en 1973) en réponse à une coccommande d'Un temps pour elles et des Illuminations. Principalement destiné au violoncelle concertant d'Aurélie Alexandre d'Albronn, ce quintette évolue dans une dynamique peu contrastée qui favorise les variations infinitésimales d'état et d'allure. L'accordéon de Jonas Vozbutas et le clavecin de Jesus Noguera Guillen confèrent quelque relief à la texture mouvante des cordes (violon d'Iris Scialom, alto de Louise Desjardins).

Hypnotique, comme les plus grandes œuvres de Steve Reich, cette création, au titre emprunté à l'écrivain Pascal Quignard, régale par sa maîtrise de l'énergie cinéti-que (suspensions, relances). ■

PIERRE GERVASONI

Festival Un temps pour elles, dans divers sites du Val-d'Oise. Jusqu'au 6 juillet.

L'Institut du monde arabe présente l'exposition-événement

Du 11 juin 2025 au 11 janvier 2026

Le mystère Cléopâtre

Avec la participation exceptionnelle

du musée du Louvre

de la Bibliothèque nationale de France

L'ŒUVRE

(BnF) Bibliothèque nationale de France



Le Monde ELLE Konbini france.tv

INSTITUT DU MONDE ARABE



« Nous avons rendu léger le sexe à la télé »

Michael Patrick King est scénariste et coproducteur de « Sex and the City » et de « And Just Like That »

ENTRETIEN

Scénariste et coproducteur de « Sex and the City » (1998-2004), Michael Patrick King en dirige le *sequel* (« suite ») « And Just Like That », dont la troisième saison est diffusée sur Max depuis le 30 mai. De passage à Paris pour la promotion de la série, ce vétéran de la télévision américaine explique en quoi, vingt-sept ans après sa création, Carrie Bradshaw reste un personnage-clé de la télévision.

Née en 1998, soit un an avant « Les Soprano », « Sex and the City » fut pour beaucoup une première rencontre avec une série HBO. Quel bilan tirez-vous de ces années-là, qui ont vu émerger des séries majeures sur la chaîne câblée ?

Ce qui était excitant au début avec HBO, c'était que personne ne savait ce que ça allait devenir. Nous vivions un moment de pure créativité, sans autre but que l'excellence, l'humour, l'audace. Nous n'avions pas d'objectifs chiffrés. La chaîne produisait *Sex and the*

City l'été, *Les Soprano* l'hiver; nous partagions les mêmes studios, on se croisait dans les ascenseurs... Nous formions une petite famille ! Pour moi, qui venais des *networks* [groupes audiovisuels], c'était comme si on m'avait ôté une laisse.

Qu'est-ce qui en faisait une série typique de l'esprit HBO ?

Le cadre des personnages féminins était beaucoup plus restreint qu'aujourd'hui. Ce qui faisait l'originalité de *Sex and the City*, c'était de montrer des femmes très diverses dans leur palette d'émotions. Elles pouvaient se montrer tour à tour héroïques et pathétiques, sans jamais cesser d'être aimées. Surtout, elles n'étaient pas punies pour avoir une vie sexuelle. Avant, tout ce qui tournait autour du sexe à la télévision était sombre et poisseux, nous l'avons rendu léger, coloré, « girly ».

La série a ouvert la voie à nombre de récits féminins, parfois à la tonalité beaucoup plus sombre, comme « Girls ».



Nicole Ari Parker, Cynthia Nixon, Michael Patrick King, Sarah Jessica Parker, Kristin Davis et Sarita Choudhury, à Paris, le 28 mai. HUGO MATHY/AFP

Oui, car *Sex and the City* a montré qu'il existait un public pour les séries sur les femmes. C'est ce qui a permis à d'autres autrices de faire ensuite entendre leur voix et donner leur version des relations amoureuses et de l'amitié. Dans le show-business, il faut toujours avoir un succès pour avoir de la liberté. Le succès de *Sex and the City* a sans doute servi à mettre plus de femmes à l'écran, et a encouragé ce type de récit.

« And Just Like That » met en scène des femmes de plus de

50 ans, ce que la télévision a eu beaucoup de réticences à faire, même sur HBO...

A la fin de *Sex and the City*, je saisais qu'il y avait encore d'autres histoires à raconter, mais je me suis dit que ce n'était pas le moment, car cela risquait d'emmenager la série dans une direction qui ne lui ressemblerait pas – le mariage, les enfants... Les deux films tirés de la série nous ont permis de raconter le mariage de Carrie et Big, et c'est plus tard, en discutant avec Sarah Jessica Parker, que l'envie nous est venue de ressusciter *Sex and the City* avec de nouveaux personnages.

Mais cela voulait dire rester fidèle à ce qu'on était : dans *Sex and the City*, ce sont des femmes de 30 ans qui jouent des femmes de 30 ans. Dans *And Just Like That*, ce sont des femmes de 50 ans qui jouent des femmes de 50 ans.

L'idée aurait sans doute été plus difficile à vendre auprès de HBO si nous n'avions pas eu un succès sur lequel nous appuyer. Mais, si les femmes de 50 ans ne font pas rêver les équipes marketing de la télévision, c'est parce qu'ils en ont une vision fausse. L'idée de base de *And Just Like That*, c'est de dire : nous, femmes de 50 ans, ne sommes pas celles que vous croyez. Et les cinq personnages montrent qu'il y a, par ailleurs, des tas de façons d'avoir 50 ans.

Depuis « *Sex and the City* », beaucoup de choses ont

« Le succès de « *Sex and the City* » a sans doute servi à mettre plus de femmes à l'écran »

changé et la quête du prince charmant n'est plus si centrale. Est-ce pour cela que vous avez tué Big dès le premier épisode ?

En tuant Big, nous voulions surtout casser le moule de *Sex and the City* et susciter une réaction forte auprès du public. Mais il s'agissait aussi de voir comment Carrie et ses amies réagiraient si elles étaient confrontées à la pire chose qui puisse arriver.

Mais, dans *Sex and the City*, le méchant n'est pas Big, c'est la société qui dit aux femmes de trouver l'amour, de se marier à 30 ans et d'avoir des enfants. L'intérêt de nos personnages est d'avoir répondu que ce n'était peut-être pas si important.

La mode et le sexe, au centre de « *Sex and the City* », n'ont plus le même statut aujourd'hui. « *And Just Like That* » semble en avoir pris acte.

Je crois qu'il y a encore du bon sexe dans *And Just Like That*, vous allez voir dans la suite de la

saison... Mais le sexe n'est plus aussi « jetable » qu'avant. Il est moins banal, moins désinvolte. Il est plus intentionnel. Pareil pour les vêtements, les personnages s'habillent de façon plus réfléchie, même si Carrie conserve une position à part – elle est toujours capable de se coiffer d'un chapeau énorme pour aller manger une glace. Disons que, même si elle a toujours autant de chaussures, elle en parle moins.

Dans le troisième épisode, une trentenaire dit regretter de ne pas avoir connu le temps des relations amoureuses sans smartphone ni applications de rencontre. La lassitude du « dating » est un des sujets de « *And Just Like That* ».

Le monde a beaucoup évolué, mais la séduction reste une course d'obstacles. Ça l'a toujours été, mais au moins jusqu'aux années 1990 il fallait à un moment prendre un taxi pour retrouver quelqu'un quelque part. Aujourd'hui, le « dating » est devenu abstrait, et le personnage de Lisette en est l'illustration. Les jeunes de 20 ans qui regardent *Sex and the City* sont toujours étonnés de voir quatre femmes se retrouver au restaurant et discuter sans regarder leur téléphone. Ils en ressentent presque une forme de nostalgie, pour une époque qu'ils n'ont même pas connue. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR AUDREY FOURNIER

Carrie et ses copines affrontent la cinquantaine

ET VOILÀ COMMENT... Carrie Bradshaw retrouve sa voix. Indissociable de *Sex and the City*, la voix off de Sarah Jessica Parker s'était faite plus discrète dans la première saison de son *sequel*, *And Just Like That*, jusqu'à disparaître en deuxième saison – victime, peut-être, de quelques flottements scénaristiques. Carrie et ses talons de 12 centimètres sont de retour et, avec eux, une certaine idée de la série, créée en 1998 sur HBO. Dans cette troisième saison, elle semble renouer avec une partie de son ADN « girly », sans non plus faire fi des évolutions nécessaires de personnages aujourd'hui quinquagénaires, évoluant dans un monde qui leur est, forcément, un peu plus étranger qu'avant.

La fin de la saison précédente plaçait Carrie devant un choix impossible. Aidan Shaw (John Corbett), son grand amour retrouvé, lui a demandé de l'attendre pendant cinq ans, le temps de finir d'élever ses enfants à la campagne. Ça fait beaucoup, surtout quand on a la cinquantaine, mais Carrie avait accepté. On la retrouve donc seule à New York dans son nouvel appartement de Gramercy, un quartier historique et littéraire de Manhattan, où elle renoue avec l'écriture. En passant à la troisième personne, la série indique une direction nouvelle, dans laquelle l'introspection laisse place à la sublimation : après avoir fait de sa vie une chronique, Carrie veut tirer de son vécu, et de cette solitude subie, un roman.

Après s'être un peu épargnée en intrigues et en personnages destinés à ajouter de l'inclusivité à une série qui fut, il est vrai, très blanche et hétéro, *And Just Like That* se recentre sur son

quintette principal. Pendant que Carrie attend des SMS qui ne viennent pas, Seema Patel (Sarita Choudhury) espère un signe de son amoureux, un réalisateur de cinéma entre deux avions. Lisa Todd Wexley (Nicole Ari Parker) ne parvient pas à boucler son documentaire sur les grandes figures féminines noires, et perd son temps dans des mondanités imposées par la conjugualité. Miranda Hobbes (Cynthia Nixon), désormais séparée de Che, fait la tournée des bars lesbiens, pour finir par ôter sa virginité à une nonne interprétée par Rosie O'Donnell – ça, c'est le *Sex and the City* qu'on aime. Fidèle à elle-même, Charlotte York (Kristin Davis) reste l'atout comique de la série, et un îlot de stabilité matriarcale. On rêverait que Samantha Jones (Kim Cattrall) revienne pour injecter un peu de mordant dans une série qui s'est beaucoup assagie.

Plus encore que dans *Sex and the City*, le point de vue le plus intéressant reste ici celui de Carrie, forcée de composer avec une situation dont elle n'est pas sûre qu'elle lui convienne. La série a ceci d'intéressant qu'elle permet de comparer la Carrie d'avant, qui s'en serait accommodée, à celle d'aujourd'hui. Sans jamais forcer le trait du « c'était mieux avant », la série prend la mesure de ce qui a changé, et donne à cette troisième saison une nostalgie inédite. ■

AU.F.

***And Just Like That, saison 3*, de Michael Patrick King (EU, 2025, 10 x 45 min). Avec Sarah Jessica Parker, Cynthia Nixon, Kristin Davis, Sarita Choudhury, Nicole Ari Parker. Sur Max.**

Ceysson & Bénétière, galerie à géographies décalées

Le duo stéphanois vient d'ouvrir à Tokyo son neuvième lieu. Itinéraire d'une discrète multinationale de l'art

ARTS TOKYO

Tout est allé très vite : un an de prospection, un autre de travaux, et, le 17 mai dernier, le duo de galeristes Ceysson & Bénétière faisait céder le couvercle d'un baril de saké à coups de maillet lors du *kagami biraki*, traditionnelle cérémonie de lancement, devant quelque 300 convives réunis à Tokyo. La galerie n'a pas pignon sur rue comme les deux (seules) autres grandes galeries étrangères de la ville, Pace et Perrotin, mais la luminosité traversante de cet espace de 350 mètres carrés, dont 200 mètres carrés d'exposition, avec bureau, boutique et showroom, situé au 8^e étage d'une tour du vibrant quartier de Ginza, en impose.

Sur les murs, un best of des origines de Supports/Surfaces et, étonnamment, le premier accrochage consacré au mouvement français – qui fut aussi éphémère (1969-1972) que houleux entre ses 12 membres – par la galerie dans l'un de ses espaces, quand bien même c'est sa marque de fabrique dans les foires.

Avancer à contre-courant

Parquet en pavés de bois, meubles en chêne massif et acier Corten... François Ceysson et Loïc Bénétière, 45 ans chacun, découvraient alors les détails de leur nouvelle implantation, aménagée par l'architecte d'intérieur parisienne Sophie Dries. Autant de choix et d'enjeux orchestrés par la toute nouvelle directrice de la galerie, Leslie You, et par le directeur de l'antenne parisienne de la galerie, Loïc Garrier. François Ceysson et Loïc Bénétière ont en effet une manière atypique d'incarner leur galerie : en retrait, laissant volontiers la lumière et l'esprit d'initiative aux directeurs et directrices de leurs lieux. Quitte à avoir un déficit d'image, dans l'ombre de leurs confrères français les plus visibles et incarnés, Emmanuel Perrotin en tête. Eux se voient comme des «entrepreneurs laborieux» plutôt que comme des «supergaleristes toujours entre deux avions».

Le positionnement du duo, à la fois international et régional, a de quoi surprendre dans un milieu de l'art français très concentré sur Paris. Hormis Perrotin, champion des implantations (dont quatre en Asie), qui a adopté la stratégie mondiale de l'Américain Gagosian, ils sont les seuls Français à se déployer autant, avec une montée en puissance ces cinq dernières années.

L'ouverture de la petite galerie mère à Saint-Etienne, en 2006, s'était accompagnée d'emblée des implantations au Luxembourg et à Paris, puis à Genève et à New York, mais à chaque fois avec des espaces petit format, de plus ou moins 80 mètres carrés. Puis Luxembourg est devenu le vaisseau amiral en 2015, avec la construction d'un bâtiment de 1400 mètres carrés, avant la spectaculaire mutation de Saint-Etienne en 2021, et la sortie de terre d'une galerie de 1000 mètres carrés, très rare superficie pour une galerie en France, sur le modèle de Hauser & Wirth : avec un restaurant-caviste à partir de produits locaux, une librairie-boutique et les

Le positionnement du duo, à la fois international et régional, a de quoi surprendre dans un milieu de l'art français très concentré sur Paris

bureaux de la maison d'édition de catalogues de la galerie.

Tout en observant et en assimilant les pas de côté des grandes galeries internationales, les deux fondateurs ont avancé à contre-courant, s'impliquant davantage sur leur territoire régional, dont ils participent à renforcer l'attractivité. Car, en 2021, il y a aussi eu l'ouverture à Lyon et le lancement d'une résidence d'artiste à la campagne, La Chaume, près de leur fief

de Saint-Etienne, propice aux rencontres entre artistes et collectionneurs. Puis l'ouverture, en 2022, d'une galerie dans le Domaine de Panéry (Gard), au milieu des vignes et des oliviers. Avec Tokyo, le discret et néanmoins ambitieux duo est donc désormais à la tête de neuf lieux.

Concours de circonstances

C'est dans leur showroom tokyoïte que l'on retrouve le duo d'amis d'enfance aux évidentes complémentarité et complicité : l'un, Loïc Bénétière, très à l'aise avec le front-office, les relations publiques et les échanges avec les collectionneurs, quand François Ceysson est le grand maître du back-office, de la logistique numérique à l'inventaire dynamique, conçu à partir d'un étiquetage radio des œuvres.

Les deux sont tombés dans le chaudron du commerce de l'art par un concours de circonstances. Les deux copains faisaient leurs armes avec leur première entreprise,

une marque de skate, au moment où Bernard Ceysson, le père de François Ceysson, prenait sa retraite du monde musical, après avoir dirigé le Musée national d'art moderne, au Centre Pompidou, ouvert le Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Etienne, le MAMC+, et participé à la création de la collection du Musée d'art moderne du Luxembourg, le Mudam. Claude Viallat, Patrick Saytour et Daniel Dezeuze, trois piliers du mouvement Supports/Surfaces, avaient alors demandé à celui qui avait contribué à la reconnaissance nationale et internationale de ce mouvement, qui a déconstruit et repensé les possibles de la peinture, d'être leur agent.

L'historien d'art a alors embarqué les deux jeunes entrepreneurs dans l'aventure, comme «superassistants», d'abord dans l'élaboration d'expositions livrées clés en main, puis dans l'ouverture de la galerie Bernard Ceysson. Ils ont ainsi été au contact direct des artistes et des col-

lectionneurs pendant cinq ans avant de reprendre le flambeau.

Pourquoi Tokyo ? «On est parti de l'enthousiasme de notre équipe pour cette ville, où il existe une foire internationale depuis deux ans, Tokyo Gendai, alors même que notre galerie de New York connaît un peu un passage à vide. On ne cherche pas à ne pas être comme tout le monde, on cherche des projets et des contextes attractifs, qui fassent envie aux artistes comme aux collectionneurs, qu'ils soient à Saint-Etienne, en Nouvelle-Zélande, en Corée ou au Luxembourg», résume François Ceysson. «Le fait est que, pour une implantation en Asie, ouvrir ici était aussi plus porteur en termes d'image que d'être le vingt-cinquième à ouvrir à Séoul», renchérit Loïc Bénétière.

Créer une offre

Ainsi, leur logique d'implantation vise davantage à créer une offre qu'à répondre à une demande. «On réfléchit à ce qu'on peut faire pour que les artistes restent fidèles à la galerie et nous confient de bonnes pièces, voire des pièces exceptionnelles, et que de nouveaux artistes soient séduits par nos espaces», souligne encore le second.

Ce premier acte consacré à Supports/Surfaces s'accompagne de l'ouverture de la première grande exposition du mouvement en Corée du Sud, au Musée Indang, à Taegu, avec un concentré de pièces historiques, pour la plupart jamais encore montrées. Seul le Nicos Noël Dolla, qui, à 80 ans, reste le plus jeune du groupe – composé d'Arnal, Bioulès, Cane, Devade, Dezeuze, Dolla, Grand, Pagès, Pincemin, Saytour, Valensi et Viallat, la moitié d'entre eux ayant disparu –, a pu faire le double déplacement, non sans émotion.

Si Ceysson & Bénétière défend le mouvement depuis son origine, la galerie a, en près de vingt ans, bien élargi son pré carré, puisqu'elle représente 57 artistes de toutes générations, de Frank Stella (1936-2024) à Gloria Friedmann, d'ORLAN à Lionel Sabatté, Tania Mouraud ou Jean-Luc Verna. Les prochains accrochages de l'antenne tokyoïte seront ainsi consacrés à Bernar Venet, autre figure importante de la galerie, puis à un projet Pierrette Bloch-Morellet. ■

EMMANUELLE JARDONNET



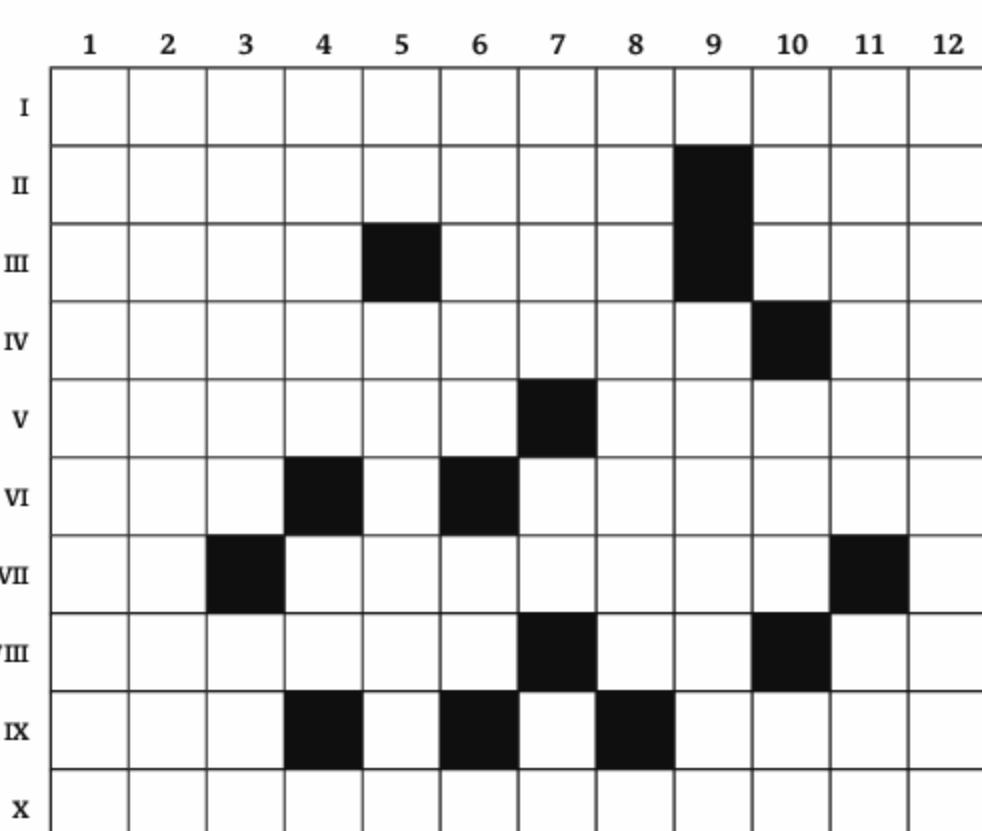
Vue de l'exposition «Supports/Surfaces», à Tokyo, en mai.

SAMU SAKAMOTO/CEYSSON & BÉNÉTIÈRE

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 25 - 134
PAR PHILIPPE DUPUIS

Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur jeux.lemonde.fr



SOLUTION DE LA GRILLE N° 25 - 133

HORIZONTALEMENT I. Peinturlurer. II. Atriau. Ovine. III. Tordu. Puants. IV. Oui. Fat. Gai. V. Urticaires. VI. Ide. Net. Ce. VII. Liront. Senau. VIII. Léandre. Sons. IX. Idiots. Noé. X. Retercerions. **VERTICALEMENT** 1. Patouiller (tripatouiller). 2. Etourdie. 3. Irriterait. 4. Nid. Onde. 5. Tau. Candir. 6. Uu. Fa. Troc. 7. Pain. Eté. 8. Loutres. Sr. 9. UVA. Etes. 10. Rings. Nono. 11. Enta. Canon. 12. Résineuses.

HORIZONTALEMENT

I. Quand l'heureux hasard tombe au bon moment. II. Ne pas confondre avec la précipitation. En herbe chez Colette. III. Supporte dans l'angle. Gardé en chambre. Chasseur russe.

IV. Sinistrement célèbre à Pékin.

Personnel. V. Suivie sans être rat-trapée. Charger de parfums de la mer.

VI. Source de problème. Goûte avec plaisir. VII. Dans les pattes. Prétentieux et insistant. VIII. Bagne militaire. Point. Personnel. IX. La même pour tout le monde. Jardin extraordinaire. X. Marquassent moralement.

VERTICAMENT

1. Décor mis en scène. 2. Retour parmi nous. 3. Faisais un choix. Déploie sa gorge. 4. Se rend. Note. 5. Dans le bide. Gymnastique en musique.

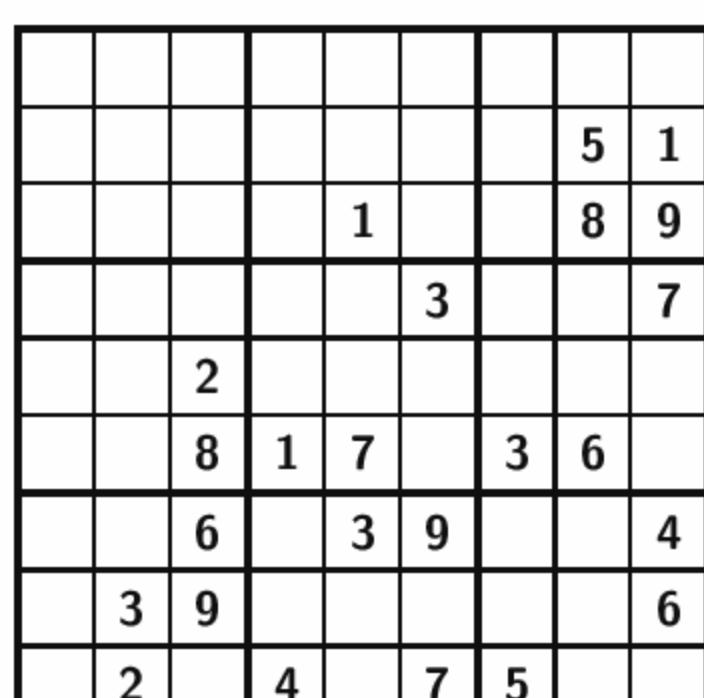
6. La belle favorite d'Henri II. Double chez Nini. 7. Aime les lainages dans la montée. Premier tour du cadran. Dieu solaire. 8. Les jolies filles de Doris. 9. Désignées pour les postes.

10. Ancêtre de l'informatique. Ville aux bulles d'or. Roule en piste.

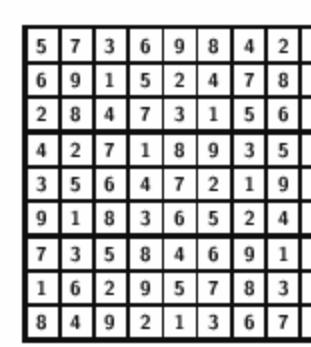
11. User en servant. Les hommes chez Charles III. 12. Avec désinvolture.

SUDOKU

N°25-134



Réalisé par Yan Georget (<https://about.me/yangeorge>)



Moyen

Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

Le Monde est édité par la Société éditrice du «Monde» SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 124.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

Redaction 67-69, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

Abonnements par téléphone au 03 28 25 71 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures. Depuis l'étranger au : 00 33 3 28 25 71. Par courrier électronique : abojournalpapier@lemonde.fr. Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

Courrier des lecteurs
Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Internet : site d'information : www.lemonde.fr; Emploi : www.talents.fr

Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40
Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0272 C 81975 ISSN 0395-2037



67-69, avenue
Pierre-Mendès-France
75013 PARIS
Tél : 01-57-28-39-00
Fax : 01-57-28-39-26

L'imprimerie, 79, rue de Roissy, 93290 Tremblay-en-France
Midy-Print, Gallargues le Montueux
Origine du papier : UK, France.
Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. Europhosphat : PILO = 0,0083 kg/tonne de papier



En vente chez votre marchand de journaux



**Broche Sunny Days,
de Chanel.**

CHANEL

JOAILLERIE

Rien n'est plus important que d'avoir le bon capitaine aux commandes lorsque surviennent les turbulences : s'il y a bien une leçon délivrée par l'industrie de la mode, c'est celle-ci : le grand mercato des directeurs artistiques ayant pour objectif de contrer l'affaissement du marché. De Dior à Chanel en passant par Gucci, une dizaine de maisons ont opéré cette année un virage esthétique en recrutant un nouveau designer.

Pendant ce temps, le petit milieu de la haute joaillerie continue de prospérer, sans nuage à l'horizon. Les parures en or, platine et pierres précieuses mobilisant des dizaines d'artisans (joailliers, lapidaires, sertiseurs, polisseurs, etc.), le plus souvent établis à Paris, séduisent une clientèle richissime qui apprécie autant le placement facile que, pour les plus esthètes, l'expression créative. Certes, les directeurs artistiques du secteur ne jouissent pas de la notoriété de leurs pairs du prêt-à-porter. Mais les collections de l'été 2025 questionnent sur l'importance de leur rôle.

Le coup de théâtre du printemps a ainsi été le débarquement de Francesca Amfitheatrof de la direction artistique de Louis Vuitton. Une « décision mutuelle », minimise la locomotive de LVMH, qui s'est séparée sans préavis de l'Américaine. La faute, plutôt, à « des critiques sur son management », a éventé le média professionnel *La Lettre*, en révélant fin mars cette « exfiltration », ajoutant que le malletier chercherait un remplaçant au « profil plus discret ». Francesca Amfitheatrof a, quoi qu'il en soit, le mérite d'avoir déployé un vocabulaire identifiable et été une porte-parole hors pair pour la marque.

Une collection de haute joaillerie réclamant au moins deux ans de développement, c'est toujours sa patte que l'on reconnaît dans le nouveau cru, dévoilé en son absence sur l'île de Majorque (Espagne). On retrouve, par exemple, son goût pour les pierres anguleuses, tel ce triangle d'opale rouge d'Australie serti autour du cou avec des perles d'émeraude, ou pour les colliers tapageurs qui habillent le cou entier, pensés comme des mosaïques de diamants, des damiers d'onyx et d'émeraudes ou des cordages d'or truffés de perles.

Pierres XXL

Eclectique mais inégale, la collection oscille entre des cascades volumineuses déséquilibrées (des colliers à larges rangs alourdis de tourmalines, de perles et de marqueterie de turquoises ou calcédoines) et des essais inédits réjouissants (des broches façonnées aux iris de spinelle, de chrysobéryl ou d'alexandrite ; un collier jet-set seventies twisté aux pierres XXL ; une bluffante rangée de diamants jaunes du Canada).

La joaillerie Chanel, aussi, se cherche un nouveau directeur artistique depuis la mort, en 2024, de Patrice Leguéreau. « Le bijou, pour moi, doit être la résultante d'un processus artistique, dans la lignée de Gabrielle Chanel, qui vécut nourrie et entourée d'artistes », racontait au *Monde*, quelques mois avant son décès, ce quin-



Parure Aura, de Louis Vuitton. SOLVE SUNDSSBO

Dans la haute joaillerie, des directeurs artistiques discrets mais précieux

Des bracelets de cheville chez Dior au sautoir panthère en or, diamants et onyx de Cartier, les collections de l'été 2025 portent aussi l'empreinte de leurs créateurs

quaginaire entré en 2009 rue Cambon et qui aimait commencer ses collections en s'adonnant à l'esquisse ou à la peinture. Lancées sous son impulsion, les 113 nouvelles pièces révélées début juin à Kyoto (Japon) tentent de mélanger trois symboles : la comète (clin d'œil aux premiers bijoux précieux de Coco Chanel en 1932), le lion (le signe astrologique de la créatrice) et les ailes (une première).

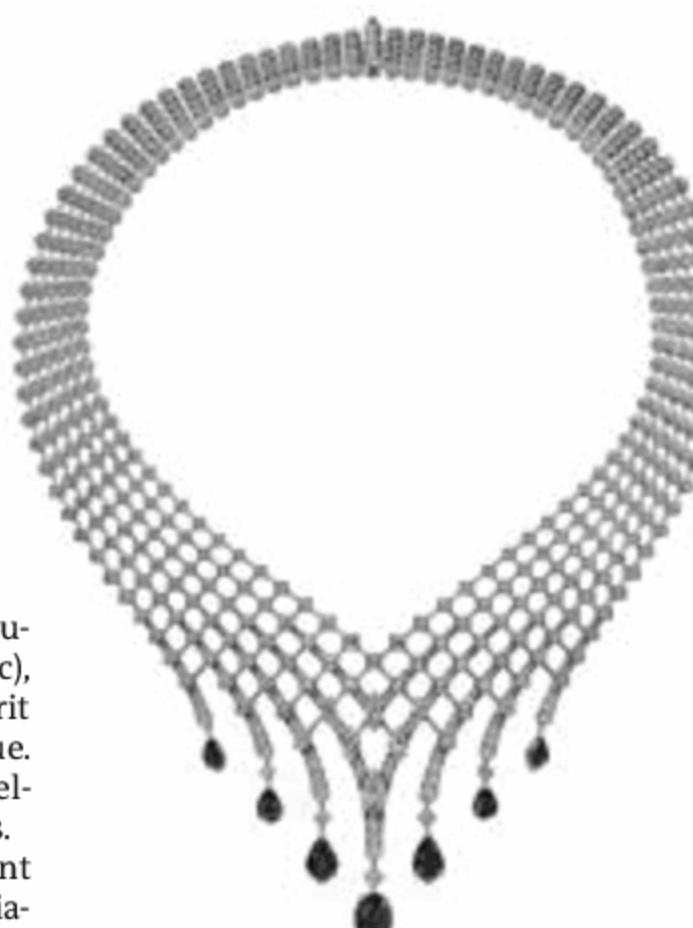
Une tiare symétrique tout en diamants se déploie à partir de deux ailes piquées d'étoiles. Des colliers transformables et sans fermoir suggèrent deux lions ailés ou associent une étoile à cinq branches

avec une aile aux plumes effilées. Souvent « blanche » (diamants et or blanc), cette joaillerie revendique un esprit grand soir, un glamour (trop) classique. Les tentatives les moins conventionnelles s'avèrent d'ailleurs les plus réussies.

Ici, un sautoir comme un ruisseau d'étoiles sur le décolleté, composé de diamants sertis sur une chaîne tubulaire noire, façonnée en or nappé d'un revêtement de carbone. Là, une série de broches en forme d'ailes sur lesquelles un maître laqueur japonais a esquissé des plumes délicates. Là encore, une statuette semblable à un Oscar. Moulée à la main par Patrice Leguéreau, elle représente, en or massif et en pied, la silhouette de « Mademoiselle », chapeau et veste de tweed inclus ; sur le socle en jade noir, un cadran en lapis-lazuli indique l'heure.

Chez Dior, c'est au département mode que les directeurs artistiques valsent depuis le début de l'année, mais, à la haute joaillerie, Victoire de Castellane demeure à son poste. Et ce, depuis maintenant vingt-sept ans – autant dire une éternité ! « Je suis assez sensible au départ des créateurs de mode, d'autant que j'ai le syn-

**Les 113 nouvelles
pièces de Chanel
tentent
de mélanger
trois symboles :
la comète, le lion
et les ailes**



Collier Rejilla, de Cartier.
CARTIER



Bague Pluie d'été, de Dior.
DIOR JOAILLERIE

drome de l'abandon, glisse-t-elle, à l'heure où Jonathan Anderson succède au tandem Maria Grazia Chiuri-Kim Jones. Mais, à chaque fois, cela rafraîchit aussi mes inspirations, car chaque designer apporte avec lui son goût et ses obsessions. » Début mai, au château de la Colle noire, charmant manoir varois dont Christian Dior fit une résidence à la fin de sa vie, elle présentait, lors d'un défilé, l'un de ses meilleurs crus.

Dans son colorama arc-en-ciel féérique – « comme quand, petite, je tournais le bouton [de la télévision] au maximum pour saturer les couleurs des films du Hollywood de la fin des années 1950 » –, Victoire de Castellane propose des accessoires aussi ravissants que hors-sol (bracelets de cheville ultraprécieux, ceintures-sautoirs, pendentif pouvant se fixer sur le tube de rouge à lèvres) et pousse plus loin encore son exploration des dioramas candides (des petits tableaux vivants ou des paysages), entamée en 2024. Cela donne des bagues, boucles et colliers épataints, construits à partir de plaques d'opal, de nacre, de turquoise, d'onyx ou de lapis-lazuli, parfois superposées afin d'obtenir « des jeux d'irisation inattendus » et deux teintes sur l'endroit et l'envers du bijou.

Sur ces supports rectangulaires ou ovales, des décors naïfs s'épanouissent. Des soleils, nuages, palmiers, papillons, biches ou pâquerettes composés à partir de diamants, d'émeraudes ou de saphirs sertis sur un invisible insert d'or percé dans les plaques de pierres. Une prouesse qui a donné du fil à retordre aux ateliers. Et qui démontre que Victoire de Castellane a toujours de la ressource créative.

Minuscules perles de corail

Enfin, au milieu de ces maisons pour lesquelles la haute joaillerie forme une extension de la mode, Cartier, un joaillier pur jus, leader du secteur, a convié à Stockholm ses meilleurs clients pour leur dévoiler une collection de 115 pièces autour du thème de l'équilibre (des couleurs, des formes, dans l'espace, etc.). Là, on dégote des harmonies colorielles surprenantes (un sautoir dont les opales bleues et un cabochon de saphir sont piés de minitriangles de turquoise et de minuscules perles de corail) et des jeux géométriques sophistiqués (un collier imitant les zigzags d'un circuit électrique ; une tête de panthère en trompe-l'œil, aux diamants trapèze et triangles d'onyx, cachée dans un labyrinthe de lignes de diamants).

Des illusions de suspension s'invitent aussi, comme sur cette bague cocktail dont un cabochon de rubellite, pareil à un bonbon juteux aux fruits rouges, semble tenir en lévitation sur des tranches d'or blanc grâce à un système de sertis invisibles.

Ici, pas de record de carats. Pas d'opulence racoleuse. « Rien de trop », vantent-on en interne. Là où le marché peut inciter à faire dans l'épate pour augmenter « la valeur perçue » (comprenez : donner au client le sentiment qu'il en a pour son argent), Cartier multiplie les pièces ajoutées. « D'ordinaire, la valeur perçue se calcule par rapport au plein. Chez nous, au contraire, le chic, c'est le vide », théorise dans un sourire la directrice de création Jacqueline Karachi. Evidée, une panthère en or, diamants et onyx laisse, sur un sautoir, deviner le vert de l'enfilade de perles d'émeraude glissé dessous. Des diamants dits « portraits » – sans aucune facette, semblables à de fines plaques de verre – révèlent par transparence la peau, tout comme des colliers façonnés comme une résille ou encore en alvéoles.

« Moins, ce serait plus », a coutume de dire Jacqueline Karachi aux designers du studio qu'elle cornaque pour les inciter à épurer. Car la maison de la rue de la Paix se passe volontiers d'un créateur unique. C'est au contraire une dizaine de trentenaires et de quadragénaires aux nationalités diverses, tous cohabitant au même étage d'un bâtiment du centre de Paris, qui imaginent la collection, sans jamais signer leurs pièces. « Notre style est multifacette ; nous préférons donc nous enrichir de plusieurs regards », défend Jacqueline Karachi. A rebours du directeur artistique omnipotent, un éloge des vertus du collectif. ■

VALENTIN PÉREZ

Sylvie Laurent A Los Angeles, la confrontation entre deux Amérique est une fable du pouvoir

En envoyant la garde nationale à Los Angeles, Trump met en scène la lutte entre un ordre conservateur et une Californie subversive, estime l'historienne. Or l'Etat est aussi le creuset de la nouvelle droite américaine et de sa symbiose avec la tech, montre-t-elle

Des chars dans les rues de Los Angeles, des couvre-feux, des hommes surarmés sur les campus et dans les rues de Californie, les fumigènes, les sirènes, les citoyens plaqués au sol, aveuglés et raflés par centaines... Ce scénario d'une guerre civile opposant le pouvoir conservateur, réclamant la restauration de la loi et de l'ordre, face à une Californie subversive a jalonné la seconde partie du XX^e siècle: Ronald Reagan, alors gouverneur de l'Etat, a envoyé la garde nationale pour écraser les révoltes de Berkeley en 1969 et n'a cessé de dénoncer les communistes et les «beatniks» décadents de Californie.

En 1992, face aux soulèvements des quartiers noirs de Los Angeles, le président George Bush envoie la garde nationale pour rétablir l'ordre. Décrites depuis un siècle par les conservateurs comme les Sodome et Gomorrhe de l'Amérique, Los Angeles et San Francisco doivent être domestiquées par tout responsable conservateur qui se respecte.

Rejouant ce scénario de manière parodique, Donald Trump a envoyé la garde nationale, en ciblant les protestataires solidaires des immigrés sans papiers, sans que ceux-ci n'aient provoqué la moindre émeute ni surtout que le gouverneur de l'Etat n'en ait fait la requête. Mais l'occasion était trop belle: que des habitants de Californie à la peau bistre et à l'accent espagnol s'opposent aux rasfles

arbitraires de l'agence fédérale de l'immigration, et la mise au pas de la Californie «marxiste» et de ses «racailles» pouvait être activée.

Ce nouvel épisode dans l'escalade autoritaire du pouvoir s'inscrit dans la rhétorique spécieuse que Donald Trump entretient depuis son émergence politique en 2010: celle d'une Amérique assiégée de l'intérieur par des ennemis invisibles (fraudeurs, sans-papiers, conspirateurs, «grand-remplicistes») qui détrousseraient l'Amérique et son bon peuple. Bien sûr, la Californie et ses sympathies démocrates notoires sont le microcosme honni dans lequel ces séditions fourbiront leurs armes contre le pays.

La Californie contre elle-même

Mais le discours sur les «deux Amériques», la rouge et la bleue, la nationale et la cosmopolite, la patriote et la libérale (au sens politique), est une de ces mystifications qu'il convient de ne pas entretenir. Pas plus qu'Harvard n'est un bastion du gauchisme, la Californie n'est pas l'épouvantail de la droite radicale américaine: elle en est le creuset.

En réalité, à rebours de cette fable, les diverses factions réactionnaires qui composent l'entourage du président actuel sont issues de la contre-révolution californienne dont Ronald Reagan a été l'initiateur dès les années 1960: chrétiens traditionalistes, libertariens fanatiques

ques, fundamentalistes du marché, milieux des affaires idéologues et cercles d'extrême droite anticomunistes et racistes sont alors intégrés dans une «nouvelle droite» réactionnaire, qui attend son heure depuis lors. La Californie ne commence à voter pour un président démocrate qu'avec Bill Clinton, en 1992, ce qui ne l'empêche pas, au niveau local, de voter toute une série de référendums visant à priver les enfants d'immigrants sans papier de scolarisation et de droits sociaux ou à interdire l'enseignement de l'espagnol à l'école publique.

C'est de cette Californie de la réaction, celle qui veut détruire l'Etat social et l'extension des droits et des libertés aux femmes et aux minorités raciales et sexuelles, que vient l'homme qui, depuis 2016, souffle à l'oreille de Donald Trump: Stephen Miller, originaire de Santa Monica, pourfend dès ses jeunes années les «immigrationnistes» et devient l'éménance grise de Trump sur le «péril» migratoire lors de son premier mandat. Le «Muslim Ban» (l'interdiction de la ve-

nue sur le sol américain de ressortissants de sept pays musulmans) ou la séparation des enfants de leurs parents illégaux à la frontière avec le Mexique sont ses initiatives. Il est de nouveau à l'origine de la loi sur l'immigration aujourd'hui et partisan d'une posture contre-insurrectionnelle vis-à-vis des sans-papiers et de leurs protecteurs, à commencer par ceux de sa Californie natale.

Ce qui se joue ici, c'est donc la Californie contre elle-même. Grâce à elle, les méthodes de surveillance, de traque et d'arrestation arbitraires des migrants voient leur efficacité décupler. En effet, dans la continuité de leur symbiose avec le complexe militaro-industriel qui fit la fortune de la région et la leur, les entreprises de la tech sont les sous-traitants zélés de la police des frontières et de celle de l'immigration (ICE), contre laquelle les gens de Los Angeles se sont élevés.

Appareillage pour la déportation

Google, Amazon, Palantir, la compagnie d'intelligence artificielle Babel Street, mais aussi Microsoft ont passé ces dernières années des contrats lucratifs avec les services policiers du pays afin de mettre leurs capacités à collecter et à traiter les données personnelles au service de la chasse aux migrants. La compagnie Anduril a vendu des drones de détection de présence humaine à l'agence fédérale chargée de la frontière avec le Mexique; Palantir, la compagnie du doctrinaire d'extrême droite Peter Thiel, fournit l'ensemble de l'appareillage logistique permettant la déportation d'étrangers, ainsi que leur surveillance et leur localisation biométrique, où qu'ils soient dans le monde.

La Silicon Valley a historiquement accompagné l'appareil punitif et militaire de l'Etat américain, tout en présentant

au monde la promesse d'une émancipation numérique. Ce que prolonge sa symbiose avec le président réactionnaire du jour, qui, comme Reagan, réprime les contestations et calomnie les campus, dénonce les assistés et réduit la fiscalité des possédants, duplique la guerre froide et ses avatars sur le sol national et en prend prétexte pour persécuter les minoritaires.

Dans son roman *Coulez mes larmes, dit le policier*, l'écrivain Philip K. Dick imaginait en 1974 que le Californien Richard Nixon, grâce à un système de surveillance numérique, imposait un Etat totalitaire et obligeait les dissidents à vivre sous terre. Aujourd'hui plus qu'hier, cette dystopie approche de la réalité: les données personnelles de dizaines de millions d'Américains qu'Elon Musk a rassemblées avant de quitter le DOGE serviront sans doute à quelque opération commerciale. Mais elles seront aussi l'arme par excellence de détection et de persécution des indésirables. Le projet de l'extrême droite américaine dispose aujourd'hui d'une technocratie algorithmique dévouée et inédite dans l'histoire du pays. Cette alliance matricielle entre la Californie et Washington vaut bien une réconciliation: alors qu'on le disait irrémédiablement fâché, Elon Musk a salué l'envoi des blindés à Los Angeles. ■

LES FACTIONS RÉACTIONNAIRES QUI COMPOSENT L'ENTOURAGE DU PRÉSIDENT ACTUEL SONT ISSUES DE LA CONTRE-RÉVOLUTION CALIFORNIENNE

Paul Bernard Etre juif en France aujourd'hui, c'est être seul

Le haut fonctionnaire expose les déchirements des Français juifs, dont il fait partie. Il tente notamment d'expliquer la confusion entre Israël et son gouvernement, dont il ne s'agit pas de «cautionner, fût-ce par le silence, la façon dont il conduit la guerre»

Lauteur de ces lignes a 47 ans. Il est français et il est juif. Pendant des décennies, cette double identité ne lui pesait pas le moins du monde. Il la portait avec une dérision que la conscience de l'histoire teintait d'une humble fierté.

Depuis dix-huit mois, tout a changé. Cet aveu me coûte : il me faut surmonter une certaine crainte pour publier cette tribune. Celle de l'isolement; celle d'être ramené à une condition dont j'aurais préféré ne pas avoir à me justifier. C'est d'abord de cette crainte que je veux faire état. Car le simple fait qu'elle soit irrépressible dit beaucoup de notre pays et de ses dérives.

«C'est pas facile d'être juif» : que s'est-il passé pour que ces mots de Charles Péguy, écrits en 1910 dans *Notre jeunesse*, puissent s'appliquer à la France de 2025? L'antisémitisme s'est installé dans l'air du temps. Il est là, chaque jour, comme inconscient de lui-même. Il ne surgit plus seulement à l'occasion d'un de ces accidents qu'une société vigilante savait naguère reconnaître et sanctionner – comme en 2014, lorsque l'on avait pu arrêter les spectacles dans lesquels Dieudonné outrageait les juifs et, en

mélant la vulgarité à l'abjection, se moquait de leurs martyrs passés et de leurs angoisses présentes. Aujourd'hui, les petits Dieudonné prospèrent par milliers, de l'Assemblée nationale aux chaires d'université. Leur haine tranquille devient une pensée dominante.

Les mots ont perdu leur sens Ce naufrage, comme toutes les faillites morales, a commencé par une affaire de vocabulaire. Les mots ont perdu leur sens. En particulier deux d'entre eux, dont l'usage déréglé a beaucoup contribué à heurter la conscience juive en France: le mot «génocide» et le mot «sioniste».

«Génocide» : ce n'est pas à propos, par exemple, de la guerre soudanaise de 2023, de ses dizaines de milliers de morts et de ses millions de déplacés, que ce terme s'est installé dans l'opinion. Non, il a été soigneusement retourné, avec une forme de raffinement dans la perversité, contre le pays qui fut conçu pour servir de refuge aux survivants de l'extermination des trois quarts des juifs d'Europe. Et il a été martelé jusqu'à ce qu'adviennent l'offense absolue, celle qui nazifie le nom d'Israël. Les

juifs, qui sont, dans leur cœur et dans leur chair, des orphelins de la Shoah, se retrouvent grimés en héritiers de leurs bourreaux. C'est un poignard qui s'enfonce, jour après jour, dans la mémoire juive.

Quant à «sioniste», ce mot a une histoire. Etre sioniste, c'est vouloir, ou du moins accepter, l'existence d'un Etat pour les juifs sur une partie de ce qui était autrefois la Palestine mandataire. Ce n'est rien de moins et rien de plus. Et c'est à présent l'insulte suprême: dans les universités, on hurle «Sionistes, fascistes,

hors des faits!»; dans les manifestations, on expulse des élus aux cris de «Dehors, les sionistes!». Faudrait-il donc, pour conjurer la haine, dire: «Je suis juif mais je ne suis pas génocidaire; je suis juif mais je ne suis pas sioniste»?

Seulement voilà : on peut difficilement être juif, en France comme ailleurs, sans être profondément attaché à Israël, qui est né moins de trois ans après la Shoah et dont l'avènement sur la scène du monde fut, pour l'âme juive, la résurrection après le tombeau. Israël, c'est pour les juifs l'endroit sur la Terre où ils savent que, si le pire revenait, ils pourraient conserver la liberté d'être des hommes. Demander aux juifs de renier Israël, ce pays démocratique, grand comme trois ou quatre départements français, où, pour la première fois depuis deux mille ans, on peut parler hébreu en ayant le droit de se défendre, ce serait leur demander de renier une part d'eux-mêmes. Et c'est ce qu'on leur demande, précisément.

Tels sont les déchirements des Français juifs. Il s'en ajoute un autre, que l'on évoque trop souvent en baissant la voix. Il est de plus en plus difficile, il est de plus en plus impossible, pour les

juifs soucieux de la morale juive – celle des Dix Commandements, celle de l'interdit de tuer, celle qui trace avec des arêtes de foudre la limite entre la nature et la Loi – de cautionner, fût-ce par le silence, la façon dont l'Etat d'Israël conduit la guerre à laquelle l'ont contraint ceux qui veulent le détruire et qui ont perpetré sur son sol le pire massacre antisémite commis depuis la seconde guerre mondiale.

Préserver l'honneur

Le judaïsme est un humanisme : c'est en hébreu que pour la première fois dans l'histoire du monde, il fut dit qu'il fallait aimer son prochain comme soi-même. Les juifs ont certes des devoirs envers Israël. Mais Israël a un devoir envers les juifs : celui de préserver l'honneur du peuple dont il porte le nom. C'est un autre tourment pour les juifs, ce n'est pas le moindre.

Voilà où nous en sommes : «C'est pas facile d'être juif.» Mais on voudrait que ce ne soit pas une illusion de penser que quelques vérités simples puissent être entendues. Les juifs de France ne sont pas des électeurs de Nétaïyahou et ils ne peuvent, sans une atroce injustice, être tenus

pour responsables de sa politique, mais ils aiment Israël, dont l'existence est leur consolation après vingt siècles de persécutions. Ils ont leur passé singulier, leur histoire à eux, mais ils aiment la France, leur seul pays, celui qui, en 1791, fut le premier en Europe à faire d'eux des citoyens et qui, à l'aube du XX^e siècle, se déchira pour la réhabilitation d'un petit capitaine juif [Alfred Dreyfus]. Ils voudraient simplement pouvoir être qui ils sont, sans avoir ni à s'en justifier, ni à s'en excuser.

Etre juif en France aujourd'hui, c'est être seul. Il ne dépend que des autres, de tous les Français, de leur main tendue ou refusée, que cette solitude soit abolie. Puisse cet appel, à son échelle, être entendu. ■

L'ANTISÉMITISME S'EST INSTALLE DANS L'AIR DU TEMPS. IL EST LÀ, CHAQUE JOUR, COMME INCONSCIENT DE LUI-MÊME

Paul Bernard est haut fonctionnaire, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de lettres, ancien conseiller de Bertrand Delanoë à la Mairie de Paris (2007-2012) et de François Hollande à l'Elysée (2012-2014)

Un impôt plancher sur les grandes fortunes est le plus efficace face à l'inégalité fiscale

Le dispositif, examiné par le Sénat, cible les centimillionnaires qui mettent en place des schémas d'optimisation. Il ne fait que mettre en conformité nos lois avec le principe d'égalité, plaignent Olivier Blanchard, Jean Pisani-Ferry et Gabriel Zucman

Le Sénat est appelé à se prononcer, jeudi 12 juin, sur la proposition de créer un impôt plancher sur les grandes fortunes, adoptée en février par l'Assemblée nationale. Nous avons tous les trois – comme tous les citoyens – des avis différents sur la nature du système fiscal idéal et le juste niveau de progressivité de l'impôt. Mais nous partageons le constat que les plus riches ne contribuent pas aujourd'hui à hauteur de ce qui est demandé aux autres catégories sociales, et que le mécanisme voté à l'Assemblée est le plus efficace pour remédier à cette situation.

Les travaux de grande qualité de l'Institut des politiques publiques, fondés sur de nouvelles données administratives, ont établi que les plus grandes fortunes payent dans l'ensemble très peu d'impôts sur le revenu, car elles peuvent le contourner – légalement – grâce à diverses techniques d'optimisation, comme l'utilisation de sociétés holdings. En conséquence, alors que l'ensemble des Français acquittent environ 50 % de leurs revenus en impôts et cotisations sociales, tous prélevements compris, ce chiffre tombe à 27 % pour les milliardaires, soit presque deux fois moins. Il s'agit là d'une violation du principe constitutionnel d'égalité devant l'impôt.

Le moyen le plus efficace, pour s'attaquer à ce problème, consiste à créer un taux plancher d'imposition, car ce mécanisme s'attaque à toutes les formes

d'optimisation, quelle qu'en soit la nature. C'est cette logique qui a par exemple conduit la France à adopter en 2024, avec d'autres pays, un taux minimum d'imposition pour les grandes sociétés multinationales. Pour que le mécanisme du taux plancher fonctionne bien, dans le cas des hauts patrimoines, il faut simplement que celui-ci soit exprimé en pourcentage non pas du revenu, trop facilement manipulable, mais de la fortune elle-même.

C'est tout l'intérêt de la proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale, qui instaure un impôt plancher de 2 % sur le patrimoine des foyers fiscaux dont la fortune dépasse les 100 millions d'euros – ceux pour qui le taux d'imposition effectif devient « régressif » (il baisse quand le revenu économique augmente).

De 15 milliards à 25 milliards d'euros

Cet impôt plancher n'est pas un nouvel impôt de solidarité sur la fortune (ISF), mais tout l'inverse. L'ISF commençait à 1,2 million d'euros de patrimoine en 2017 (soit 358 000 contribuables), quand le dispositif examiné au Parlement ne démarre qu'au-delà de 100 millions (1 800 foyers fiscaux environ).

Mitné par de nombreuses niches, l'ISF exonérait de fait les plus grandes fortunes, quand l'impôt plancher en discussion se concentre sur ces dernières. Sur tout, il fonctionne comme une contribution différentielle. Il ne s'appliquerait

TOUTES LES ÉTUDES ABOUTISSENT À DES CONCLUSIONS SIMILAIRES : L'EXIL FISCAL N'EST PAS NUL, MAIS IL EST QUANTITATIVEMENT FAIBLE

que si le montant d'impôts déjà payé par les contribuables concernés (impôts sur le revenu, contribution sociale généralisée, etc.) est inférieur à 2 % de leur fortune : ces derniers devraient dans ce cas s'acquitter de la différence. Ce procédé permet, par construction, de ne cibler que ceux qui, parmi les plus fortunés, mettent en place des schémas d'optimisation pour échapper à l'impôt. On ne peut guère imaginer dispositif plus ciblé.

Un taux de 2 % ne rendrait pas notre système fiscal progressif, mais il permettrait de faire contribuer les plus aisés autant que les autres catégories sociales, effaçant ainsi sa régressivité. On peut débattre du niveau de ce

prélèvement, mais pas de la mise en conformité de nos lois fiscales avec nos principes constitutionnels d'égalité devant l'impôt.

Le risque principal, comme toujours en matière de taxation des grandes fortunes, est celui de l'exil fiscal. Il ne faut pas le minimiser, mais l'examiner à la lumière des études existantes. Toutes aboutissent à des conclusions similaires : l'exil fiscal n'est pas nul, mais il est quantitativement faible. En outre, dans la proposition examinée au Sénat, les contribuables concernés continuent à être soumis à l'impôt plancher cinq ans après leur départ, ce qui devrait être de nature à réduire les risques d'exil. Si malgré tout, des inquiétudes subsistent, c'est en agissant sur le taux qu'on peut y répondre, et non pas en introduisant des niches (comme une exonération des biens professionnels), qui ont provoqué la faillite de l'ISF.

Un taux plancher de 2 % sur les centimillionnaires pourrait rapporter de 15 milliards à 25 milliards d'euros par an au budget de l'Etat. Insuffisant pour résoudre tous nos problèmes de finances publiques, mais significatif (0,5 % à 0,8 % du produit intérieur brut) et nécessaire. Il semble en effet difficile de demander des efforts aux autres catégories sociales avant d'avoir corrigé cette anomalie de nos lois fiscales qui permet aujourd'hui à nos plus grandes fortunes de se soustraire, en grande partie, aux charges communes. ■

Olivier Blanchard est professeur à l'Ecole d'économie de Paris, ancien chef économiste du Fonds monétaire international ; **Jean Pisani-Ferry** est professeur d'économie à Sciences Po (Paris), à l'Institut Bruegel (Bruxelles) et au Peterson Institute for International Economics (Washington) ; **Gabriel Zucman** est professeur à l'Ecole normale supérieure

Alfred Dreyfus, synthèse du martyr et du juste, mérite d'entrer au Panthéon

Longtemps considéré comme une simple victime, le capitaine fut en fait un combattant de sa propre cause. Un collectif d'intellectuels plaide pour la panthéonisation de ce « héros moderne malgré lui » aux côtés des Manouchian

se forme pour faire éclater la vérité, autour de son frère Mathieu, de l'écrivain Bernard Lazare et, entre autres, d'Emile Zola, de Charles Péguy, Jean Jaurès... Alfred Dreyfus (1859-1935) devient une figure emblématique.

On l'a longtemps vu comme un « officier falot », ainsi que le rappelle Philippe Collin dans son podcast pour France Inter « Alfred Dreyfus : le combat de la République ! », un symbole passif de l'innocence. Sa réhabilitation en 1906, après sa grâce en 1899, lui rend l'honneur, mais non sans injustice : le gouvernement omet de prendre en compte ses années de bagne dans son avancement. Il démissionne mais continue de défendre publiquement la vérité de son innocence. Il se réengage de 1914 à 1918. Il meurt en 1935.

La parole à l'intéressé

Longtemps, la mémoire collective a glorifié les dreyfusards, mais relégué Dreyfus au seul statut de victime de la machination d'Etat et du complot antisémite, d'autant qu'après les traumas des guerres et de la Shoah l'héroïsme cède le pas à la sacralisation des victimes. « La victime est devenue la nouvelle figure du héros », ainsi que l'écrit François Azouvi dans *Du héros à la victime. La métamorphose contemporaine du sacré* (Gallimard, 2024).

Depuis vingt ans, Dreyfus devient enfin une figure du courage citoyen et de la fidélité aux principes républicains. En 2006, l'historien Vincent Duclert lui consacre une biographie (*Alfred*

Dreyfus. L'honneur d'un patriote, Fayard), où, pour la première fois, il évoque sa panthéonisation. Cette même année, le président Jacques Chirac, sensible à la proposition du Panthéon, salue lors d'une cérémonie à l'Ecole militaire un « officier exemplaire » et un « patriote qui aimait passionnément la France ».

Plus récemment, la publication des *Oeuvres complètes (1894-1936)* d'Alfred Dreyfus (Les Belles Lettres, 2024) a enfin rendu la parole au principal intéressé. Dreyfus cesse d'être raconté uniquement par les autres : il devient auteur de son propre destin. Dans ses lettres à sa femme transparaît une force de caractère hors du commun. On redécouvre enfin un homme qui n'a jamais renoncé, « viscéralement attaché aux valeurs démocratiques », ainsi que l'écrivent les historiens Vincent Duclert et Philippe Oriol, éditeurs de ce livre, et, pour le second, commissaire, avec Isabelle Cahn, de l'exposition « Alfred Dreyfus. Vérité et justice », au Musée d'art et d'histoire du judaïsme, à Paris, jusqu'au 31 août.

Sur France Inter, le podcast en 10 épisodes de Philippe Collin connaît un très grand succès. Ce format touche une nouvelle génération et inscrit Dreyfus dans l'actualité républicaine. Il retrace l'affaire en rehaussant la figure active d'Alfred Dreyfus. « Sa pugnacité, son patriotisme, sa foi républicaine et sa dignité en font un héros civique », et même « le premier des dreyfusards ». Il s'est lui-même battu pour sa cause et a ré-

sisté, en ripostant par le droit. Ce changement de perception reflète l'attente actuelle de figures d'exemplarité. Dreyfus incarne la synthèse du martyr et du juste – celui qui endure mais agit. Un « héros moderne malgré lui », dont l'humanité force l'admiration.

Dreyfus redevient central dans l'histoire de l'affaire, désormais racontée avec lui, et non plus seulement pour lui. Des voix s'élèvent pour lui accorder une reconnaissance symbolique forte en proposant de déplacer sa statue (actuellement sur la place Pierre-Lafue, dans le 6^e arrondissement de Paris) près de l'Ecole militaire, où il fut dégradé, afin qu'il retrouve une place réelle dans l'espace public. D'autres demandent qu'on lui confère à titre posthume le grade de général, ainsi que le suggèrent l'ancien ministre Pierre Moscovici, l'avocat Frédéric Salat-Baroux et le président de la Maison Zola-Musée Dreyfus, Louis Gautier, dans une tribune au *Figaro*, le 17 avril.

Repère moral

Mais ces initiatives sont, selon nous, en décalage avec l'esprit même de son combat, qui fut une quête de justice et de dignité. La seule véritable reconnaissance à la hauteur de son engagement serait désormais son entrée au Panthéon, parmi celles et ceux dont la République célèbre l'exemplarité. Cela serait un geste particulièrement bienvenu à l'heure d'une désinhibition de l'antisémitisme, depuis le pogrom du Hamas le 7 octobre 2023 et ses

suites. Dreyfus revient comme un repère moral. Il est temps de rendre à la République française ce héros dont elle a plus que jamais besoin, lui dont le martyre et le courage ont tant contribué à fonder la République moderne et, en particulier, ses principes d'indivisibilité et de laïcité. Alfred Dreyfus est enfin devenu ce qu'il aurait dû être dès le premier jour : l'icône d'une République vigilaute et universaliste.

L'évolution de sa mémoire, l'impact des recherches historiques illustrent la capacité de la société à redonner leur juste place à ceux qu'elle a mal jugés. En 2025, son nom résonne comme celui d'un modèle citoyen, indispensable et nécessaire à une époque encore menacée par l'antisémitisme et l'arbitraire. Par sa souffrance et son courage, Dreyfus éclaire notre présent. Comme l'écrivait Charles Péguy dans *Notre jeunesse* (1910), au sujet de l'affaire : « Plus elle est finie, plus elle prouve. » ■

DREYFUS EST ENFIN DEVENU CE QU'IL AURAIT DÛ ÊTRE DÈS LE PREMIER JOUR : L'ICÔNE D'UNE RÉPUBLIQUE VIGILANTE ET UNIVERSALISTE

Aline Girard est conservatrice générale honoraire des bibliothèques et secrétaire générale d'Unité laïque ; **Pierre Ouzoulias**, archéologue et historien de profession, est vice-président du Sénat, sénateur (PCF) des Hauts-de-Seine ; **Jean-Pierre Sakoun** est le président d'Unité laïque, à l'initiative de l'entrée au Panthéon des Manouchian

VICTIMISATION SECONDAIRE

Le traitement des victimes de violences sexuelles et sexistes lors des procédures judiciaires peut être source d'une souffrance supplémentaire. Cette idée vient tout juste d'être retenue par un tribunal français

HISTOIRE D'UNE NOTION

Le Défenseur des droits l'a souligné dans une étude en mars : en matière de prise en charge des femmes ayant subi des violences sexistes ou sexuelles, les stéréotypes de genre maintiennent « un écart entre les besoins des victimes et les réponses apportées ». L'incrédulité, les préjugés sexistes et la condescendance auxquels elles sont souvent confrontées accentuent le préjudice moral subi. Cette souffrance supplémentaire, appelée en droit « victimisation secondaire », a pour la première fois été retenue par un tribunal français, lors du procès de Gérard Depardieu, à la mi-mai. L'acteur a été condamné – outre sa peine avec sursis et l'indemnisation du préjudice moral causé par les agressions sexuelles – à verser 1000 euros aux plaignantes, le tribunal ayant estimé que les propos de son avocat, Jérémie Assous, relevaient « d'une victimisation secondaire ouvrant droit à réparation ».

Le concept émerge au cours des années 1980, dans le sillage de la victimologie. « La victimisation secondaire est d'abord pensée par Martin Symonds, un ancien policier américain

cain devenu psychiatre », explique Anna Glazewski, maîtresse de conférences en droit public à l'université de Strasbourg. Symonds a démontré que les attitudes ordinaires des professionnels censés aider les victimes ont souvent tendance à intensifier la haine de soi et la honte de la personne traumatisée. « L'idée a ensuite été théorisée, reprend Anna Glazewski. Le terme s'applique à toute forme de criminalité, et peut se produire à tous les stades de la procédure. »

Il faut attendre la déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes de 1993 par l'Assemblée générale des Nations unies pour que soit clairement formulée l'idée que la violence des procédures judiciaires redouble le traumatisme de la victime. L'article 4 fait apparaître, en anglais, le terme de « re-victimization » et appelle à « garantir que les femmes ne se verront pas infliger un surcroît de violence du fait de lois, de modes de répression ou d'interventions ne prenant pas en considération les caractéristiques propres à chaque sexe ». Non contraignant, ce texte pose les bases de la victimisation secondaire comme outil juridique. En 2011, la convention d'Istanbul insiste sur l'urgence à former les

professionnels. « C'est la première mention explicite de cette notion dans un traité contraignant, ratifié par la France », souligne Anna Glazewski. Quatre ans plus tard, l'expression est utilisée pour la première fois dans un arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme. En avril, cette dernière a condamné la France pour victimisation secondaire, au motif qu'elle n'avait pas protégé trois mineures ayant dénoncé des viols.

Droit de la défense

Bien que la victimisation secondaire ne soit pas inscrite dans le droit pénal français, Anna Glazewski souligne que « le législateur, en adaptant la procédure aux exigences européennes, a cherché à mieux protéger les victimes ». La loi du 17 août 2015, qui transpose une directive européenne de 2012, prévoit ainsi une évaluation personnalisée des victimes, réalisée par un professionnel formé, ainsi que la mise en place éventuelle de modes de protection au cours de la procédure pénale.

Pour autant, ces mesures ne sont pas toujours suffisantes. Lors du procès des viols de Mazan, Gisèle Pelicot a fait part de son indignation face à certains des arguments de la

À QUI INCOMBE LA RESPONSABILITÉ ?

LE CAS DEPARDIEU POSE LA QUESTION DE L'UNITÉ DE LA PAROLE DU PRÉVENU AVEC CELLE DE SON AVOCAT

ANNE-TOSCANE VIUDES

CHRONIQUE | RICHARD HAASS

« Regardons ailleurs », la nouvelle doctrine Trump

Le second mandat du président américain Donald Trump n'a que quatre mois, mais déjà émerge une nouvelle doctrine de politique étrangère. Comme bien d'autres d'aspects de sa présidence, elle marque une rupture importante dans la politique étrangère américaine. Avec la doctrine Monroe (1823), les Etats-Unis ont décreté qu'ils seraient la puissance dominante sur l'ensemble du continent américain; au début de la guerre froide, la doctrine Truman (1947) a assuré le soutien américain aux pays luttant contre le communisme; la doctrine Carter (1980) a indiqué que le pays empêcherait toute puissance extérieure de prendre le contrôle de la région du golfe Persique, etc. Toutes ces doctrines ont en commun de signaler où se situent les intérêts vitaux des Etats-Unis. Il s'agit de rassurer les amis, de dissuader les ennemis et de mobiliser les administrations chargées de la sécurité nationale.

La doctrine Trump n'a pas été explicitement mise en avant, mais elle commence à apparaître. On pourrait l'appeler la doctrine « look the other way » (« regardons ailleurs »). Elle envoie le message que les Etats-Unis seront désormais indifférents à la manière dont les pays se comportent à l'intérieur de leurs frontières.

L'administration de Donald Trump s'est ainsi abstenu de critiquer le président turc, Recep Tayyip Erdogan, lors de l'arrestation de son principal opposant politique; elle a fermé les yeux quand le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, a affaibli le pouvoir judiciaire ou quand le premier ministre hongrois, Viktor Orban, a sapé les institutions démocratiques. Elle peut certes critiquer la politique étrangère du Russe Vladimir Poutine ou du Chinois Xi Jinping, mais elle n'évoque jamais la répression qu'ils infligent à leurs propres peuples. Elle a dégradé de nombreux outils américains servant à la promotion de la vie démocratique dans le monde, tels que Voice of America (ra-

dio et télévision), l'Usaid (l'Agence américaine pour le développement) et le National Endowment for Democracy (fondation pour le renforcement et le progrès des institutions démocratiques dans le monde).

C'est en Arabie saoudite, le 13 mai, que Donald Trump a le mieux résumé la doctrine. Il a vanté la transformation du pays en se félicitant qu'elle ne soit pas « le fruit d'interventionnistes occidentaux (...) [lui] donnant des leçons ». Car, selon lui, bien trop de présidents américains ont été « obsédés par l'idée qu'il leur revenait d'examiner l'âme des dirigeants étrangers ». Contrairement à Reagan, Carter, Bush, Obama ou Biden, il indique clairement que les Etats-Unis n'ont aucun intérêt à défendre les droits de l'homme et la démocratie. Seuls les accords commerciaux comptent.

Un biais droitier

Certes, la doctrine « regardons ailleurs » évite les excès qui ont caractérisé la présidence Bush (le fils), lorsque le zèle à répandre la démocratie a conduit à l'invasion malavie de l'Irak. Mague consolation. Car elle accroît surtout le risque de voir certains gouvernements renforcer la répression de leurs citoyens. Elle oublie que la promotion de la démocratie bénéficie aux investisseurs américains et réduit le risque de s'enliser dans des conflits étrangers coûteux. Elle fait fuir de nombreux amis et alliés traditionnels, ce qui nuit également à l'influence américaine.

Cette doctrine souffre d'exceptions, du fait d'un biais droitier. L'administration Trump a ainsi critiqué les gouvernements européens et affiché sa préférence pour les forces d'extrême droite, y compris le nationaliste Karol Nawrocki, qui vient de remporter la présidence polonaise. Trump a également mené une campagne contre le Groenland et le Canada.

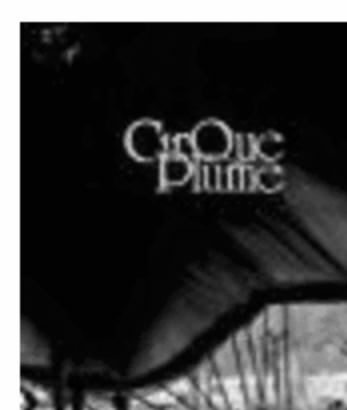
Mais l'essence de la doctrine Trump est claire : il s'agit de ne pas laisser un comportement antidémocratique faire obstacle aux affaires. Et, ce faisant, les Etats-Unis changent de visage. Ils en viennent à ressembler aux pays qu'ils critiquaient autrefois. ■

L'ADMINISTRATION TRUMP SERA INDIFFÉRENTE À LA MANIÈRE DONT LES PAYS SE COMPORTENT À L'INTÉRIEUR DE LEURS FRONTIÈRES

Richard Haass est président émérite du Council on Foreign Relations, conseiller principal à Center Interview Partners, chercheur distingué à l'université de New York © Project Syndicate, 2025

AUTOBIOGRAPHIE CIRCASSIENNE

LIVRE



CIRQUE PLUME
Sous la direction de Bernard Kudlak, autoédité, 368 p., 54 euros.

Un grand et beau livre, généreux et appétissant comme un gâteau d'anniversaire dont les multiples couches révèlent des saveurs surprises. Pour fêter quarante ans de travail, de succès, de création et d'amitié, le Cirque Plume, enseigne star du cirque contemporain, publie un ouvrage somme intitulé simplement *Cirque Plume* (autoédité, 368 pages, 54 euros). Sous la houlette de Bernard Kudlak, metteur en scène et directeur artistique de la troupe, cet album passionnant entrelace des archives variées qui font le plaisir de ce « poème en toute liberté ».

Cette liberté délicieusement fantaisiste se lit dans l'alternance de photos, de documents d'archives et de textes. Plus de 400 images en noir et blanc et en couleurs signées par 70 photographes sont la colonne vertébrale de l'ouvrage. Comme autant d'éclats de vie entre quotidien tout-terrain et confidences, on navigue entre les affiches de l'époque, les vieux calendriers, les coupures de journaux,

les notes d'intention des spectacles et les témoignages. Ce mélange distille un charme singulier. Il compose une mosaïque, dont l'esprit s'accorde avec les créations de Plume.

Subtilement sous influence

Introduit par trois textes signés par des personnalités politiques de la région Bourgogne-Franche-Comté dont Anne Vignot, maire de Besançon, ville des Plume, ainsi que par un édito du spécialiste du cirque Pascal Jacob, l'ouvrage se découpe en 14 chapitres. Onze d'entre eux sont consacrés aux spectacles créés entre 1983 et 2020 par ce collectif unique du nouveau cirque français. Il rassemble, aux côtés de Bernard Kudlak, Hervé Canaud, Michèle Faivre-Miny, Vincent Filliozat, Jean-Marie Jacquet, Pierre Kudlak, Jacques Marquès, Robert Miny et Brigitte Sepaser.

Certains sont musiciens,

glage dans un livre pour enfants) leur trajectoire circassienne.

Populaire et subtilement sous influence du cinéma de Fellini et de Tarkovski, de Brecht, du Bread and Puppet Theatre, Plume, né Fanfare Léa Traction, s'appuie sur la vision de Bernard Kudlak emportée par la musique de Robert Miny. Le premier spectacle *Amour, jonglage et falbalas* (1983) se concluait sur une chanson de Kurt Weill. Quant à l'ultime opus, *La Dernière saison*, il dépliait une fable cocasse sur l'évolution du vivant qui régale le public de 2017 à 2020. Les spectacles entrelacent joyeusement numéros de trapèze, de fil, d'acrobatie, de clowns sans jamais intégrer d'animaux vivants sur la piste, et toujours en fanfare. Chacun cherche à sa façon le miracle du cirque où « le temps s'arrête, le saltimbanque est éternité et n'a d'attache que dans la poésie » comme Bernard Kudlak le décrit. Au-delà du récit mirifique du Cirque Plume, ce livre très émouvant tend aussi un miroir à l'histoire des arts de la piste. Ce qui le rend doubllement précieux. ■

ROSITA BOISSEAU

Freedom Flotilla | PAR ADRIA FRUITOS





GÉOPOLITIQUE

PAR GILLES PARIS

Un Etat palestinien, sinon quoi?

Pendant une bonne déennie, une fois constaté l'échec du processus de paix lancé par les accords d'Oslo conclus en 1993, il n'a plus été question de politique dans le conflit israélo-palestinien. La négociation a cédé la place, à intervalles réguliers, au fracas des armes jusqu'à la déflagration du 7 octobre 2023 et à ce qui s'en est suivi à Gaza, auparavant soumis à un impitoyable blocus israélien depuis 2007.

Le prix de l'attentisme international, dans l'espoir qu'émergent ex nihilo une direction palestinienne renouvelée et un gouvernement israélien prêt à donner sa chance à une éventuelle initiative diplomatique, est désormais connu. Il se chiffre en centaines de morts côté israélien, en dizaines de milliers de morts côté palestinien, et en dizaines de milliards de dollars, la somme nécessaire pour rendre à nouveau Gaza viable et habitable si d'aventure la guerre cesse un jour de ravager l'étroite bande de terre. Il a pour corollaire une dégradation de l'image des alliés occidentaux d'Israël, incapables de défendre les mêmes principes selon qu'il s'agisse du conflit en Ukraine ou bien de celui en cours dans les territoires palestiniens.

Un bilan aussi effroyable devrait redonner la parole à la diplomatie, mais la conférence organisée conjointement par la France et l'Arabie saoudite, du 17 au 20 juin aux Nations unies, pour tirer de l'oubli la solution des deux Etats, soit la création d'un Etat palestinien au côté d'Israël, alimente surtout le doute. On ne sait à cet instant ce qu'en pensent les Etats-Unis sans qui rien n'a jamais été possible dès qu'il s'agit de l'Etat hébreu, ni si cette conférence ambitionne un résultat tangible sans lequel elle sera synonyme d'échec.

Sans attendre, le premier ministre israélien et ses ministres, qu'ils appartiennent à la droite nationaliste ou à l'extrême droite suprémaciste et messianique, n'ont pas de mots assez durs envers le président de la République française. Emmanuel Macron ne fait pourtant que rappeler la position française sur le conflit israélo-palestinien fixée initialement par Charles de Gaulle, à laquelle tous ses successeurs sont restés fidèles.

Une première réponse

Benyamin Nétanyahou peut se prévaloir de l'opposition à cette perspective des Israéliens de confession juive. Ces derniers sont majoritairement hostiles au «principe de la création d'un Etat palestinien indépendant et démilitarisé» (63 % en février selon The Israel Democracy Institute). La raison en est simple: une majorité relative (41 %) assure qu'il rendrait «le terrorisme encore plus fort». Cette opposition ne permet pourtant pas d'écartier la question simple que pose la conférence franco-saoudienne: un Etat palestinien, sinon quoi?

Gaza offre une première réponse: réoccupation, militarisation d'une aide humanitaire vitale, et velléités de nettoyage ethnique sous couvert d'assistance à des départs «volontaires», soit la garantie d'un isolement interna-

DEUX OBSTACLES EXPLIQUENT PRINCIPALEMENT LE DÉCLIN DE LA SOLUTION À DEUX ÉTATS

L'OPPOSITION DES ISRAÉLIENS DE CONFESSION JUIVE NE PERMET PAS D'ÉCARTER LA QUESTION SIMPLE QUE POSE LA CONFÉRENCE FRANCO-SAOU DIENNE

tional durable et justifié. Les perspectives en Cisjordanie occupée ne sont pas moins sombres. Après l'échec des discussions de Camp David en 2000 et les violences de la deuxième Intifada, la réponse israélienne avait consisté à remplacer la séparation d'avec les Palestiniens, qui était le principe d'Oslo, par l'effacement et l'occultation. La construction d'une «clôture de sécurité» par Israël sur le pourtour occidental du plus grand territoire palestinien aurait pu constituer un tracé de frontière, certes unilatéral et contraire au droit international. Mais elle s'est accompagnée de la poursuite de la colonisation de l'autre côté de ce dispositif.

Une autre réalité s'est donc ancrée encore plus profondément: celle d'un Grand Israël appelé bruyamment de ses vœux par l'extrême droite et mezza voce par la droite nationaliste. Les opérations militaires incessantes conduites en Cisjordanie en marge des bombardements à Gaza confirment qu'une seule armée, israélienne, qui compte dans ses rangs de nombreux officiers imprégnés de sionisme religieux, contrôle le territoire qui va de la Méditerranée à la frontière avec la Jordanie. Une seule monnaie, le shekel israélien, y circule, et une seule justice, israélienne, tranche les conflits territoriaux concernant les quatre cinquièmes de ce territoire occupé.

La logique de ce contrôle, étendu à l'eau, est l'enfermement de la majorité des Palestiniens dans des enclaves urbaines sans perspectives. Hormis une vague autonomie, confinée à des lambeaux d'Autorité palestinienne sous perfusion internationale, principalement européenne, ce qui dispense l'Etat hébreu de ses devoirs de puissance occupante. Serait alors institutionnalisé non pas un Etat binational dont tous les habitants seraient égaux en droits, mais un système de domination, de répression et de discrimination d'une population sur une autre sur la base de critères ethniques, soit la définition de l'apartheid. Comme en témoignent les tentatives illibérales de la coalition de Benyamin Nétanyahou, la corrosion des valeurs démocratiques israéliennes, partie des territoires occupés, finira par triompher à l'intérieur même d'Israël.

Deux obstacles expliquent principalement le déclin, en Israël comme dans les territoires palestiniens occupés, de la solution des deux Etats. Pour les Israéliens, il s'agit du Hamas. La guerre à Gaza montre qu'en dépit de sa décimation, sa défaite idéologique ne surviendra qu'avec la réouverture d'une perspective politique crédible. Pour les Palestiniens, l'impossibilité croissante d'un Etat ne peut être inversée que par la mise à l'arrêt du moteur de la colonisation. Elle se trouve dans les mains des Israéliens, mais les dernières décennies ont prouvé que, sans pression internationale, l'apathie continuera de jouer en faveur de ceux qui choisissent la terre et le conflit sans fin plutôt que la démocratie et la paix. ■

ÉCOLOGIE : UN AIR DE COHABITATION INÉDIT

ÉDITORIAL M

Quatre jours durant, Emmanuel Macron a tenté de redorer son blason écologique en déployant une contre-offensive en règle sur le terrain diplomatique, médiatique et politique. Fortement impliqué dans la Conférence des Nations unies sur l'océan que la France présidait à Nice avec le Costa Rica, le président de la République en a vigoureusement assuré le service après-vente, mardi 10 juin, lors d'une émission télévisée sur France 2. Samedi 7 juin, au cours d'un entretien avec la presse quotidienne régionale, il avait publiquement tancé le gouvernement et le Parlement, fustigeant l'*«énorme erreur»* commise par ceux qui veulent remettre en cause *«la priorité dans le débat public donnée au climat»* alors que des pans entiers des dispositifs de la transition écologique sont aujourd'hui attaqués.

Depuis la nomination de François Bayrou à Matignon, jamais le ton présidentiel n'était monté aussi haut. Un air de cohabitation, à la hauteur du risque encouru par Emmanuel Macron de voir son ambition initiale ramenée à peu de choses. Au milieu des multiples difficultés qu'il avait rencontrées à la fin de son quinquennat, son prédécesseur, François Hollande, avait, au moins, pu se prévaloir, en 2015, du succès de la COP21.

Par contraste, ce à quoi on assiste aujourd'hui est un dépeçage de la loi Climat et Résilience de 2021, avec la remise en cause du zéro artificialisation nette, la suppression des zones à faibles émissions, l'assouplissement des normes environnementales. De même, la réintroduction temporaire d'un néonicotinoïde banni depuis 2020 et l'annonce, début juin, de la suspension provisoire de MaPrimeRénov', sous le prétexte qu'elle aurait attiré trop de fraudeurs, ont achevé d'accréditer l'idée d'un grand retour en arrière.

L'opiniâtreté du président de la République à défendre depuis quelques jours un chemin à rebours du climatoscepticisme de l'extrême droite et en rupture avec la décroissance qui fait florès chez certains à gauche est indéniable. Ni les accusations de n'en faire jamais assez, ni la puissante réaction populaire à la tentative d'instituer une taxe carbone au début de son premier quinquennat, ni les vicissitudes actuelles ne semblent l'avoir découragé d'avancer sur la voie d'une *«écologie à la française»*.

dont il a défendu, en septembre 2023, les principes: nourrie par la science, compatible avec la croissance, innovante, compétitive, capable de renforcer la souveraineté énergétique du pays et ne laissant personne sans solution.

Le sentiment d'échec n'en est pas moins réel, car la promesse induite par la planification écologique de programmer, dans la durée et en minimisant les à-coups sociaux, un véritable changement des modes de vie n'a pas été tenue. Retournement budgétaire, perte de la majorité absolue, poussée de l'extrême droite en France comme en Europe sur fond de révolte agricole et de contestation des normes ont eu raison de l'ambition affichée à l'aube du second quinquennat.

Le coup de colère présidentiel n'est pas seulement une tentative de sauver le bilan, deux ans avant la fin du mandat. Il vaut aussi avertissement pour la suite. Les nombreux prétendants à la succession qui, à droite et chez les macronistes, détricotent ou laissent faire doivent se ressaisir car les menaces sur l'alimentation, la santé, la biodiversité, l'eau, le changement climatique s'accélèrent et se conjuguent. A supposer qu'ils se réveillent, le principal défi ne sera pas de proclamer une volonté, mais de dégager un consensus autour d'une méthode pour éviter les retours en arrière et la perte criminelle de temps. C'est, à ce stade, un voeu pieux, tant le paysage politique apparaît clivé et prisonnier du court-termisme. ■



L'Égypte

UN PAYS DU MOYEN-ORIENT EN PLEINE MUTATION

Du 20 au 28 novembre 2025

AVEC :

Christophe AYAD, Grand reporter spécialiste de l'Afrique et du Moyen-Orient au journal *Le Monde*.

UN VOYAGE GÉOPOLITIQUE ET CULTUREL IMMERSIF

Avec votre journal *Le Monde*, partez à la découverte de ce pays millénaire en mutation. Du Caire à Alexandrie, en passant par le Canal de Suez, vous décrypterez avec Christophe Ayad les défis actuels auxquels l'Égypte est confrontée pour façonner l'Égypte de demain.

LE PLUS DU VOYAGE :

La visite exceptionnelle du Grand Musée Égyptien (GEM) dont l'ouverture officielle est prévue le 3 juillet 2025 !

ITINÉRAIRE :

- Paris – Le Caire – Gizeh
- Le Nouveau Caire – Ismaïlia et El Qantara (canal de Suez) – Le Caire
- Alexandrie – Le Caire – Paris

Documentation gratuite auprès de notre partenaire : [Les Maisons du Voyage à lemonde@lesmaisonsduvwxyz.com](mailto:LesMaisonsduVoyage@lemonde@lesmaisonsduvwxyz.com) ou au 01 40 51 95 20 (réf EGY25)

